



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-56318-4

**La reproduction du capital
et l'éducation universitaire en Ontario
des années 60 aux années 80**

par Yves Genest

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en science politique

Université d'Ottawa

© Yves Genest, Ottawa, Canada, 1989



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Chapitre premier: Théories de l'État	12
A. Conception pluraliste-systémiste	12
B. Les approches marxistes	18
1. Le marxisme "orthodoxe"	19
2. Les théories de la dérivation	22
3. L'approche structuraliste	32
a. Aperçu général de l'approche structuraliste	32
b. Le rôle de l'État	45
Deuxième chapitre: Rôle de l'éducation dans le système capitaliste	52
A. Bases du rôle de l'éducation universitaire	52
B. Fonctionnement de l'éducation universitaire	57
1. Éducation et reproduction économique	57
2. Éducation et reproduction idéologique	68
a. Transmission des valeurs dominantes	68
b. Les inégalités d'accès à l'éducation	73
C. Conséquences du rôle de l'éducation universitaire	84
1. Offre et demande de main-d'oeuvre qualifiée	84
2. Conséquences de la surproduction de main-d'oeuvre qualifiée	93
D. L'Ontario : une économie capitaliste avancée	96
Troisième chapitre : L'État et l'allocation matérielle dans le secteur de l'éducation universitaire en Ontario	104
A. Évolution générale du financement	104
B. Mécanismes de financement	110
C. Gestion de la décroissance	120
1. Baisse générale de la qualité de l'enseignement	123
2. Contrôle des effectifs étudiants	126
Conclusion	132
Bibliographie	140

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être complété sans la patience, le professionnalisme et les conseils judicieux du Pr. Koula Mellos. Je voudrais la remercier en particulier pour sa disponibilité lors de la phase finale de ce travail.

Je dois aussi exprimer ma gratitude envers le Bureau de l'Évaluation des programmes du Ministère de la Justice et en particulier envers sa directrice, Catherine Bragg, qui a été un employeur très compréhensif alors que le travail impliqué par la finition de cette thèse m'absorbait beaucoup. Je dois également énormément à Daniel Beavon du Bureau dont l'expertise en matière de traitement de texte m'a été inestimable.

J'exprime également ma reconnaissance envers mon père, Gérard Genest, qui a consenti à faire une lecture ultime du texte final.

Je remercie aussi, à l'avance, les membres du comité d'évaluation qui accepteront de lire mon travail et de le commenter.

Enfin je ne peux terminer sans mentionner Françoise Quesnel, adjointe à l'administration du département de science politique, bien connue pour sa patience avec les "thèseux" et qui "m'a sorti du trou" plus d'une fois.

INTRODUCTION

L'État, en tant qu'objet d'étude privilégié, sinon fondamental de la science politique, n'a jamais cessé d'exercer une attraction quasi-irrésistible sur les praticiens de cette discipline académique. Voué à une place très discrète, minimale voire inexistante par les premiers libéraux, monté en épingle par les théoriciens du XXIème siècle, puis récemment sous la poussée des vents néo-conservateurs qui se lèvent, retombant en disgrâce. Le moins que l'on puisse dire c'est que la perception de l'État (qui en outre, faut-il le préciser, n'a jamais été unitaire) par la science politique - et en fait par les intellectuels en général - a considérablement évolué. Cette évolution constituerait en soi un sujet de choix, mais il sera retenu surtout ici que les théories ont rarement inauguré des tournants majeurs dans les institutions et instances du pouvoir politique pour en être plutôt le reflet, ou pour utiliser une terminologie qui laisserait moins sous-entendre une approche mécaniste, elle a été plutôt un témoin actif, réagissant plus qu'elle n'agit. C'est donc en partant de cette constatation que sera examiné l'État contemporain dans les formations sociales capitalistes.

Le rôle général de l'État dans toutes les formations sociales est de maintenir un ordre social légitime. Dans le cadre des formations sociales capitalistes, l'État joue ce rôle en accomplissant un certain nombre de tâches. Une fonction principale est d'ordre économique. L'État remplit en effet un important rôle de stabilisation dans l'économie capitaliste constamment secouée par des cycles de croissance et de décroissance en distribuant les ressources de telles manières que les effets destructifs des cycles économiques soient atténués. Il s'agit d'intervenir

régulièrement dans l'économie afin de contrecarrer la baisse tendancielle du taux de profit.

Étroitement lié à l'aspect économique du rôle de l'État capitaliste est la fonction idéologique de ce dernier. A ce titre il participe à la reproduction du système capitaliste en créant un climat idéologique conséquent avec les rapports de production capitaliste. Cela se fait par la diffusion de valeurs et de représentations conformes à l'éthique capitaliste. L'aspect idéologique bien que n'étant pas dominant fait donc partie des conditions essentielles au fonctionnement économique du capitalisme.

Enfin, il faut bien souligner que ces fonctions ne sont pas neutres, c'est-à-dire qu'elles ne procèdent pas d'un État désincarné posé au dessus de la formation sociale mais au contraire s'insèrent étroitement au coeur des classes sociales constituant la société capitaliste et de la lutte constante entre elles. Ainsi quand l'État prend une décision favorisant une classe aux dépens d'une autre, il ne s'agit pas d'un processus technique et mécanique mais au contraire c'est là le résultat de la lutte des classes et des pressions et rapports de force qui en découlent.

Un des secteurs de l'activité étatique qui est tout à fait stratégique de par sa synthèse des aspects idéologique et économique est le domaine de l'éducation. L'éducation touche à l'aspect idéologique, bien sûr, de par l'image mythique qu'elle sert à perpétuer de la société capitaliste en tant que société permettant à tous et chacun de se développer, de s'épanouir et même de s'élever dans l'échelle sociale, véhiculant ainsi par le simple fait de son existence la valeur capitaliste de la libre concurrence. Mais évidemment la fonction idéologique de l'éducation ne se limite pas à ce seul aspect et se prolonge dans la transmission sous forme implicite et explicite de l'ensemble des valeurs constitutives compatibles avec le maintien des

rapports capital-travail. Enfin la dimension économique tient à l'importance sans cesse croissante sous le capitalisme avancé de s'assurer d'une main-d'oeuvre adéquatement formée en vue de répondre aux besoins du capital.

Nous proposons dans cette thèse de faire l'analyse de l'État capitaliste, et en particulier de son rôle dans l'éducation par le biais d'un exemple précis, soit l'État en Ontario. Ce choix se trouve justifié par plusieurs raisons. D'abord le choix de l'Ontario s'impose de par l'importance économique de l'Ontario relativement à l'ensemble du Canada en raison de son insertion et son imbrication au coeur de l'économie nord-américaine qui en fait l'unité économique où le capital, surtout le capital industriel, est le plus concentré dans la formation sociale canadienne. A ce titre, l'analyse des politiques éducationnelles en Ontario permet de tirer des conclusions plus générales sur certains aspects du capitalisme avancé. Ensuite on se limite à l'Ontario plutôt qu'au Canada car l'Ontario constitue une unité autonome en ce qui concerne l'éducation comme les autres unités provinciales au Canada conformément au système fédéral canadien. Finalement, en termes absolus, l'État en Ontario regroupe le plus important réseau d'institutions universitaires au Canada, ce qui lui donne certainement une sorte de rôle de leadership qui confère aux politiques qui y sont appliquées une exemplarité certaine. Dans cette perspective il faut noter que, fait non négligeable, c'est le même personnel politique (progressiste-conservateur) qui a mis de l'avant les politiques d'interventions actives de l'État durant les années 60 et qui a appliqué une politique de restriction budgétaire au cours des années plus récentes. Ainsi l'alternance du personnel politique ne peut être invoquée pour justifier le changement de politique qui s'est produit, ce qui permettra de relier les politiques non pas à un individu ou à un parti politique quelconque mais bien aux exigences mêmes dictées par les

conditions économiques de la reproduction des rapports capitalistes et du rôle qui est dévolu à l'État dans cette perspective.

En vue de définir de façon plus précise l'analyse et d'identifier des avenues de recherches plus spécifiques nous proposons l'hypothèse suivante. L'évolution des politiques de l'État provincial ontarien en matière d'éducation universitaire, depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui constitue un indice significatif et révélateur du rôle fondamental de l'État en tant que garant des conditions de la reproduction du capital. Spécifiquement l'éducation et en particulier l'éducation universitaire reflète de manière adéquate le rôle de l'État dans le contexte capitaliste en ce sens qu'elle répond à la nécessité de produire en fonction du marché du travail des spécialistes et des experts dont les connaissances serviront sur le plan économique à rationaliser le procès de production, haussant ainsi le surproduit, et sur le plan idéologique à justifier les rapports de production. On propose que c'est l'évolution de ces exigences (économiques et idéologiques) qui a motivé les priorités de l'État ontarien en matière d'éducation universitaire.

L'examen de cette hypothèse et l'analyse de notre sujet n'est pas abordée dans une perspective historique très lointaine. Bien que des éléments historiques y soient inclus, nous avons décidé de ne pas mettre l'accent sur cette dimension pour plutôt insister sur la période récente. Ce choix est à la fois justifié par l'abondance du matériel disponible qui, si l'on voulait s'en tenir à une approche historique, nous astreindrait à un travail d'une envergure beaucoup plus ambitieuse que ce que nous nous proposons. En outre, contrairement au Québec où par exemple s'est déroulée une phase de rupture importante, soit la révolution tranquille, qui nécessite nombre d'explications détaillées, l'Ontario n'a pas connu de tels bouleversements.

Par rapport à l'effort financier considérable consenti dans le secteur de

l'éducation durant les années 60, les ressources allouées à l'éducation universitaire sont de plus en plus réduites en termes relatifs. On discerne donc depuis le début des années 60 jusqu'à nos jours deux "sous-périodes", une qui englobe la décennie des années 60 et qui est marquée par une forte croissance du soutien étatique de l'éducation universitaire et une autre qui s'étale du début des années 70 jusqu'à aujourd'hui qui se caractérise par un déclin proportionnel des ressources allouées à ce même secteur. Ces variations correspondent aux cycles de reproduction du capital, ce qui nous permet de mettre à l'épreuve l'hypothèse. D'ailleurs ce phénomène de déclin dans les priorités gouvernementales de l'éducation universitaire a des conséquences multiples aussi bien à l'égard des frais de scolarité qui vont être augmentés, que de la qualité déclinante des cours offerts et que de la gestion même des institutions universitaires (plus axée sur l'efficacité et la rentabilité).

Sur le plan méthodologique nous procédons de la manière suivante : d'abord nous faisons un examen critique de la littérature théorique sur l'État dans les formations sociales capitalistes. Les principaux auteurs qui sont consultés refléteront divers courants de la science politique tant fonctionnalistes, tels que R.Dahl, que critiques comme N.Poulantzas. Nous nous servirons des contributions théoriques de Louis Althusser ainsi que des travaux de deux marxistes américains, S.Bowles and H.Gintis, sur l'État capitaliste et l'appareil scolaire pour préciser notre hypothèse et pour nous guider dans l'analyse de la problématique. A la lumière de ces hypothèses nous interpréterons les analyses quantitatives sur l'éducation telles que celle faite par plusieurs économistes ainsi que diverses données de base publiées par Statistique Canada ou le gouvernement ontarien. On remarque qu'à certains moments ces données primaires ne concordent pas sur le plan

méthodologique avec ce travail. En effet la collecte de ce type de données est généralement basée sur des catégories conceptuelles qui ne sont pas nécessairement conséquentes avec les nôtres. On note, par exemple, que le concept de classes sociales en tant que forces sociales, qui est pourtant fondamental par rapport à notre recherche est absent des statistiques officielles. Il est plutôt défini quantitativement. On doit donc dériver et déduire le concept de classes sociales derrière les notions plus vagues de "catégories socio-économiques" et de "strates de revenus". Cependant ces données étant généralement les seules disponibles il faut bien s'en accommoder.

Enfin sur les questions de financement du système universitaire ontarien nous nous fions sur les diverses données brutes fournies par le gouvernement et sur quelques analyses effectuées par diverses commissions d'études comme celles qui ont accouché des rapports Fisher et Bovey ou par certains auteurs qui se sont penché sur cette question en Ontario.

Pour parvenir à une présentation adéquate du sujet abordé nous répartirons l'argumentation selon divers axes, ce qui donne trois chapitres. Dans le premier sont à la fois posées les bases théoriques visant à situer et interpréter l'objet de recherche, soit les politiques du gouvernement de l'Ontario en matière d'éducation universitaire de 1960 à 1985. Pour ce faire diverses approches utilisées en science politique sont examinées y compris l'approche pluraliste de Dahl et l'approche structuraliste-fonctionnaliste de Parsons. Ce courant mérite en effet qu'on s'y attarde étant donné son importance dans la science politique nord-américaine. Plusieurs courants critiques sont également examinés. Pour ces derniers nous nous attarderons surtout sur leur conception des rapports de l'État avec la société civile. Dans cette perspective sont surtout explorées les diverses interprétations de

l'autonomie relative de l'État. En effet, cette dernière notion est très importante. L'intervention de plus en plus poussée de l'État dans l'économie ne se traduit pas par une soumission mécanique du premier au profit des intérêts dominants de la seconde mais au contraire par une autonomie accrue des instances politiques. Non pas d'ailleurs que ces dernières soient neutres, au contraire, mais la pluralité des intérêts spécifiques qu'elles doivent justement défendre, les revendications contradictoires, voire antagonistes, que peut émettre telle ou telle section de la classe dominante, font précisément que l'État capitaliste s'il veut agir de façon cohérente et effective doit s'élever au-dessus de la mêlée de façon à pouvoir définir un intérêt général des capitalistes.

Notre analyse critique s'inspire surtout des contributions théoriques d'Althusser et de Poulantzas, dont l'approche à l'égard de l'État semble présenter les nuances nécessaires à une conception de l'État qui ne le réduit ni à un instrument aveugle des intérêts capitalistes ni à une entité flottant au-dessus des contradictions sociales. Leur notion "d'autonomie relative" nous semble particulièrement utile en ce sens qu'elle permet d'aborder l'éducation universitaire en examinant l'étendue de la marge de manoeuvre du gouvernement ontarien sans pour autant tomber dans une perception naïve de l'étendue réelle de son autonomie.

Dans le deuxième chapitre, nous approfondissons plus spécifiquement le rôle de l'éducation dans le cadre de la reproduction du système capitaliste. Pour cela nous procédons à une analyse plus spécifique de l'éducation dans la phase actuelle. Le rôle de la politique éducationnelle de l'État capitaliste est en effet complexe et multi-dimensionnel. Pour les fins de la recherche nous nous limitons donc aux éléments fondamentaux, soit les aspects idéologiques et économiques. Dans le traitement de cette dichotomie l'analyse est largement basée sur Althusser et sa

théorie des appareils idéologiques d'État. D'une part donc, l'éducation est abordée en fonction de son rôle dans la reproduction idéologique du système capitaliste. Ce rôle en est principalement un de légitimation. L'éducation se pose en effet en symbole mythique de l'accession universelle des individus à un statut social enviable par le seul pouvoir des connaissances acquises, elle se fait ainsi le véhicule de cette valeur capitaliste fondamentale qu'est l'idée de l'égalité des chances. En tant que pseudo-moyen d'égalité sociale, l'éducation par le seul fait de son existence joue donc un rôle de justification des inégalités sociales réelles.

Nous notons que la légitimation s'effectue également par le biais de l'inculcation active et constante des valeurs dominantes de la société capitaliste et intégrant les individus à l'intérieur d'un moule qui adapte chacun idéologiquement au rôle social qu'il sera appelé à jouer plus tard. D'autre part l'éducation joue un rôle économique important. En inculquant des savoir-faires et des techniques l'éducation permet d'augmenter la productivité. La preuve empirique de ce présumé est cependant délicate à établir. Pour cela il faut regarder du côté des études établissant des liens entre l'éducation et la croissance économiques ou encore celles qui tentent d'estimer le taux de rendement de l'investissement dans l'éducation.

Enfin on établit un lien entre l'éducation et le marché du travail en examinant l'évolution de l'offre et de la demande pour la main-d'oeuvre qualifiée qui constitue une contradiction particulière de la reproduction du capital spécifiquement pertinente dans le cadre de cette analyse. Concrètement cette question touche la surproduction de main-d'oeuvre qualifiée qui se traduit entre autre par la création d'une armée de réserve de travailleurs qualifiés.

On peut donc constater de par le cheminement suggéré ici pour

l'argumentation que l'analyse tend à devenir de plus en plus concrète. Ainsi dans le troisième chapitre sera abordé directement le cas de l'éducation universitaire en Ontario. Ce sujet sera traité sous l'angle de financement des universités par l'État. En effet il est facile pour ce dernier de faire des énoncés de politiques ambitieux, mais bien plus souvent qu'autrement ce sont ces actes qui parlent pour lui, et justement pour l'État, l'acte par excellence est celui par lequel il injecte des subsides dans tel ou tel secteur.

Dans cette perspective, sont examinées les sources et les mécanismes de financement, qui en raison de la nature fédérale du système politique, sont loin d'être claires et embrouillent quelque peu les niveaux de responsabilité entre les administrations des universités et les gouvernements ontarien et fédéral.

D'autre part on examine l'ampleur du financement de l'éducation universitaire. Quelle proportion du budget gouvernemental y est consacrée? Quelle proportion du PNB? Quelle a été l'évolution de ces variables au cours des 25 dernières années? Cette analyse débouche sur le terrain du sous-financement des universités. On examine alors, en s'appuyant sur les chiffres du Conseil Ontarien des Universités, les principaux postes budgétaires comme les dépenses de fonctionnement (académiques, non-académiques, salaires), les dépenses d'immobilisation, les dépenses de recherches, etc. afin de dégager les principales tendances qui se manifestent à cet égard.

Enfin une comparaison inter-provinciale entre ces divers secteurs de dépenses apporte des indices analytiques intéressants. Finalement, on aborde les aspects normatifs du financement qui portent en eux tout l'enjeu politique des rapports de pouvoir qui sous-tendent nécessairement la décision d'accorder ou de refuser des fonds à une institution ou à une autre. Cet aspect englobe les types de

contrôle que l'État va s'arroger le droit d'exercer, la façon dont est réalisée la décroissance du système universitaire ontarien actuellement entreprise et les différents critères qui sont utilisés à cet égard. Parmi les questions qui se posent dans ce cadre, se trouvent entre autres le débat entre la priorité à accorder à la quantité ou à la qualité. Doit-on diminuer la qualité de l'enseignement fourni ou baisser le nombre des étudiants admis? Et si c'est la deuxième alternative qui est choisie augmentera-t-on les exigences académiques ou tout simplement haussera-t-on les frais de scolarité? En somme c'est en répondant à ces questions ou plutôt en établissant quel genre de dilemmes elles posent que s'esquisseront les choix actuels devant lesquels est confronté l'État par rapport au rôle dévolu aux universités dans le cadre de la reproduction du capital.

Chapitre premier

Théories de l'État

La science politique, en tant que discipline scientifique, est loin de constituer un bloc unitaire. On peut cependant distinguer certains courants de base. Pour les fins de ce travail, nous avons retenu deux courants fondamentaux qui sont à la fois représentatifs d'un ensemble considérable d'approches distinctes tout en étant contradictoires. Une de ces approches regroupe les courants libéraux. Celle-ci est essentiellement conservatrice et à ce titre est fortement attachée au statu quo, sans exclure cependant certaines réformes, favorise de manière générale le maintien des privilèges des classes dominantes et soutient que l'ordre politique existant sous le capitalisme est démocratique. Une autre approche générale, est l'approche marxiste. Cette approche, pour sa part s'attache à dégager les contradictions du système capitaliste, à démystifier les discours idéologiques apologétiques du capitalisme et à expliquer les injustices et les inégalités liées à ce système.

Comme on peut le constater, les approches générales retenues sont fortement polarisées. Cela n'est évidemment pas accidentel. Cette dichotomie procède en effet d'une position de classe tranchée. Celle-ci semble conditionner la perception des diverses approches à l'égard de l'État. Ainsi l'approche libérale avec son biais en faveur du statu quo apparaît clairement comme étant en fait le produit d'une position de classe, favorisant la classe dominante. L'approche marxiste, pour sa part, avec son angle critique semble plutôt procéder à partir du point de vue de la classe ouvrière. Cela ne veut cependant pas dire que les

théoriciens développant ces approches, doivent nécessairement faire partie de ces classes pour en défendre le point de vue. Il s'agit simplement de souligner ici que ces différentes approches procèdent d'une perspective de classes.

Le présent chapitre a donc pour objectif de passer en revue ces différentes approches et de retenir celle qui semble la plus riche et la plus féconde dans le cadre de notre analyse.

A. Conception pluraliste-systémiste.

L'école pluraliste-systémiste de l'État aborde l'analyse de l'État indirectement. Son objet immédiat d'analyse est la société civile et c'est à travers la société civile que l'image pluraliste-systémiste de l'État prend forme. La société civile est conçue comme étant constituée non pas de classes sociales contradictoires mais de groupes sociaux compétitifs. Ces groupes représentent la cristallisation de différents intérêts économiques et idéologiques finalement assez variés. Sous cette étiquette on inclut généralement un éventail assez vaste d'organisations tels les associations professionnelles, culturelles, sportives, les syndicats, groupements patronaux, mouvements écologiques, etc.

Cette approche a été élaborée de façon systématique au cours des années 60 par un politicologue américain, Robert Dahl. Ce dernier, par le biais d'une étude empirique bien connue sur la ville de New Haven, et rapportée dans son livre *Who Governs?*¹, cherchait à démontrer comment concrètement s'articulait la distribution

¹Robert Dahl, Who Governs?, Montréal, McGill University Press, 1969

du pouvoir dans une démocratie. Pour ce faire il a étudié des décisions concrètes prises alors que des intérêts divergents s'affrontaient quant à leur teneur, en tenant compte de multiples variables comme l'importance relative des décisions, le caractère cumulatif ou non-cumulatif des ressources des différents intervenants, etc.

Dahl en conclut que dans les sociétés occidentales industrialisées, le pouvoir est largement distribué parmi les différents groupes. Dans cette perspective aucun groupe ne serait exclu du processus de prise de décision et se trouverait dans une position de domination par rapport aux autres.

Ainsi un groupe quelconque peut toujours s'assurer que ses préférences politiques et ses intérêts seront promus et garantis s'il est suffisamment déterminé. Par exemple dans son étude de New Haven, Dahl a sélectionné une série de contentieux politiques, comprenant des conflits à propos des établissements scolaires ou du développement urbain, en s'attachant à identifier les groupes qui réussissaient à imposer leurs vues. Il en concluait qu'aucun groupe ne semblait être hégémonique à New Haven, pas plus que l'on ne pouvait identifier de modèle de développement ou d'articulation des conflits. Les groupes apparemment se mobilisaient de façon ponctuelle et contingente selon des intérêts et une perspective pragmatique à tel point qu'il n'était pas inusité de voir deux groupes opposés sur une question, faire alliance à propos d'une autre.

Procédant à partir de ces observations empiriques, Dahl a donc articulé une position théorique plus élaborée, aujourd'hui identifiée sous la bannière du pluralisme. Il formule ainsi sa position selon laquelle le pouvoir politique à l'intérieur de la société est largement distribué entre ses membres et principalement entre les groupes auxquels ils appartiennent. En outre ce pouvoir n'a pas d'essence en soi mais se définit dans une perspective strictement relationnelle. Les acteurs

politiques qui s'avèrent détenir un pouvoir particulier sont ceux dont les préférences prévalent dans les conflits. "A has power over B to the extent that he can get B to do something that B would not do otherwise."²

Dahl ne soutient nullement que ce pouvoir est partagé également, chaque groupe disposant d'une capacité plus ou moins élevée d'influencer les décisions. Néanmoins le moins favorisé de ces groupes dispose toujours en toute circonstance de la possibilité de faire entendre sa voix à un moment ou à un autre du processus décisionnel, les sources de pouvoir comme l'argent, l'information ou l'expertise étant distribuées de façon non-cumulatives.

La contribution systémiste de cette école, faite notamment par Talcott Parsons, précise et explique les interactions et les rapports qui interviennent entre les groupes. En ce sens l'approche privilégiée est de recourir à des analogies avec le marché économique pour en arriver au concept de "marché politique". Guy Rocher le résume bien en disant que : "Pour Parsons, la science économique a pu se créer et se développer à partir de la notion de monnaie, conçue à la fois comme médium d'échange et comme symbole de la valeur des objets. A l'instar de la science économique, la science politique doit se constituer par une notion de pouvoir qui soit analogue."³

Le procédé semble quelque peu facile et de toute façon ne donne généralement lieu qu'à des transpositions assez banales:

"Remplaçons le mot profit par le concept de pouvoir. De la même façon que l'entrepreneur court après le profit on peut considérer que l'acteur politique est essentiellement motivé par la recherche du pouvoir c'est-à-dire par la recherche d'un capital électoral suffisant pour accéder et se maintenir à des responsabilités gouvernementales

²R.Dahl, "The Concept of Power", Behavioural Science, 2, 1957, p.203

³Guy Rocher, T.Parsons et la sociologie américaine, Paris, P.U.F., 1972, p.122

mais qui peut être aussi accumulé et gaspillé à des fins personnelles.⁴

Le pouvoir est donc l'équivalent politique de l'argent, l'influence est un capital, les produits sont les lois, décrets, décisions, règlements et bien sûr les votes constituent la menue monnaie de ce "marché politique".

Parmi toutes ces notions, la plus intéressante du point de vue de notre recherche est certainement celle de "leadership" qui serait l'équivalent conceptuel politique du contrat dans le système économique et qui est à ce titre riche d'indications quant aux modalités régissant les rapports entre les divers partenaires sociaux. Pour Parsons le "leadership" est l'institution politique la plus diffuse et à la fois la plus généralisée: "Par l'institutionnalisation du leadership, j'entends le modèle d'ordre normatif par lequel certains sous-groupes, par suite de la suite de la position qu'ils occupent dans une collectivité donnée, ont l'autorisation et même l'obligation de prendre des initiatives..."⁵

C'est ainsi que l'institution du leadership se retrouve à divers paliers plus ou moins hiérarchisés entre eux, chacun disposant d'un rayonnement plus ou moins vaste. Le jeu politique se résume donc à une série de rapports de forces qui se résolvent automatiquement comme cela est sensé être le cas dans le marché économique selon un des dogmes de l'idéologie libérale.

On concevra aisément qu'en raison de cette emphase placée sur les rapports entre groupes et individus, l'étude de l'État dans le cadre de cette approche

⁴Henri Lepage, Demain le libéralisme, Paris, Librairie Générale Française, 1980, p.130

⁵Talcott Parsons, Structure and Process in Modern Societies, New-York, The Free Press, 1960, pp.149-150

théorique particulière, reste très secondaire, certains auteurs pluralistes allant jusqu'à soutenir que l'État n'est qu'un groupe de pression parmi d'autres.

Cependant la conception dominante à l'intérieur de l'école pluraliste ne se prête pas à cette négation totale de l'essence particulière de l'État mais se contente plutôt de minimiser son rôle en lui attribuant la fonction instrumentale d'arbitre entre les groupes en compétition. L'universalité de l'État est donc ainsi préservée mais au prix de la postulation d'une neutralité intrinsèque de ce dernier.

L'approche systémiste pluraliste de Dahl bien qu'étant clairement la plus répandue, en Amérique du Nord du moins, n'est pas, loin de là, la seule parmi les approches conservatrices. La multiplicité des groupes et la compétition entre eux sont conçus comme étant l'expression de rapports d'égalité et donc à retenir et à appuyer au nom de la démocratie. Certaines analyses pluralistes telles celles de C.W. Mills sont plutôt critiques des rapports sociaux. On met en lumière certains aspects critiques des rapports de pouvoir à l'intérieur de la société américaine. On constate que les différents groupes enracinés dans différentes institutions ne sont pas égaux pour ce qui est de leur pouvoir d'influence sur les décisions politiques. C.W. Mills qui porte plutôt son attention sur les institutions en tant que source de pouvoir en est venu à suggérer que le système politique américain est dominé par une élite occupant les positions-clefs au gouvernement, dans les grandes corporations et dans l'armée.⁶

Ce type d'analyse critique a été alimenté par la constatation que le développement des sociétés industrielles avancées s'est accompagné d'une croissance des appareils bureaucratiques et administratifs, ces dernières disposant

⁶C.W. Mills, The Power elite, Oxford University Press, Oxford, 1956

dans les larges firmes, les principales institutions intermédiaires la société civile (eg., les syndicats, lobbies, etc.) et l'appareil d'État d'une influence et d'un pouvoir considérables.

Notons cependant que cette approche bien que plus efficace que les approches pluralistes, se contente trop souvent de peindre un portrait descriptif de la concentration des pouvoirs dans les mains d'élites restreintes sans pour autant approfondir les causes fondamentales de leur domination.

Des auteurs plus contemporains, Bachrach et Baratz⁷, ont continué dans la foulée de Mills, mais en critiquant explicitement les arguments des pluralistes. Le principal point de Bachrach et Baratz étant que les auteurs tels que Dahl ont négligé le fait que les élites ont la capacité de contrôler l'agenda politique et peuvent donc confiner le débat politique à l'intérieur de limites qui leur sont acceptables, excluant ainsi de ce fait, les conflits qui pourraient menacer leur hégémonie au sein de la société civile. Bachrach et Baratz contestent la définition du concept de pouvoir de Dahl en soutenant que:

"...power is also exercised when A devotes his energies to creating or reinforcing social and political values and institutional practices that limit the scope of the political process to public consideration of only those issues which are comparatively innocuous to A " ⁸

Cette limitation ou confinement des débats politiques à l'intérieur des cadres "acceptables" pour les intérêts hégémoniques, s'effectuant par le biais d'une manipulation des valeurs, des mythes, de la culture ainsi que des institutions politiques et de leurs procédures. En certaines circonstances également, le recours

⁷P.Bachrach et M.S. Baratz, Power and Poverty, Oxford University Press, New-York, 1970

⁸P.Bachrach and M.Baratz, "Two Faces of Power", American Political Science Review, 56, 1962, p.948

à la répression active n'est pas exclu. Ainsi Bachrach et Barantz remettent en question l'approche pluraliste dans son fondement méthodologique même, c'est-à-dire dans son empirisme. D'après eux l'approche de Dahl est en effet inadéquate ou du moins partielle, puisqu'en plaçant l'emphase de son analyse sur ces fameuses décisions concrètes il néglige implicitement les problèmes délibérément ignorés ou écarté par le système, ou pour reprendre la terminologie de Bachrach et Barantz, les non-décisions.

La tournure critique qu'introduisent C.W. Mills, Bachrach et Barantz à l'approche pluraliste ne réussit pas à éliminer les faiblesses considérables du pluralisme et du systémisme. L'approche entière reste emprisonnée par l'idéologie libérale. Le pluralisme conçoit les sociétés capitalistes avancées comme ayant atteint l'égalité et la démocratie. La variante critique du pluralisme, parfois désignée sous l'étiquette de l'élitisme met en lumière certaines inégalités de l'appareil du pouvoir dans les sociétés capitalistes, sans cependant approfondir les causes plus essentielles des inégalités structurelles qui se manifestent à l'intérieur des structures politiques capitalistes. La mise en lumière des contradictions sociales des rapports sociaux capitalistes est l'objectif des analyses marxistes de l'État.

B. Les approches marxistes

L'étiquette marxiste est loin de rassembler un bloc monolithique d'approches. En effet on note qu'il existe différentes variantes des théories critiques de l'État qui peuvent être articulées à partir des concepts de base de cette école. Pour les fins

de ce travail, nous nous arrêterons plus particulièrement à trois de ces variantes. La première, soit le marxisme "orthodoxe" a été retenu en raison de son influence importante au niveau du courant marxiste. La seconde, soit la théorie de la déviation est plus enracinée dans le milieu académique et à ce titre fait preuve d'une originalité et d'une rigueur qui la rend intéressante. Enfin la dernière, l'approche structuraliste retient notre attention en raison de l'utilité du concept d'autonomie relative de l'État.

1. Le marxisme "orthodoxe"

Cette approche regroupe les divers courants qui gravitent autour du mouvement communiste international. Elle rassemble diverses variantes qui se caractérisent toutefois par une certaine homogénéité au niveau des thèses centrales qui les composent. Ainsi pour les fins de ce travail, nous avons choisi de nous pencher plus particulièrement sur le travail de théoriciens du Parti communiste français (PCF) qui ont synthétisé une position communiste de l'État dans le cadre d'une approche connue sous le nom de théorie du "capitalisme monopoliste d'État" (CME).

Selon ces théories, le CME constitue en fait une phase distincte du développement du capitalisme.

"Ainsi le stade impérialiste se caractérise par des transformations qui conduisent de la libre concurrence au monopolisme simple et du monopolisme simple au monopolisme d'État. A partir d'un certain degré d'évolution, on peut, semble-t-il, distinguer une véritable phase

nouvelle à l'intérieur du stade impérialiste: la phase du capitalisme monopoliste d'État".⁹

Ce qui fonde ce développement qualitatif du capitalisme avancé et du rôle de l'État en son sein, c'est le fusionnement institutionnel de l'État capitaliste avec la bourgeoisie monopoliste. Ce phénomène était officiellement reconnu par le mouvement communiste international en 1960, lors de la Conférence des 81 partis communiste :

"Les contradictions de l'impérialisme ont accéléré la transformation du capitalisme de monopole en CME. En renforçant le pouvoir des monopoles sur la vie nationale, le CME réunit la puissance des monopoles et celle de l'État en un mécanisme unique destiné à sauver le régime capitaliste, à augmenter au maximum les profits de la bourgeoisie impérialiste par l'exploitation de la classe ouvrière et le pillage de larges couches de la population".¹⁰

Ce qui importe surtout de retenir ici de cette notion de fusion de l'État avec les monopolistes, c'est son caractère essentiellement instrumental qui se reflète même dans d'autres versions du CME qui la contestent formellement. Ainsi, Paul Boccara, un théoricien du PCF ne pense pas que l'expression de fusion soit heureuse.¹¹ L'État et les monopoles étant certes unis dialectiquement en une totalité organique unique (par interpénétration) fonctionnant dans le sens d'une plus grande domination et oppression, cependant ils ne sont pas fondus en une réalité unique, des contradictions et des conflits surgissant entre les deux. Retenons ici, que Boccara bien que rejetant (en fait nuancant fortement) le terme de "fusion" en

⁹Paul Boccara, Etudes sur le capitalisme monopolisme d'Etat, sur la crise, son issue, Paris, Éditions Sociales, 1973, p.22

¹⁰"Conférence des 81 de 1960", La Nouvelle Revue Internationale, décembre 1960, pp.159-160

¹¹Paul Boccara, op.cit., p.34

conserve le trait principal soit la soumission intégrale de l'État aux monopoles et à leur objectif premier: la recherche de la réalisation du profit maximum.

La réduction de l'État en un simple instrument de la bourgeoisie monopoliste n'est pas sans conséquence. Tout d'abord, elle suppose l'existence d'une classe bourgeoise monopoliste qui serait un sujet de classe unitaire doté d'une sorte de supra-conscience et dont les contradictions internes seraient réduites au minimum ce qui lui permettrait de diriger l'État de façon cohérente. D'autre part, elle suppose aussi un État neutre, c'est-à-dire qui serait un simple instrument n'offrant nécessairement aucune résistance institutionnelle ou organisationnelle à la manipulation de la bourgeoisie monopoliste, conception qui ouvre aussi la porte à un certain "subjectivisme". L'État n'étant qu'un instrument neutre, il a donc une existence en soi détaché de tout lien de classe organique. Enfin, contrepartie inévitable de ce volontarisme endémique des théories du CME, on note un certain déterminisme économique, c'est-à-dire le recours mécanique et automatique à l'évocation de causes économiques, sans procéder à une véritable médiation, afin d'expliquer tous les phénomènes sociaux. La bourgeoisie monopoliste recherche le profit maximum, dans toutes les politiques gouvernementales doivent être articulées de près ou de loin avec cet objectif.

Ce volontarisme et ce déterminisme, combinés, finissent par attirer les approches du CME sur la voie des généralisations excessives, des affirmations gratuites et des explications inconsistantes.

"This is reflected in the frequent resort of Marxist-Leninist SMC theory to the techniques of subsumption, i.e., the development of general principles to fix the common features or essential properties of phenomena and the subsequent treatment of particular cases as so many instantiations or illustrations of the general principle. Thus all forms of state are reduced to the reactionary dictatorships of the

financial oligarchy(...) this entails systematic neglect of the specificity of different cases".¹²

Néanmoins, malgré ces difficultés, il faut reconnaître le mérite de ces approches qui bien que fournissant une analyse descriptive et insuffisante, donnent quand même certaines réponses au besoin de parvenir à une compréhension matérialiste des relations politiques en général et de la nature de l'État en particulier. C'est un peu comme si, suivant les prescriptions de Marx, on avait effectivement remis Hegel sur ses deux pieds mais au cours de l'opération ses deux jambes auraient été brisées.

En somme, les théories du CME mettent l'emphase sur la bonne dimension soit celle qui englobe le contenu de classe de la société capitaliste contrairement aux théories libérales qui nient totalement cet aspect. Pourtant elles la présentent d'une façon trop mécanique, au point où elles finissent d'ailleurs par rejoindre, du moins par certains aspects, les théories de type systémiste/pluraliste. La nécessité de recourir à des approches plus riches et plus fécondes s'impose donc.

2. Les théories de la dérivation

Les théories de la dérivation apparaissent comme des réactions à des exigences à la fois pratiques et théoriques. Pratiques tout d'abord parce que leur nécessité s'est imposée à plusieurs théoriciens marxistes allemands en raison de la prise du pouvoir par les sociaux-démocrates en République Fédérale Allemande.

¹²Jessop Bob, The Capitalist State, New-York, New-York University Press, 1982, p.73

En effet, cet événement soulevait diverses questions quant à la capacité de l'État capitaliste de gérer les crises ainsi qu'à l'égard des possibilités objectives pour les sociaux-démocrates d'accomplir des réformes significatives. Cette arrivée des sociaux-démocrates au pouvoir impliquait aussi des interrogations sur le plan subjectif puisqu'elle démontrait la réalité de la foi (justifiée ou non) de la classe ouvrière allemande envers le réformisme.

Cette conjoncture politique se répercute évidemment sur le plan théorique. Alors que dans un pays comme la France où il y a un parti communiste encore bien implanté bien qu'en déclin, il est encore crédible de développer une approche qui aborde l'État dans une optique volontariste, c'est-à-dire où celui-ci serait considéré comme une instance plus ou moins neutre qui peut être conquise par la classe ouvrière et les forces "démocratiques" qui imposeront non pas de simples réformes mais une véritable "révolution par en-haut". Or dans le contexte allemand où le parti le mieux implanté au sein de la classe ouvrière réclame le pouvoir d'État en affirmant ouvertement ses intentions à une gestion rationnelle de la crise capitaliste et que cette même classe ouvrière ne revendique pour sa part que des améliorations et des aménagements du système capitaliste, le masque de l'indépendance de l'État s'effrite considérablement.

L'effort de certains théoriciens s'est donc porté vers une conception plus ferme quant à l'insertion de l'État dans le mode de production capitaliste : "...the bourgeois state is the product of a society of developed commodity production (i.e. a capitalist society) and of the contradictions which arise from this form of

production." ¹³ mais qui n'en n'est pas moins consciente des insuffisances de la majorité des analyses marxistes au XXème siècle, qui, soumises la plupart du temps à l'hégémonie idéologique soviétique se sont contentées de montrer que l'État agit en fonction des intérêts du capital. Les théories de la dérivation cherchent donc à dépasser cette antinomie et à trouver une troisième voie qui aille au delà d'un réductionisme économique et d'un volontarisme subjectif. "The only way forward, we shall suggest, is to break out of this dichotomy by developing an adequate theory of this relation, a theory which founds both the specificity of the political and the development of political forms firmly in the analysis of capitalist production".¹⁴

Pour développer une analyse aussi complexe, impliquant une hiérarchie de déterminations multiples, ces théories s'appuient sur une certaine orthodoxie originelle des catégories élaborées dans le Capital : "...the categories elaborated in Capital (surplus-value, accumulation, etc.) are seen not as being specific to the analysis of the "economic level" but as historical materialist categories developed to illuminate the structure of class conflict in capitalist society and the forms and conceptions (economic or otherwise) generated by that structure".¹⁵

Le processus de la dérivation se déroule donc selon le mécanisme suivant : il s'agit de "dériver" systématiquement l'État comme forme politique, de la nature même des rapports de production capitalistes. Cette déduction logique de l'État à

¹³Muller W. and Neuss C. "The Welfare-State Illusion and the Contradiction between Wage, Labour and Capital", in State and Capital, London, Edward Arnold, 1978, p.3

¹⁴J. Holloway and S.Picciotto, "Towards a Materialist Theory of the State" in State and Capital, op.cit., p.3

¹⁵Ibid., p.4

partir des fondements économiques implique donc une vision de la réalité perçue comme une totalité complexe dont les éléments s'articulent dialectiquement. Un tel mouvement de l'abstrait vers le concret suppose cependant différentes versions et approches théoriques selon les concepts que l'on choisit pour faire démarrer l'analyse.

Altvater, par exemple, part des conditions moyennes de la production capitalistes (conditions moyennes d'exploitation, taux équivalents de plus-value, taux moyens de profit) pour en déduire le "capital en général". En effet, remarque-t-il, ce n'est pas le capital social total qui effectue toutes les transactions multiples et contingentes qui finissent par constituer ces conditions moyennes qui elles-mêmes expriment les mouvements réguliers du capital, mais bien l'ensemble des capitaux individuels et particuliers. Et les conditions moyennes qui en résultent représentent plus que la somme concomitantes de ces capitaux mais constituent bel et bien la base empirique d'une abstraction conceptuelle dotée d'une essence propre, soit "le capital en général".

Or, souligne Altvater, si on admet l'existence du "capital en général" on admet également la réalité d'un intérêt général de même capital. Mais : "...the concept of the average existence of capital does not suspend the action and existence of the many individual capitals, which, as such, stand in antagonism to each other".¹⁶ Ainsi, ces capitaux individuels en raison même de leur nature intrinsèque (recherche du profit, etc...) ne peuvent guère voir au-delà de leurs intérêts particuliers. En effet, pour les capitaux individuels, le fait d'assumer des responsabilités sociales qui ne servent pas des intérêts immédiats en raison de leur

¹⁶Elmar Altvater, *Some Problems of State Interventionism: The Particularization of the State in Bourgeois Society* in State and Capital, op.cit., p.41

caractère non-profitable ou par le fait qu'elles réduiraient même momentanément leur compétitivité, est impensable. A ce titre, les conditions concrètes de la production qui prévalent font donc en sorte que les capitaux individuels ne peuvent guère s'ajuster et s'harmoniser spontanément et automatiquement (encore moins volontairement) étant plutôt en continuelle contradiction les uns avec les autres afin d'assurer les conditions de leur reproduction globale.

Dans un tel contexte, assume Altvater, les capitaux individuels courent à leur propre perte puisque laissés à eux-mêmes, ils sont incapables de discerner, pour ne pas parler d'appliquer, leur intérêt général. Ainsi, par exemple, sont-ils amenés spontanément, par des politiques à courte vue, à détruire jusqu'à leur propre base productive, on pense ici tout naturellement au gaspillage des matières premières non-renouvelables en raison d'une exploitation intensive, la pollution, etc. Ce gaspillage peut même affecter la force de travail. "Le salaire direct, rémunération de la "valeur quotidienne" de la force de travail, ne correspond pas à la "valeur de reproduction" de cette force. Il ne peut entretenir l'ouvrier au chômage ou malade, dont la force de travail se trouve provisoirement "démonétisée" comme toute marchandise hors d'usage et non vendue".¹⁷

Il faut donc une institution séparée, qui s'élève au-dessus des intérêts capitalistes contingents, pour exprimer et mettre en pratique leur intérêt global. Ce sera l'État qui deviendra selon l'expression utilisée par Engels : "Capitaliste collectif en fait" ¹⁸ et conséquemment assumera cette tâche.

¹⁷Suzanne de Brunhoff, "Crise capitaliste et politique de l'Etat, in La Crise de l'Etat, op.cit., p.48

¹⁸F.Engels, "Socialisme utopique et socialisme scientifique", dans Oeuvres choisies III, Moscou, Ed. Progrès, 1976, p.149

"...capital cannot itself produce through the actions of the many individual capitals the inherent social nature of its existence; it requires as its base a special institution which is in this sense a special institution alongside and outside bourgeois society, and one which at the same time provides, on the undisputed basis of capital itself, the immanent necessities that capital neglects. Consequently, bourgeois society produces in the state a specific form which expresses the average interest of capital".¹⁹

Joachim Hirsch pour sa part conteste cette façon d'approcher le processus de dérivation de l'État. Cette dernière serait trop abstraite car elle présumerait de façon a priori de la capacité de l'État d'assumer des tâches qui ne peuvent être prises en charge par les capitaux individuels. De plus l'emphase - en raison même du point de départ choisi, soit les capitaux individuels antagonistes - n'est pas placée suffisamment sur le rôle répressif de l'État; ce qui ouvre la porte sur une lacune plus fondamentale, soit l'accent insuffisant placé sur la contradiction principale existant entre le capital et le travail. C'est cet aspect qui incite Hirsch à affirmer que l'analyse de Altvater est a-historique, c'est-à-dire qu'en essayant de parvenir à un haut degré d'universalisation abstraite par le biais une déduction purement logique, Altvater en viendrait à négliger les facteurs historiques concrets.²⁰

Notons ici, avant de poursuivre, que cette critique n'est que partiellement fondée, car comme Altvater le mentionne au début de l'article déjà cité, il tient également compte de l'importance du rôle de l'État en tant qu'instrument de domination. Cependant, au lieu de combiner analyses historiques et logiques, Altvater sectionne celles-ci en compartiments étanches, se contentant d'affirmer que

¹⁹E.Altvater, *op.cit.*

²⁰Joachim Hirsch, "Remarques théoriques sur l'Etat bourgeois et sa crise" in La Crise de l'État, *op.cit.*, p.116

le rôle dominateur historique de l'État a déjà été démontré et passe ensuite directement à une dérivation abstraite de l'État.

Pour combler la lacune qu'il croit déceler chez Altvater, Hirsch cherche donc à élaborer une approche qui justement combinera analyse économique et considérations sociologiques. Il part donc directement non pas de la nécessité de dévoiler un hypothétique et abstrait "intérêt général des capitalistes" mais plutôt de la nécessité d'assurer la domination de ceux-ci. Ceci l'amène à remplacer l'emphase mise par Altvater sur les conditions moyennes de la production par un accent sur les rapports de production (et donc d'exploitation). Or, le maintien de ces rapports dépend lui-même de la reproduction de l'ensemble du système fondé sur l'accumulation des surplus. Pour soutenir et relancer le processus sans cesse défaillant de la reproduction (en raison des contradictions entre la production de ces surplus par les travailleurs et leur appropriation/accumulation par les capitalistes), il faut donc qu'intervienne une instance se posant au-dessus de ces contradictions: l'État.

D'après Hirsch, et en cela d'ailleurs il se distingue nettement des autres théoriciens de la dérivation, la dynamique de ce processus est condensée dans la loi de la "baisse tendancielle du taux de profit"(BTTP). Pour Hirsch cette loi formulée dans le Capital de Marx où elle exprime l'aboutissement du mécanisme de la hausse de la composition organique du capital²¹, est fondamentale pour l'établissement d'une théorie matérialiste de l'État : " ...elle (BTTP) constitue en tant que loi centrale de l'accumulation capitaliste, le point de départ fondamental pour une théorie du mouvement de classe et donc des processus politiques au sein

²¹K.Marx, Le Capital, Tome III, Ed. Sociales, 1977. pp.209-228

de l'appareil de domination bourgeois".²² Notons cependant que Hirsch se distingue appréciablement de Marx, non pas dans l'interprétation assez fidèle de la loi de la BTTP qu'il fait, mais par l'importance nouvelle qu'il attache au rôle de l'État comme force compensatrice des mécanismes du marché à travers la mise-en-branle des "contre-tendances" à cette loi.

L'importance de la BTTP pour Hirsch réside dans son caractère représentatif de la cristallisation des contradictions objectives et subjectives du capitalisme. Elle exprime en effet un trait fondamental et synthétique de l'évaluation des capitaux et du processus d'accumulation. D'autre part, ce mécanisme n'est pas unilatéral et inéluctable. Il représente en tant que phénomène tendanciel un enjeu de luttes sociales, de par certaines mesures visant à le contrecarrer (augmentation du degré d'exploitation du travail, réduction des salaires, chômage) qui portent directement atteinte aux intérêts des travailleurs. En somme, la BTTP n'est "...que le résultat de la lutte constante que se livrent le travail salarié et le capital dans le procès de production et dont les effets fournissent à leur tour des conditions nouvelles pour le développement ultérieur des luttes".²³ A cet égard elle n'est donc pas une loi économique aveugle mais représente en large partie le résultat d'une interaction complexe entre diverses forces sociales antagoniques.

Finalement, Hirsch parvient par le biais de la BTTP à mettre en lumière les rapports de production et conséquemment leur expression dynamique, soit la lutte des classes, comme médiation entre l'accumulation et l'activité étatique. Notons

²²Joachim Hirsch, "Remarques théoriques sur l'Etat bourgeois et sa crise, in La Crise de l'État, op.cit., p.116

²³Ibid.

cependant que l'accent considérable placé par Hirsch sur la BTTP ne va pas sans problèmes:

"...although the TRPF certainly condenses many different factors in the movement of capital and is certainly incomprehensible in isolation from the movement of class struggle, it is not the sole source of crises and contradictions to which the state must respond and it is misleading to place so much weight on it in a general account of state intervention".²⁴

On voit donc ici que Hirsch malgré une "dérivation" s'articulant à partir d'un point de départ théorique différent de celui de Altvater, on note quand même la persistance d'un problème d'agencement des concepts. En fait, cette question du "problème du point de départ" est un faux problème du point de vue même des pré-requis méthodologiques posés par les théories de la dérivation qui impliquent la nécessité d'aborder la réalité en tant que totalité complexe. "In this sense a fully determinate account of the state should combine different forms of analysis rather than privilege one - provided that they are individually satisfactory and collectively commensurable".²⁵ En résumé si une forme étatique ainsi que ses fonctions sont complexes, les dérivations qu'on en fera devront elles aussi être complexes.

Ce n'est donc pas sur la question du point de départ qu'il faut s'attarder mais plutôt au concept de totalité qui rend justement cette dernière caduque. En effet, c'est par l'utilisation de cette notion que les théoriciens de la dérivation entendent préserver leurs analyses d'un certain déterminisme économique, accusation à laquelle leur tentative de faire dériver l'État directement des rapports de productions capitalistes leur fait certainement prêter flanc. Ils supposent donc que la réalité englobe une totalité complexe et structurée dont les éléments disposent d'une

²⁴Bob Jessop, op.cit., p.125

²⁵Ibid., p.125

certaine autonomie au sein d'une unité englobante. Conséquemment les sphères économiques et politiques sont certes complémentaires s'articulant selon un mode défini tout en étant des moments différents de la reproduction de la totalité sociale constituée par le capitalisme, caractérisée par ce que Jessop appelle la "séparation-dans-l'unité."²⁶ Holloway et Picciotto exposent ainsi cette vision des choses :

"The economic should not be seen as the base which determines the political superstructure, but rather the economic and the political are both forms of social relations, forms assumed by the basic relation of class conflict in capitalist society, the capital relation(...) The development of the political sphere is not to be seen as a reflection of the economic, but it is to be understood in terms of the development of the capital relation, i.e. of class exploitation in capitalist production".²⁷

Tout cela semble très bien, cependant quand on y regarde de plus près on perçoit que la nuance qui est introduite ici par la substitution du terme "développement" au terme "réflexion" est finalement bien tenue. En effet, malgré la distinction analytique que les auteurs de la dérivation, contrairement à ceux du CME, consentent bien à faire entre sphères politique et économique, il n'en reste pas moins que la première émane de la seconde de façon quelque peu rigide. Ainsi Holloway et Picciotto comparent la dérivation de l'État à la dérivation de la monnaie effectuée à partir des contradictions de la marchandise dans le Capital²⁸. Or, comme le souligne avec justesse Jessop, ce calque des catégories économiques du Capital sur les relations entre l'État et la société risque d'entraîner des conclusions erronées (puisque'un outil conceptuel élaboré pour un certain objet n'est

²⁶Ibid., p.130

²⁷J.Holloway and S.Picciotto, op.cit., p.14

²⁸Ibid., p.16

pas nécessairement approprié pour un objet différent.²⁹ En fait, la complexité même de l'État interdit de l'aborder avec un appareil conceptuel qui ne puisse rendre compte adéquatement des relations multilatérales et nuancées selon lesquelles s'agencent les différentes dimensions de la réalité. Poulantzas exprime bien cette complexité :

"Les conditions politiques et idéologiques de la production interviennent elles-mêmes directement dans le procès de reproduction élargie du capital : elles en constituent l'essence même. Autrement dit, il s'agit d'un nouveau rapport du politique, de l'idéologie et de l'économique, qui transforme le champ et le contenu même de ces termes, en ce sens que l'espace de la production se réorganise en fonction des conditions politiques et idéologiques de la reproduction, les interventions de l'État à cet égard étant déjà, comme telles, des interventions économiques."

Il est donc possible de conclure en reconnaissant, à la fois les forces et les faiblesses des théories de la dérivation. Ces théories, en effet, représentent un progrès considérable sur le CME. Elles fournissent une appréciation plus nuancée et plus juste de la notion d'État comme instrument et formulent de façon beaucoup plus dialectique les relations entre forme et contenu de l'institution étatique. Elles risquent cependant de définir de façon trop unilatérale les liens entre la politique et l'économique. Il convient donc de les nuancer en leur adjoignant des notions complémentaires qui permettront de mieux rendre compte des relations de sur-détermination entre les instances.

²⁹Bob Jessop, *op.cit.*, p.137

3. L'approche structuraliste

a. Aperçu général de l'approche structuraliste

Au fur et à mesure que sont approfondies les différentes théories de l'État, on peut prendre conscience des divers obstacles qui se dressent devant une appréhension théorique adéquate de l'institution étatique. Le premier est la distinction essentielle à établir entre l'État perçu comme instance formelle et l'emphase placée à l'inverse sur son contenu de classe; cette distinction permettant en gros de départager les approches marxistes qui se veulent par essence critiques de l'ordre capitaliste des analyses systémistes/pluralistes évidemment plus complaisantes à l'égard de ce dernier. Cependant à l'intérieur même des différents courants marxistes d'autres difficultés surgissent qui illustrent le défi considérable représenté par la tentative de formuler une analyse qui soit à la fois matérialiste tout en étant dialectique. Or, en l'occurrence, une part considérable du problème provient certainement du fait que contrairement aux questions concernant l'économie politique, sujet où ils furent prolifiques et relativement cohérents, Marx et Engels ont laissé peu d'études claires sur l'État et on chercherait en vain dans leurs oeuvres une théorie définitive et consistante sur cette question. On ne peut donc, dans ce cas, trancher irrémédiablement les débats qui ont cours en se référant péremptoirement à Marx et Engels dans le texte.

Cette inconsistance relative explique la présence occasionnelle d'un certain déterminisme dans leurs écrits; déterminisme qui d'ailleurs a pu à l'occasion alimenter et cautionner les théories du CME dans leur prétention visant à réduire l'État à un simple reflet de la base économique. Cependant la généralisation de

telles conclusions à l'ensemble du corpus théorique de Marx et d'Engels serait erronée et injuste.

Ainsi, l'usage par les théories de la dérivation de la notion de totalité n'a-t-il rien de fortuit puisqu'il trouve son fondement dans les rares textes de Marx qui sont explicites quant aux considérations méthodologiques qui conditionnent sa démarche théorique. Par exemple, dans le Grundrisse, bien que se référant aux catégories conceptuelles propres à l'économie politique, Marx révèle la profondeur qu'il entend essayer de donner à ses analyses. : "Le résultat auquel nous arrivons n'est pas que la production, la distribution, l'échange, la consommation sont identiques, mais qu'ils sont membres d'une totalité, différence au sein d'une unité".³⁰

Marx ne se sert cependant pas du concept de totalité pour noyer toutes les catégories dans une uniformité indistincte, ce qui consisterait à élaborer une échappatoire lui évitant de trancher quant au sens et à la nature des rapports entre les divers niveaux de la réalité. Ainsi, pour lui, il y a des catégories qui constituent des niveaux de réalité décisifs qui recouvrent les autres. Par exemple, si l'on se réfère de nouveau au Grundrisse : "Une production détermine donc une consommation, une distribution, un échange déterminés et des rapports déterminés que ces différents moments ont entre-eux".³¹ Il est à noter, cependant, qu'il ajoute immédiatement cette importante nuance : "A vrai dire, la production elle aussi,

³⁰K.Marx, Manuscrits de 1857-1858 ("Grundrisse") Tome I, Paris, Ed. Sociales, 1980, p.33

³¹Ibid., p.34

sous sa forme unilatérale, est, de son côté, déterminée par les autres moments. C'est le cas pour n'importe quelle totalité organique"³²

Bien sûr, l'admission de ce principe méthodologique, fondamental pour le développement d'une théorie marxiste de l'État, implique tout d'abord la reconnaissance de la spécificité de l'État en tant qu'institution distincte; ce qui représente une nuance importante mais qui reste d'être vidée de toute signification réelle si elle est réduite à un niveau strictement formel, l'État n'étant alors conçu que sous l'angle de ses fonctions instrumentales. En effet, pour bien donner toute sa portée à cette spécificité de l'État, il faut lui accorder une marge de manoeuvre effective en tant qu'élément constitutif d'une totalité.

Ainsi, Engels dans diverses mises au point effectuées dans sa correspondance a bien souligné cet aspect. Dans une lettre à Joseph Bloch, par exemple, tout en soutenant vigoureusement que le facteur déterminant en dernière instance, est la production et la reproduction de la vie réelle, il précise que se serait déformer sa pensée et celle de Marx, de prétendre que le facteur économique est le seul déterminant. : "...les formes politiques de la lutte de classe et ses résultats...exercent également leur action sur le cours des luttes historiques et, dans beaucoup de cas, en déterminent de façon prépondérante la forme."³³ Dans une autre lettre Engels précise encore plus sa pensée concernant les rapports entre la politique et l'économique :

"Il y a interaction de deux forces inégales : action économique, d'une part; de l'autre action du pouvoir politique nouveau, tendant à toute l'autonomie possible, et qui, une fois établie, est douée elle aussi d'un mouvement propre. Le mouvement économique l'emporte en somme, mais il doit subir la répercussion du mouvement politique, créé par

³²Ibid.

³³F.Engels, "Engels à J.Bloch, 21/09/1890" dans Oeuvres choisies III, op.cit., p.509

lui, doué d'une autonomie relative, qui se manifeste d'une part dans la puissance de l'État et de l'autre dans l'opposition, née de cette dernière".³⁴

C'est cet appareil conceptuel et les présupposés méthodologiques qu'il implique que Poulantzas à la suite de Gramsci, reprend et utilise afin d'établir les fondations d'une théorie de l'État à la fois matérialiste et dialectique. Selon Poulantzas, le reproche que lui ont fait les tenants du CME d'avoir utilisé des analyses classiques du marxisme dépassées en raison du caractère spécifique de la période actuelle est injuste. En fait bien qu'élaborées à l'époque du capitalisme concurrentiel, elles continuent de s'appliquer à toutes les formes du capitalisme en raison de leur validité méthodologique et restent à cet égard actuelles. Poulantzas admet cependant que notre époque présente effectivement des traits spécifiques, mais cela ne justifie nullement l'élaboration de concepts nouveaux comme la notion de "fusion" de l'État et des monopoles en un "mécanisme unique" qui reviennent à abolir toute forme d'autonomie de l'État et du politique.³⁵

Dans cette perspective, Poulantzas considère donc les théories du CME comme une déformation du marxisme et s'accorde dans ce sens avec les théoriciens de la dérivation sur la nécessité de retourner aux classiques du marxisme. Cependant si Poulantzas représente en ce sens une certaine continuité avec les théories de la dérivation, il pousse plus loin, comme le note Jessop³⁶, les conclusions embryonnaires ou timidement esquissées par cette école qui conçoit

³⁴F.Engels, "Engels à C.Schmidt, 27/10/1890" dans Oeuvres choisies III, op.cit., p.514

³⁵N.Poulantzas, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Ed. du Seuil, 1974, p.160

³⁶Bob Jessop, op.cit., p.135

bien les rapports politiques dans leur spécificité, comme différences au sein d'une unité, mais tend à les présenter comme un épiphénomène dans le sens non pas de reflet mais quand même de prolongement. Poulantzas, pour sa part, y va plus carrément et reconnaît à la sphère politique une autonomie - relative évidemment - mais explicitement beaucoup plus riche, accordant ainsi une plus grande amplitude au phénomène de la sur-détermination.

En outre, la conception de l'autonomie relative de l'État chez Poulantzas ne se limite pas à la déduction de sa possibilité méthodologique mais procède également d'une nécessité historique fondée dans la réalité sociale de la société capitaliste. En effet, Poulantzas constate que cette dernière est déchirée par des processus de fragmentation, des incohérences et des contradictions multiples qui trouvent leur source dans la nature des rapports de production et s'expriment par la lutte des classes. Or, dans une société de classes, comme la société capitaliste, ces rapports ne peuvent qu'être des rapports de domination et d'exploitation dont le maintien exige une certaine centralisation et une coordination des fonctions hégémoniques exercées par les classes dominantes. Pourtant, et en cela l'argumentation de Poulantzas se rapproche d'un auteur comme Altvater, la bourgeoisie est elle-même trop incohérente et déchirée par la pléthore des intérêts particuliers pour pouvoir exercer spontanément et sans support extérieur une hégémonie effective, s'avérant par là incapable de surmonter ses propres contradictions. D'où la nécessité d'une instance se trouvant "au-dessus" des intérêts contingents des capitalistes individuels et qui synthétise exprime et promouvoit leur intérêt collectif. Cette instance est bien sûr l'État.

Cette forme de déduction de la nécessité de l'État bourgeois avait déjà été formulée par Marx et Engels dans l'Idéologie allemande : "C'est justement cette

contradiction entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif qui amène l'intérêt collectif à prendre en qualité d'État, une forme indépendante séparée des intérêts réels de l'individu et de l'ensemble...mais toujours sur la base concrète des...intérêts de classes".³⁷ Ils précisent encore : "L'État étant donc la forme par laquelle les individus d'une classe dominante font valoir leurs intérêts communs".³⁸

Selon Poulantzas, on peut distinguer en analysant l'État capitaliste, deux caractéristiques fondamentales. D'une part, pour que puisse se perpétuer la domination de la bourgeoisie et que soit ainsi assurée la reproduction élargie du capital, l'État doit s'imposer aux capitalistes singuliers; en tant que responsable des intérêts de l'ensemble du capital, il ne peut s'identifier concrètement à aucune de ces composantes : il se caractérise donc par une autonomie relative.

D'autre part, l'État se caractérise en raison même de sa nature en tant que synthèse des intérêts individuels des capitalistes comme un facteur d'unification politique. Ces deux caractéristiques, soit l'autonomie relative et la recherche de l'unité sont pour Poulantzas solidaires et conditionnelles l'une par rapport à l'autre.

"Si le type capitaliste d'État présente une autonomie relative à l'égard des classes et fractions de classes dominantes, c'est dans l'exacte mesure où il possède une unité propre - unité du pouvoir de classe - en tant que niveau spécifique du MPC et d'une formation capitaliste. Conjointement, il possède cette unité institutionnelle que dans la mesure où il est relativement autonome à l'égard de ces classes et fractions, c'est-à-dire, en dernière analyse, en raison de la fonction qui lui incombe à l'égard de celles-ci".³⁹

³⁷K.Marx et F.Engels, "L'idéologie allemande" dans Oeuvres choisies I, Moscou, Ed. du Progrès, 1976, p.31

³⁸Ibid., p.78

³⁹Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales de l'État capitaliste, Paris, Maspero, 1968, p.279

Ces deux caractéristiques ne sont pas reliées mécaniquement et à ce titre ne peuvent être considérées comme des éléments interchangeables. Au contraire, l'autonomie relative apparaît comme un trait formel d'essence descriptive qui permet de saisir la nature du statut de l'État alors que sa fonction de recherche de l'unité semble constituer son fondement dynamique.

Or, comme dit le proverbe : charité bien ordonnée commence par soi-même, c'est-à-dire que l'État avant de réaliser l'unité de la classe dominante doit consolider la cohésion interne de ses propres appareils. Cette dernière, en effet, est loin d'être acquise; en son sein, il y a constamment une tendance à répercuter de façon complexe les contradictions de classes et les clivages multiples qui divisent une formation sociale, tendance qu'il faut évidemment réprimer si l'on veut que l'État remplisse sa vocation de facteur d'unification. Il faut donc essayer de circonvenir ces contradictions en éliminant autant que possible les court-circuitages fonctionnels, les dédoublements d'appareils, les conflits entre pouvoir réel et pouvoir formel afin de pouvoir s'appuyer sur une véritable unité du pouvoir d'État.

Le deuxième niveau d'unification se situe au plan de la consolidation de la cohésion de la classe dominante elle-même. "L'État détient toujours actuellement, le rôle d'unificateur politique du bloc au pouvoir et d'organisation politique de l'hégémonie du capital monopoliste au sein du bloc au pouvoir, composé de plusieurs fractions de classes bourgeoises et traversé de contradictions internes".⁴⁰ Dans cette définition synthétique on retrouve dans l'ordre les principaux éléments, nécessaires à la compréhension théorique adéquate de cette dimension de l'activité étatique, vue par Poulantzas.

⁴⁰N.Poulantzas, "Les classes sociales..."op.cit., p.160

On retrouve tout d'abord le "bloc au pouvoir" qui constitue une unité contradictoire des classes ou fractions dominantes. On remarquera ici la rupture avec les théories du CME qui font de la classe des capitalistes monopolistes une classe dominante isolée s'opposant même aux fractions non-monopolistes qui sont repoussées vers une alliance avec les classes ouvrières et populaires. Au contraire, pour Poulantzas la "fraction monopoliste" n'est pas la seule classe dominante, ce caractère s'étendant à l'ensemble de la bourgeoisie, ce qui ne l'empêche pas, cependant de s'affirmer en tant que "fraction hégémonique" polarisant politiquement les intérêts des autres classes ou fractions participant au bloc au pouvoir".⁴¹

Cette "fraction hégémonique" exerce donc à ce titre, la direction du bloc au pouvoir et dans ce sens les intérêts des monopolistes "...s'érigent en intérêts politiques de l'ensemble du capital face aux classes dominées".⁴² Cela signifie en fait qu'une fraction de classe, en l'occurrence les capitalistes monopolistes, tirant profit de leur importance stratégique (acquise principalement à travers le marché mondial) pour le procès de reproduction du capitaliste global, s'assure que les interventions de l'État doivent s'orienter principalement (mais non exclusivement) vers les intérêts de valorisation de cette fraction. C'est pourquoi, on peut citer plusieurs cas où l'État a pu intervenir en faveur des capitalistes non-monopolistes par des crédits d'impôts, des subventions, etc.

Notons cependant que malgré ces nuances et ces compromis (dus d'ailleurs beaucoup plus à une certaine force d'inertie des classes non monopolistes qu'à une soi-disant bonne volonté des monopolistes), Poulantzas refuse de parler d'un

⁴¹N.Poulantzas, "Pouvoir politique", *op.cit.*, p.324

⁴²N.Poulantzas, "Les classes sociales..." *op.cit.*, p.160

"partage" du pouvoir entre fractions dominantes, car selon lui, ceux qui ont soutenu cette notion se sont surtout basés sur des expériences historiques conjoncturelles. Dans ces cas, tel l'État français au lendemain des insurrections de 1848 ou encore l'État prussien sous Bismark, on a pu constater l'existence d'une autonomie relative de l'État et d'un certain partage du pouvoir établi en vertu d'un équilibre de force plus ou moins momentané entre les différentes fractions et classes dominantes.

Certains théoriciens, sociaux-démocrates et eurocommunistes, principalement, ont voulu faire un rapprochement entre la phase actuelle et ces phénomènes historiques pour expliquer l'autonomie relative de l'État capitaliste contemporain. Ce dernier serait en somme un instrument qui serait l'enjeu de différents groupes sociaux revendiquant chacun pour eux-mêmes des parcelles du pouvoir politique. Pour Poulantzas ce parallèle est spécieux : "Si dans le cadre d'une autonomie de l'État due à un équilibre des forces en présence, on peut parfois constater une certaine distribution du pouvoir politique institutionnalisé, on ne le peut nullement dans les limites de l'autonomie relative constitutive du type capitaliste d'État"⁴³

En somme, toute comparaison entre les deux types d'autonomie relative - les conséquences que cela implique au niveau de la conception de la forme des rapports au sein des classes dominantes - est délicat et aléatoire, l'État de type bismarkien étant le fruit d'un compromis conjoncturel alors que l'autonomie relative de l'État moderne est pour ainsi dire structurelle. En effet, l'État étant, en quelque sorte l'organisateur politique de la classe dominante, il gère donc en tant que tel la superstructure dans le sens des intérêts des fractions qui constituent celle-ci sous la

⁴³N.Poulantzas, "Pouvoir politique", *op.cit.*, p.314

forme d'un bloc au pouvoir et dans cette perspective, il doit se démarquer de ces fractions, ce qui serait difficile dans le cas d'un partage littéral de l'appareil politique.

Enfin, à un troisième niveau, qui est plus global, le rôle unificateur de l'État doit s'étendre à l'ensemble de la formation sociale. La fonction de l'État à cet égard consiste à établir et à maintenir la cohésion sociale afin d'intégrer les classes dominées et de s'assurer ainsi de l'acceptation ou sinon de l'occultation des rapports de production en tant que rapports de domination et d'exploitation. A ce niveau, l'autonomie relative de l'État lui permet de revêtir le masque de représentant du peuple dans son entier si important pour l'idéologie dominante. Cette notion étant relayée par les approches systémistes/pluralistes comme cela a été observé plus haut. Dans ce sens spécifique, il est donc important de tenir compte de cette indépendance formelle de l'État et de son rôle afin de saisir subséquemment l'importance de celle-ci dans le maintien du contenu de la classe bourgeoise de l'institution étatique.

"...Bref, l'État "représentant" l'unité politique du peuple-
nation se réfléchit néanmoins dans tout un cadre
institutionnel réel qui tend à fonctionner effectivement
suivant la situation concrète des forces en
présence...S'il est bien vrai qu'on peut surestimer ce
cadre institutionnel et qu'il faut toujours avoir en vue
ce qu'il cache, on ne peut, d'un autre côté, négliger
l'efficace spécifique qu'il présente à l'égard de son unité
propre et de son autonomie relative".⁴⁴

C'est ce genre de nuances, impliquant une certaine dose de sur-détermination du politique sur l'économie, qui soulève le plus de critiques à l'égard de la théorie de l'État de Poulantzas. En effet, plusieurs auteurs considèrent que le

⁴⁴Ibid., p.301

matérialisme de Poulantzas est plus velléitaire et formel que réel et effectif. C'est par exemple le cas de Holloway et Picciotto: "Naturally he (Poulantzas) accepts that the separation of the two instances is not total, but he relegates their unity to a problematic "in the last instance" never dealing with the relation between them in more than an allusory and cursory fashion".⁴⁵ Bob Jessop se fait également l'écho de ces critiques dans à peu près les mêmes termes: "...despite his initial advocacy of economic determination in last instance, this seems to function merely as the warrant for privileging political determination in first instance".⁴⁶ En somme, l'essence de ces critiques repose sur l'affirmation que la "détermination en dernière instance de l'économie" ne serait chez Poulantzas qu'une formule servant à introduire dans les faits une prédominance des sphères juridico-politiques.

Ce genre de critique risque souvent de tomber dans le procès d'intention et la déformation - assez facile chez un auteur aussi complexe que Poulantzas- de sa pensée. Cependant, Holloway et Picciotto acceptent de lui accorder le bénéfice du doute, estimant que l'"over-politicization" de l'approche de Poulantzas représente une réaction partiellement justifiable contre un certain déterminisme économique mais incapable de répondre à la nécessité d'expliquer les liens entre accumulation et politique. Selon eux, en somme Poulantzas prend les lois du mouvement du capital pour acquis ce qui l'incite à les délaissier et à étudier la politique indépendamment de l'économie.

Ces remarques ne semblent pas tenir compte de la portée des présupposés théoriques de Poulantzas, qui à l'instar des bases méthodologiques de Marx, tirent

⁴⁵J.Holloway et S.Picciotto, op.cit., p.6

⁴⁶Bob Jessop, op.cit., p.182

parti pleinement de la richesse du concept de totalité et de la notion sous-jacente de "différences au sein d'une unité" et qui impliquent donc qu'on puisse étudier l'État comme objet spécifique et particulier sans que cela entraîne nécessairement l'analyse sur le terrain d'un idéalisme qui ne veut pas s'avouer. Tout ce que fait Poulantzas en somme c'est justement de ne pas prendre le concept d'autonomie relative de l'État - que reconnaissent d'ailleurs les théoriciens de la dérivation - de façon superficielle en le traitant tel qu'il doit être traité c'est-à-dire, comme l'indique l'appellation même, de façon relativement autonome.

Poulantzas ne se prive donc pas de placer, à l'occasion, une emphase analytique sur les rapports politiques quitte à la contre-balancer par un rappel constant que son analyse n'exclut pas la réalité économique mais qu'au contraire cette dernière sous-tend toujours les premiers. Ainsi quand Poulantzas affirme que l'autonomie relative de l'État actuel "constitue une variable à l'intérieur de limites invariantes" ⁴⁷, il exprime sa préoccupation réelle d'appuyer son analyse sur des fondements matérialistes sans que pour cela il s'empêche de bien traduire conceptuellement la réalité politique.

A cet égard, par exemple, Bob Jessop doit reconnaître que les théories du type de celles que défend Poulantzas laissent une marge de manoeuvre qui interdit à leurs contradicteurs de sauter trop rapidement aux conclusions "There is certainly no necessity in moving from a recognition of the role of hegemony as well as coercion in social reproduction to the conclusion that the state is neutral and able to conjure away the material bases of class antagonism".⁴⁸

⁴⁷N.Poulantzas, "Pouvoir Politique...", op.cit., p.298

⁴⁸Bob Jessop, op.cit., p.20

Chez Poulantzas on remarque justement ce souci de la réserve et de la nuance qui lui font précisément éviter le principal écueil théorique qui le guette et qui consisterait à donner trop d'ampleur à la notion d'autonomie relative de l'État. Ainsi, parmi les réserves qu'il pose face à cette dernière, il précise à plusieurs endroits que l'État n'est pas une instance rationalisante qui unifierait les contradictions internes du MPC de façon irrévocable contribuant ainsi à créer un quelconque capitalisme organisé, incontournable et indépassable. Pour lui, l'État est certes un facteur de cohésion mais qui n'agit absolument pas de façon neutre et purement "rationnelle" s'élevant au-dessus des luttes de classes. Au contraire: "il est l'expression concentrée de la lutte de classe".⁴⁹

b. Le rôle de l'État

On peut maintenant, à l'aide de l'analyse de Poulantzas, résumer le rôle et les fonctions de l'État dans le capitalisme avancé. L'État, en tant qu'"organisateur politique" de l'hégémonie du capital monopoliste, tend de façon globale à constituer une force de cohésion qui cherche à résoudre les contradictions du capitalisme. Or cet exercice est loin d'être simple en soi. L'État, comme cela a été souligné précédemment, n'est ni plus ni moins que le produit de la condensation des rapports de force qui le constituent. Sur le plan formel, il est donc à la fois instrument de domination et objet de compétition (pour la conquête de son contrôle) par les classes et fractions de classe hégémoniques.

⁴⁹Nicos Poulantzas, "Les classes sociales...", op.cit., p.

Ainsi, l'État étant si varié au niveau de la texture de sa composition sociale, (cette diversité se répercutant d'ailleurs au sein même de ses structures), il est évident que la nature précise de son rôle ne peut être l'objet d'une définition simpliste et unilatérale. Bien sûr, comme cela est précisé dans la section précédente, la raison d'être même de l'État est justement de surmonter ces contradictions essentielles, en suscitant et en générant sa propre unité interne (ce qui lui permet d'ailleurs de se constituer en sphère relativement autonome). Mais cela n'empêche pas que cette unité, en tant que résultat de rapports de domination et de subordination complexes, d'être elle-même une unité complexe.

Dans cette perspective le rôle de l'État qui en vertu et grâce à son autonomie relative, vise donc de façon générale à pallier les contradictions du système capitaliste, se manifeste concrètement sous diverses formes spécifiques exprimant cette complexité.

Sur le plan économique tout d'abord, la nécessité d'une résolution des contradictions qui menacent constamment l'équilibre du système capitaliste se concrétise sur un plan général par toute une série d'efforts visant à maintenir les conditions de la reproduction élargie du capital. Poulantzas identifie quatre axes principaux autour desquels s'articulent ces efforts.⁵⁰

1. Internationalisation des rapports capitalistes.
2. Extension de l'exploitation monopoliste.
3. Dissolution des formes autres que le capitalisme monopoliste.
4. Mise-en-oeuvre directe des contre-tendances principales à la baisse tendancielle du taux de profit, notamment:

⁵⁰ibid., p. 169

- a. par diverses mesures servant à augmenter la productivité et donc permettant l'extraction d'une plus-value relative accrue.
- b. par une dévalorisation d'une partie du capital constant.

Pour Poulantzas, les activités essentielles de l'État procèdent de ces quatre domaines principaux, ceux-ci étant les champs où se produisent les modifications structurelles fondamentales de l'économie capitaliste. Le rayon d'intervention économique de l'État ne se limite d'ailleurs pas à ces dernières et il serait possible de s'étendre sur le rôle de l'État au niveau du maintien et de l'entretien des infrastructures économiques, de la circulation, etc. Mais une telle nomenclature déborderait le cadre de ce travail.

L'autre pôle essentiel de l'activité de l'État se situe au niveau idéologique. L'État est en effet investi d'un rôle idéologique extrêmement dense. C'est ainsi qu'il constitue lui-même une représentation idéologique dans la mesure où il se pose en tant que représentant de l'intérêt "commun" de l'ensemble de la formation sociale qu'il coiffe formellement. De plus il est aussi un générateur important de représentations, de justifications et de rationalisations idéologiques servant à légitimer et à rendre acceptables les rapports capitalistes de production par le biais des diverses institutions qu'il contrôle.⁵¹ Celles-ci sont regroupées par Althusser sous le terme générique d'appareils idéologiques d'État.

Cependant Poulantzas, en présentant les champs de déploiement des interventions de l'État, prend bien garde de relativiser la portée de celles-ci. Ainsi d'une part il s'attache à limiter le caractère "inexorable" des interventions étatiques. L'État peut effectivement ralentir ou même suspendre ses interventions, selon les

⁵¹Louis Althusser, Positions, Paris, Éditions sociales, 1976, pp.92-97

nécessités politiques et économiques. D'autre part l'efficacité et l'effectivité de ces interventions sont loin d'être garanties. L'État n'est pas toujours en mesure de résoudre tous les problèmes qui exigent son intervention. A cet égard Poulantzas parle de l'absence d'un noyau rationnel de la planification capitaliste: "La planification capitaliste, dans le sens d'une maîtrise effective des contradictions de la production capitaliste, est proprement impensable...".⁵²

Enfin, Poulantzas approfondit la forme que prend l'interventionisme étatique en allant au-delà de la cristallisation de cette dernière au niveau de la distinction analytique entre sphère idéo-politique et économique. Il souligne en effet que l'action de l'État à ces deux niveaux, n'est pas compartimentée, mais au contraire tend à les regrouper et à les synthétiser.

"Les «conditions» politiques et idéologiques de la production interviennent elles-mêmes directement dans le procès de reproduction élargie du capital : elles en constituent les formes d'existence mêmes. Autrement dit, il s'agit d'un nouveau rapport du politique, de l'idéologie et de l'économique, qui transforme le champ et le contenu mêmes de ces termes, en ce sens que l'espace de la production se ré-organise «en fonction» des conditions politiques et idéologiques de la reproduction, les interventions de l'État à cet égard étant déjà, comme telles, des interventions économiques".⁵³

Ainsi les interventions économiques de l'État puisqu'elles entraînent presque automatiquement des modifications au niveau des rapports de production ont nécessairement des implications idéologiques. Ne serait-ce qu'en maintenant et en créant les conditions propices à l'expansion capitaliste, l'État ne remplit pas une

⁵²Ibid., p.173

⁵³Ibid., p.171

fonction strictement économique puisqu'il se trouve par le fait même à légitimer le système en tant que tel.

La mise en lumière de cette interpénétration des fonctions économiques et idéologiques revet une pertinence particulière dans le cadre de ce travail. En effet l'éducation qui en constitue le thème central est une fonction étatique qui se situe justement à la jonction des sphères économiques et idéologiques. En effet, l'éducation a un rôle économique important en permettant la reproduction de la force de travail tout en augmentant sa productivité par le biais de la transmission des connaissances servant à maintenir et à hausser sa qualification. A ce rôle économique s'ajoute une importante fonction idéologique, les institutions d'éducation étant des lieux privilégiés de la transmission des valeurs dominantes. Le prochain chapitre traitera ces thèmes plus en profondeur.

Deuxième chapitre

Rôle de l'éducation dans le système capitaliste

Comme cela a été expliqué dans le chapitre précédent, le rôle de l'État est principalement axé sur la reproduction. Il s'en suit logiquement que ces fonctions particulières, incluant l'éducation mettent beaucoup d'emphasis sur la dimension de la reproduction des rapports de production.

Cependant du point de vue de la présente analyse, il n'est pas suffisant de présenter l'éducation selon une perspective générale. Il faut encore définir plus spécifiquement son rôle. Pour cela il faut aller au-delà de l'apparence immédiate. En effet, le rôle formel de l'éducation est plutôt de nature égalitaire et démocratique, c'est-à-dire qu'elle est obligatoire, universelle et accessible. Spécifiquement, elle est sensée permettre aux individus d'accomplir leur plein potentiel, i.e., de se rendre aussi loin dans leurs études, et donc éventuellement aussi haut dans l'échelle sociale, que leurs capacités le permettent.

Cependant au-delà de cet aspect formel, la réalité concrète s'avère toute autre puisque l'éducation sert en fait à renforcer et à perpétuer la stratification sociale. Cette dernière recoupe la division du travail, c'est-à-dire les rapports de production concrets établis sur les lieux de travail. En ce sens, l'éducation vise d'abord à fournir à chaque couche sociales la qualification qui lui est nécessaire et appropriée en termes de connaissances, de techniques et de savoir-faire. D'autre part, l'éducation en plus de transmettre ces connaissances pratiques, immédiatement utilisables sur les lieux de travail, sert à inculquer les valeurs idéologiques fondamentales, propres à l'ordre social existant.

Dans cette perspective, le présent chapitre se penche d'abord sur les bases concrètes sur lesquelles s'appuient l'éducation universitaire en dégagant les conditions économiques générales qui justifient le rôle de l'éducation. Dans un deuxième temps on examine le fonctionnement pratique de l'éducation universitaire de façon à démontrer comment elle opère sur les plans économiques et idéologiques. Ensuite l'analyse porte sur les conséquences de l'éducation universitaire, abordées par le biais du marché de travail. Enfin, une fois cet examen du rôle général de l'éducation complété, nous nous pencherons plus spécifiquement sur le contexte ontarien. En effet, il apparaît nécessaire de définir le stade de développement de l'Ontario. Il est indispensable de dévoiler la situation économique de cette province, de façon à ce que les fonctions de l'éducation universitaire soit bien posées, à l'intérieur de la réalité matérielle où elles s'exercent.

A. Bases du rôle de l'éducation universitaire

Une des manifestations phénoménales les plus remarquables du développement du capitalisme est certainement la sophistication sans cesse croissante des techniques utilisées sur les lieux de production qui apparaît indissolublement liée à l'essence du capitalisme avancé. On peut répertorier les conséquences de la technicisation et de la mécanisation de la production selon qu'elles affectent le capital ou le travail.

Pour le capital, tout d'abord, il faut souligner le fait que les innovations technologiques ne constituent pas un absolu. Elles sont subordonnées aussi bien à

des considérations politiques (i.e., elles ne doivent résulter en une perte de contrôle des propriétaires des moyens de production au profit des travailleurs) qu'à des facteurs purement économiques, la recherche de la productivité maximale n'étant valable qu'en autant qu'elle positionne le capital avantageusement sur le marché, lui permettant de réaliser le profit maximal, et non dans la mesure où elle résulterait en une amélioration du rendement du travail en général. A cet égard, la preuve en est que si une machine recélant des perfectionnements techniques n'est pas plus rentable que le travail humain qu'elle remplace, elle sera sûrement laissée de côté.

"Le capitalisme n'introduit pas de nouvelles machines afin d'accroître la productivité du travail humain; ce n'est là qu'un résultat accessoire des buts qu'il poursuit. Le capitaliste introduit des machines pour réduire ses prix de revient, afin de vendre moins cher et de battre ses concurrents. Et il n'est possible de réduire les prix de revient à l'aide des machines que si les prix des machines sont eux-mêmes inférieurs aux salaires des ouvriers que la machine remplace."¹

Cependant, le machinisme ne peut être manipulé ainsi indéfiniment. Étant lui-même le résultat d'un complexe enchevêtrement de contradictions, les solutions qu'apporte le système capitaliste aux problèmes auxquels il est confronté se révèlent souvent eux même en dernière instance une source de contradictions et de difficultés.

Ainsi, l'intervention toujours croissante des innovations techniques dans la production qui représente un outil important de l'hégémonie capitaliste n'en recèle pas moins ses propres contradictions. En effet, la mécanisation implique des investissements énormes ce qui affecte la structure des capitaux impliqués. Comme le constate Marx, plus les machines s'avèrent indispensables, plus augmente la part relative du capital constant par rapport au capital variable et par

¹Mandel Ernest, Traité d'économie marxiste, tome 3, Paris Union Générale d'éditions, 1962, p.173

ricochet au capital total (autrement dit il y a une élévation progressive de la composition organique du capital social moyen) : "...la conséquence immédiate de cette tendance c'est que le taux de plus-value se traduit par un taux de profit général en baisse continue, le degré d'exploitation du travail restant sans changement ou même augmentant."² En somme, même si de façon immédiate le capital peut trouver son intérêt dans le progrès de la productivité sociale du travail, il est éventuellement confronté à une baisse tendancielle du taux de profit.

Enfin, il faut souligner le rôle stratégique du machinisme dans le processus de concentration poussée du capital. Étant donné les immenses investissements que nécessitent les achats de machines et les avantages que celles-ci permettent en termes de réduction des coûts par unité, de productivité accrue, etc., seules les très grandes entreprises peuvent assumer les dépenses qu'elles impliquent et donc en bénéficier ce qui renforce encore plus leur avance dans un cercle vicieux qui mène ultimement à l'absorption ou à la subordination des petits capitalistes. Ainsi, dès le début du siècle on constatait :

"En Grande-Bretagne, c'est la grandeur des entreprises et le niveau élevé de leur technique qui impliquent la tendance au monopole. D'une part, la concentration a pour résultat qu'il est nécessaire d'investir dans chaque entreprise des sommes énormes; aussi la création de nouvelles entreprises se heurte à des exigences toujours plus grandes en matière d'investissements, ce qui rend plus difficile leur constitution."³

Le développement de la technique, appliqué à la production, a aussi diverses conséquences directes sur les travailleurs. Sous le capitalisme concurrentiel, cela s'était traduit par une dévalorisation du travail. Ce processus se nuance cependant

²K.Marx, *Le Capital*, Livre troisième, *op.cit.*, p.210

³Hermann Levy, cité par V.I. Lénine, "L'impérialisme stade suprême du capitalisme", in *Oeuvres choisies*, vol.I, Moscou, Ed. du Progrès, 1977, p.668

sous le capitalisme avancé où la dévalorisation du travail est toujours présente sous forme de tendance, sa pertinence se vérifiant encore dans des branches où la division technique du travail a été historiquement très marquée comme dans les usines textiles où les ouvrières ne touchent guère plus que le salaire minimum ainsi que dans les secteurs affectés par des progrès technologiques (e.g., la dévalorisation du travail des postiers au Canada lors de l'introduction du tri automatique du courrier). Cependant cette tendance a été considérablement contrecarrée par l'organisation et la syndicalisation ouvrière.

Une autre tendance importante pour la classe ouvrière, conditionnée par la technique, est le passage de la dominante de l'extraction de plus-value absolue vers la plus-value relative. La première se caractérise par une recherche d'un rendement extensif de surtravail et/ou par le prolongement absolu de la journée de travail, alors que la seconde est le résultat d'une réduction du temps de travail nécessaire (i.e., une hausse de la productivité). Cette distinction est bien sûr analytique, dans la réalité ces deux aspects étant, comme Marx le précise, étroitement reliés : "(la plus-value absolue) forme la base générale du système capitaliste et le point de départ de la production de la plus-value relative"⁴. Cependant, si la seconde ne peut exister sans la première, c'est celle-ci qui est appelée à prendre une importance prédominante, au fur et à mesure que se développe le capitalisme, : "La production de plus-value absolue n'affecte que la durée du travail, la production de la plus-value relative en transforme entièrement les procédés techniques et les combinaisons sociales."⁵

⁴K.Marx, *Le Capital*, Livre premier, op.cit., p.363

⁵Ibid.

Ce passage de l'emphase sur la plus-value relative aux dépens de la plus-value absolue s'effectue sous la poussée de deux séries de facteurs, objectifs et sociaux. Ainsi sur le plan objectif, on peut noter que:

"...la plus-value absolue ne peut être accrue de façon illimitée. Sa limite naturelle, c'est d'abord la capacité de résistance physique des travailleurs. Le capital a intérêt à exploiter mais non à détruire la force de travail qui représente sa source constante de surtravail potentiel. Au-delà d'une limite physique déterminée, le rendement de l'ouvrier tombe rapidement vers zéro."⁶

D'autre part, l'organisation de la résistance ouvrière par les syndicats a éventuellement permis une réglementation de la journée de travail, la limite légale passant de 12 à 10 et enfin 8 heures. Le choix d'un accent accru sur la plus-value relative n'apparaît donc plus exclusivement comme une décision stratégique et délibérée des propriétaires des moyens de production mais également comme le résultat de facteurs politiques et sociaux.

La nécessité d'augmenter le taux de plus-value relative exige une éducation adéquate pour former une classe de travailleurs qualifiés et hautement spécialisés. L'éducation, pourtant, comme on le verra dans une prochaine section n'est pas ouverte à tout le monde et ne transmet pas des valeurs d'égalité. Avant de voir la disparité entre l'universalité de l'éducation en théorie et son utilisation particulière par les couches supérieures, on examine brièvement le rapport entre l'éducation et la croissance économique, y compris quelques méthodes de calcul qui servent à établir une corrélation entre l'éducation et l'expansion du capital.

⁶E.Mandel, *op.cit.*, p.41

B. Fonctionnement de l'éducation universitaire

1. Education et reproduction économique

Le premier apport économique qu'on puisse mentionner, concerne évidemment l'instruction élémentaire. "On va plus ou moins loin dans les études mais on apprend de toute façon à lire, écrire, compter, - donc quelques techniques..."⁷. Il ne faut pas sous-estimer ces connaissances du point de vue général du fonctionnement de l'économie. L'exemple classique de l'utilité de celles-ci, est la capacité que possède l'État de faire confiance aux citoyens pour qu'ils remplissent leur déclaration d'impôt, ce qui serait impossible (et beaucoup plus complexe et coûteux) sans une alphabétisation généralisée. On peut aussi citer parmi d'autres avantages, la production de livres et de diverses publications qui seraient hors de prix sans un grand bassin de lecteurs, la lecture des panneaux de signalisation routiers et mille activités quotidiennes propres à une société industrielle avancée qu'il serait impossible d'accomplir sans une population éduquée.

Ensuite, il y a le rôle de reproduction de la qualification de la force de travail par le biais de l'acquisition de savoirs "utiles", qu'Althusser qualifie ainsi par opposition aux savoirs "idéologiques".

"...il ne suffit pas d'assurer à la force de travail les conditions matérielles de sa reproduction, pour qu'elle soit reproduite comme force de travail. Nous avons dit que la force de travail disponible devait être "compétente", i.e., apte à être mise en oeuvre dans le système complexe du procès de production. Le développement des forces productives et le type d'unité historiquement constitutif des forces productives à un moment donné

⁷Louis Althusser, *op. cit.*, p.72

produisent ce résultat que la force de travail doit être (diversement) qualifiée et donc reproduite comme telle."⁸

Cependant même si cette fonction est bien réelle, comme en témoignent les nombreux cours "professionnels", écoles de métiers, etc., elle reste toutefois largement marginale, l'importance de la qualification étant inversement proportionnelle à la pénétration du phénomène de déqualification qui frappe cette catégorie de travailleurs, et réduit très souvent la formation nécessaire à l'accomplissement des tâches des travailleurs à quelques rudiments facilement acquis sur les lieux même de travail.

Par contre, l'éducation prend toute son importance quand rentre en ligne de compte la formation des travailleurs intellectuels. Cette utilité s'exprime tout d'abord par l'avancement de la recherche scientifique. Les chercheurs en faisant avancer la science et ainsi progresser la technique que cette dernière alimente et qui peut être ensuite appliquée fructueusement à la production, jouent un rôle économique substantiel.

Dans cette perspective, la formation de ces chercheurs qui est longue, complexe et élaborée, par les universités, s'avère vitale pour l'accumulation et la reproduction capitaliste. En outre en plus de former ces chercheurs, les universités offrent souvent à ces derniers, une fois tous leurs diplômes acquis, la possibilité de poursuivre dans des conditions idéales leur démarche scientifique (bien qu'on note depuis quelque temps une tendance à favoriser les laboratoires et les instituts de recherche privés⁹).

⁸Ibid., p.71

⁹S.Bowles and H.Gintis, op. cit., p.208

Une autre utilisation profitable des travailleurs intellectuels se trouve dans le procès de production même, i.e., par l'application directe des découvertes scientifiques et techniques, mais aussi par la formation de dirigeants qui planifient, contrôlent et gèrent de façon plus efficace ce qui a un impact multi-dimensionnel sur l'ensemble du procès de production et cela sans qu'un coût nominal ne soit assumé directement par l'employeur. Sur ce point Cohn ajoute,

"For example, the use of natural resources is augmented by education, as the latter provides managerial talents that can then exploit resources more effectively. At the same time, education may provide techniques to overcome the scarcity of some resources by substituting a plentiful resource for the scarce one. Without education, people would be far less adaptable to varying production needs."¹⁰

Tous ces éléments de l'éducation, soit alphabétisation, formation technique des travailleurs manuels, formation scientifique des travailleurs intellectuels sont donc indéniablement reliés à l'activité économique. A tel point d'ailleurs que toute une branche de la science économique s'est consacrée à son étude et a produit ainsi quelques résultats empiriques qui présentent un certain intérêt pour cette recherche.

En fait, l'existence de l'"économie de l'éducation" remonte aux premiers balbutiements de l'économie politique. On en retrouve des échos chez Adam Smith, John Stuart Mills ou Alfred Marshall, mais ce n'est vraiment que dans les années 50 et 60 qu'on a commencé à prendre conscience de son importance, sous la pression de l'essor du secteur de l'éducation. Les pionniers en la matière furent

¹⁰Elchanan Cohn, The Economics of Education, Cambridge, Ballinger Pub.,Co., 1979, p.148

surtout des économistes américains comme T.W. Schultz¹¹ et G.Becker¹² qui les premiers entreprirent d'en faire les estimés quantitatifs dans le but de constituer une théorie dite du "capital humain".

Cette théorie procède des prémisses de l'approche néo-classique et s'articule donc sur le modèle suivant :

- Tous les individus peuvent investir, sont libres de choisir ce sur quoi ils investissent, et recherchent un rendement maximal sur leur investissement.
- Ce rendement est calculé selon la théorie de la "productivité marginale" selon laquelle le salaire du travailleur est fixé par sa contribution marginale aux revenus de la firme. Le raisonnement de base se ramène donc à l'équation suivante:

ÉDUCATION = PRODUCTIVITÉ PLUS ÉLEVÉE = SALAIRE PLUS ÉLEVÉ

- Selon cette approche, le travailleur doit donc être considéré un peu comme une machine, i.e., un investissement qui s'il est de qualité suffisante (i.e., assez et adéquatement éduqué) rapportera en terme de productivité un rendement plus intéressant. "The only major difference between physical and human capital is embodied in individuals. Rather than purchasing a quantity of human capital in the market, a firm hires individuals possessing given amounts of human capital."¹³

¹¹T.W.Shultz, "Investment in Human Capital", American Economic Review(51), March 1961, pp. 1-17

¹²Gary S. Becker, Human Capital, New-York, National Bureau of Economic Research, 1964.

¹³R.W. Rumberger, Overeducation in the U.S. Labor Market, New-York, Praeger Publishers, 1981, p.22

Il n'est pas question ici de procéder à une critique exhaustive de cette théorie, qui est d'ailleurs bien sommairement résumée. Cette dernière n'est présentée que pour donner une illustration des fondements théoriques de quelques uns des efforts de démonstrations empiriques de l'impact économique de l'éducation, qui revêtent un caractère descriptif intéressant. Il faut mentionner cependant son manque d'esprit critique à l'égard du capitalisme qui se reflète dans certains choix méthodologiques discutables qui font porter les investigations empiriques sur la recherche de données individuelles (impact sur les salaires des individus, sur le taux de rendement de leur investissement personnel dans leur propre éducation, sur l'accroissement de leur productivité individuelle) aux dépens d'une illustration plus macro-économique de l'éducation.

C'est justement cette dernière dimension qui sera principalement abordée en fonction de ces aspects les plus intéressants du point de vue de cette recherche : soit le calcul de l'impact de l'éducation sur la croissance économique et l'évaluation des taux de rendement des investissements dans l'éducation.

Sans aucun doute une forte corrélation existe entre croissance économique et éducation. Becker, l'a remarqué en constatant que : "...few, if any countries have achieved a sustained period of economic development without having invested substantial amounts in their labour force, and most studies that have attempted quantitative assessments of contributions to growth have assigned an important role to investment in human capital"¹⁴. Ces vues concordent avec celles de James

¹⁴Gary S. Becker, op. cit., p.2

O'Connor¹⁵. Gordon W. Bertram offre des statistiques, pour le Canada, qui confirment la corrélation entre la croissance économique et l'éducation¹⁶.

Pour démontrer l'existence d'un rapport direct entre l'éducation et la croissance économique plusieurs méthodes ont été développées. L'une d'elles consiste à utiliser un indice de mesure comme le taux d'alphabétisation de la population ou le pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné qui est inscrit dans un niveau d'éducation quelconque.

Le taux d'alphabétisation est surtout utilisé pour le Tiers-Monde où il a permis d'arriver à des résultats intéressants. Ainsi, à partir du taux d'alphabétisation moyen en 1960 de 63 pays en voie de développement, un économiste de la Banque Mondiale a établi que plus un pays avait un taux élevé par rapport à cette moyenne d'alphabétisation, plus élevée avait été la croissance de son PNB per capita entre 1960 et 1977. Un taux supérieur par une marge de 16 pour cent par rapport à la moyenne d'alphabétisation de l'ensemble des pays observés, avait produit une croissance du PNB per capita de 2,4 fois plus élevée que la moyenne.¹⁷

Pour les pays industrialisés où le taux d'alphabétisation a pratiquement atteint un niveau optimum, les analystes préfèrent utiliser pour leurs calculs des variables telles que les taux de scolarisation et de fréquentation et le nombre des inscriptions pour un niveau de scolarité donné.

¹⁵J.O'Connor, The Fiscal Crisis of the State, New-York, St Martin's Press, 1973 p.115

¹⁶G. Bertram, "L'éducation et la croissance économique", in Pierre Bélanger Ed., Ecole et société au Québec, Tome I, Montréal, Ed. Hurtubise HMH, 1975, p.154

¹⁷Norman Hicks, Economic Growth and Human Resources, Banque Mondiale, Staff Working Paper, No.408

Une étude effectuée par Claude Montmarquette tente de relier la croissance du PIB per capita québécois et ontarien à l'évolution des inscriptions dans les secteurs secondaire, collégial et universitaire. L'auteur conclut qu'une hausse de 1 pour cent des inscriptions au secteur secondaire ajoute 0.2 pour cent à la croissance économique du Québec et 0.6 pour cent à celle de l'Ontario. Il ajoute, d'autre part, qu'aux niveaux collégial et universitaire, une augmentation de 1 pour cent des inscriptions ne provoquerait qu'une modification de 0.7 pour cent et de 0.3 pour cent en Ontario et au Québec respectivement.¹⁸

Une autre méthode de calcul révélatrice pour l'analyse du rapport entre l'économie et l'éducation est le taux de rendement de l'éducation. Ce type de calcul est basé sur les études dites de "coût-bénéfice", celles-ci s'appuyant sur une compilation de l'ensemble des coûts (capital investi, amortissement, revenus "perdus" par les individus, loyers, etc.) et des bénéfices (salaires anticipés, productivité accrue, etc.) On pondère ensuite les résultats en fonction de différents facteurs statistiques d'ajustement. On parvient ainsi à une évaluation globale des coûts et des bénéfices. Il ne reste plus alors qu'à mettre en rapport les deux données ainsi obtenues pour obtenir un taux de rendement.

Ces taux de rendement se répartissent en deux catégories : les taux de rendement "privés" et "sociaux". Ces derniers se distinguent ainsi : "Private returns were defined as the difference between after tax income differentials and 'total resources', whereas the social benefits were defined as the difference between

¹⁸Claude Montmarquette, "Le rôle du capital humain dans la croissance économique" : Les ressources humaines et la croissance économique, Cahier de l'ACFAS, No.23, 2ième semestre de 1984, pp.159-174.

before tax income differential and 'total resources costs'¹⁹.

Évidemment, cette technique, comme toute technique de quantification d'un phénomène social complexe, est vulnérable à la critique. La plus évidente concerne la négligence par cette dernière des facteurs non-quantifiables (motivation, habileté, satisfaction, qualité de l'environnement physique et social). On peut aussi lui reprocher le caractère spéculatif de l'estimation de variables importantes comme le "revenu perdu" par les étudiants (i.e., le salaire qu'ils auraient gagné s'ils avaient travaillé au lieu d'étudier), la sous-estimation de l'interrelation des facteurs, etc. C'est donc avec toutes ces réserves qu'il faut aborder les résultats de ces recherches.

Le premier tableau les concernant regroupe un ensemble de résultats obtenus aux E.U.

TABLEAU 1
Retour sur l'investissement privé et social
pour quatre années d'éducation universitaire
aux États-Unis

Auteur (s)	Année	Retour sur l'investissement-%	
		Privé	Social
Hansen (1963)	1950	11.4	10.9
Becker (1964)	1940	14.5	
	1950	13.0	
	1956	12.4	
	1958	14.8	
	1960	9.6	
Hanoch (1967)	1960	10.0	
Mincer (1974)	1940	21.4	10.7
Carnoy/Marenbach (1975)	1950	13.2	10.6
	1960	17.6	11.3
	1970	15.4	10.9
	1970	17.9	14.3
Raymond/Sesnowitz (1975)	1968	11.0-12.5	12.0-13.0
Freeman (1977)	1973	7.5-10.0	8.5-10.5

Source : E. Cohn, The Economics of Education, p.116

¹⁹Ibid., p.113

Comme on peut le voir, malgré des variations attribuables aux différentes méthodologies employées, l'écart ne dépasse jamais 10 points de pourcentage entre les résultats des différents auteurs et entre taux privés et sociaux. Des chiffres existent également pour le Canada.

TABLEAU 2
Retour sur l'investissement privé et social
pour quatre années d'éducation universitaire
au Canada (Hommes)

Auteur(s)	Année	Retour sur l'investissement-*	
		Privé	Social
F. Welch	1939	14.5	
	1949	13.0	
	1956	12.4	
	1958	14.8	
	1959	14.9	
Dodge	1961	12.2	9.2
Podoluk	1961	19.7	
Stager	1961	15.4	12.5
Mehmet	1961	11.12	
	1969	16.73	11.3
	1970	15.4	10.9
Conseil économique	1961	14.0	12.0
	1968	13.0	

Source : F. Welch, "Education in Production", Journal of Political Economy (78), 1970, p.36
Les autres proviennent d'un tableau préparé par:
David A.A. Stager, "Allocation of Resources in Canadian Higher Education", in Sylvia Ostry Ed., Canadian Higher Education in the Seventies, Economic Council of Canada, Ottawa, 1972, p.227 (Tableau 17)

Il existe également des données similaires pour l'Ontario.

TABLEAU 3
Retour sur l'investissement privé et social
par programme dans le système post-secondaire
ontarien 1968-1969 (Hommes)

Programme	Retour sur l'investissement-%	
	Privé	Social
Dentiste	56.5	19.59
Médecine vétérinaire	36.57	9.54
Travail social	30.53	9.73
Agronomie	27.55	8.03
Médecine	25.45	13.11
Pharmacie	24.73	9.96
Droit	20.60	12.74
Bibliothéconomie	14.08	8.52
Commerce	14.04	7.75
Foresterie	14.0	6.71
Architecture	13.65	8.03
Génie	13.59	6.56
Journalisme	11.52	7.71

Source : Commission on Post-Secondary Education of Ontario, Cost and Benefit Study of Post-Secondary Education in Ontario, April 1971, p.101 (Table 40)

Malheureusement, comme le précise D. Stager, des résultats comparables pour les années 70 au Canada ne sont pas disponibles²⁰, à l'exception notable d'une étude de O.Mehmet sur les taux de rendement privés. Selon celle-ci, en moyenne les taux de rendement privés pour les étudiants du niveau du bachelauréat seraient

²⁰David Stager, "Manpower Issues in Financing Canadian Universities" in David M. Nowlan and Richard Bellaire Ed., Financing Canadian Universities: For Whom and by Whom?, Toronto, Institute for Policy Analysis, University of Toronto, 1981, p.75

passés de 14 pour cent en 1961 à 22 pour cent en 1969 mais auraient décliné à 18 pour cent en 1972.²¹

Des indices fragmentaires d'une tendance vers le déclin, au cours de la décennie 70 des taux de rendement sont également disponibles. Par exemple, les salaires moyens de départ offerts par 80 compagnies canadiennes aux finissants universitaires pour la période de 1965 à 1977 ont baissé rapidement par rapport aux gains industriels moyens vers la fin des années 60 - début des années 70.²²

Que conclure de tout cela? Tout a abord, il faut noter que malgré le déclin enregistré durant les années 70, les taux de rendement se comparent encore très avantageusement aux profits de plusieurs corporations comme le note Cohn²³. Le gouvernement est cependant très sensible à ce genre de variation. En effet, les techniques d'analyse coûts-bénéfices sont des outils qui permettent aux administrateurs des institutions d'éducation et donc ultimement aux bureaucrates de l'État capitaliste, d'évaluer en termes économiques la performance des différents programmes: "...the major purpose of the analysis is to demonstrate that some programs provide higher returns than others. If this is so programs with low returns should be deemed inferior."²⁴ Il est d'ailleurs remarquable que le déclin des taux de rendement de l'éducation universitaire en Ontario s'est produit au même moment où l'État a redéfini ses priorités aux dépens de l'éducation universitaire.

²¹Ozey Mehmet, "Economic Return on Undergraduate Field of Study in Canadian Universities:1961 to 1972", Industrial Relations Industrielles, 1977, pp.321-339

²²Z. Zsigmont et al., Out of School- Into the Labour Force, Ottawa, Statistics Canada, 1978

²³E.Cohn. op. cit., p.117

²⁴Ibid., p.133

En effet comme nous le verrons dans le troisième chapitre de ce travail, les années 70 ont été marquées par une réduction des ressources consacrées à l'éducation.

Mais avant de procéder à cette analyse, il convient de compléter notre tour d'horizon du fonctionnement de l'éducation universitaire en nous penchant sur son rôle dans la reproduction idéologique.

2. Éducation et reproduction idéologique

L'État sur le plan idéologique constitue un symbole politique dont l'existence et la forme (État-Providence ou État social-démocrate) contribuent à légitimer le statu quo. Outre cette fonction symbolique l'État a aussi une fonction de contribution au maintien des valeurs idéologiques servant à rationaliser l'ordre social. L'éducation en tant qu'appareil idéologique d'État reproduit à sa propre échelle cette dualité étant à la fois symbole et créatrice de symboles, au niveau de l'articulation de son rôle idéologique.

Au niveau idéologique, l'éducation véhicule le principe libéral d'égalité mais au niveau pratique l'éducation est l'instrument du maintien de l'inégalité et de la différenciation hiérarchique. Cette section a pour objectif de démontrer comment cette disparité s'exprime au niveau pratique.

a. Transmission des valeurs dominantes

Plusieurs études examinent le rapport entre l'éducation et l'inégalité sociale. On constate, en effet, que les institutions d'enseignement ou les appareils scolaires

servent à reproduire la différenciation sociale selon un modèle hiérarchique et permettent de reproduire, sous une forme sublimée les rapports sociaux inégalitaires qui dominent dans la société capitaliste.

"Specifically, the relationships of an authority and control between administrators and teachers, teacher and students and their works replicate the hierarchical division of labor which dominate the work place. Power is organized along vertical lines of authority from administration to faculty to student body; students have a degree of control over their curriculum comparable to that of the worker over the content of his job."²⁵

Dans le même ordre d'idée, on assume que chaque niveau d'éducation sert principalement à former des travailleurs selon la place qu'ils occuperont dans la division du travail. Ainsi le niveau élémentaire satisfait les besoins d'instruction des ouvriers déqualifiés, le secondaire correspond aux besoins des ouvriers qualifiés et des cadres de bas niveau et enfin le niveau post-secondaire permet de former les cadres moyens et supérieurs. Le système d'éducation tend donc à reproduire une organisation sociale interne qui soit compatible avec le niveau hiérarchique auquel il correspond.

Ainsi la discipline est plus stricte dans les écoles primaires et plus lâches dans les universités reflétant d'une certaine façon le futur environnement de travail dans lesquels devront fonctionner les types de clientèle qui fréquentent ces deux niveaux d'éducation. Les ouvriers seront ainsi plus habitués en s'en remettre à l'autorité pour prendre les décisions et définir arbitrairement les règles de fonctionnement régissant les lieux de travail le respect de celles-ci étant assurés par une discipline mécanique. Les cadres pour leur part auront au cours de leur formation universitaire acquis plus d'autonomie et un sens de l'auto-discipline plus

²⁵S.Bowles and H. Gintis, op.cit., p.12

conformes aux fonctions de responsabilités qu'ils auront à exercer plus tard.

Cependant, c'est par le contenu même de l'enseignement dispensé par l'appareil scolaire, que la transmission manifeste et ostensible des valeurs des classes dominantes, s'affirme. En effet, on ne saurait sous-estimer l'importance d'un tel processus pour la survie du capitalisme. La stabilité de ce système, comme c'est le cas pour toutes les sociétés de classe d'ailleurs, exige non seulement la reproduction matérielle des rapports de production mais également leur reproduction dans la conscience de leurs protagonistes.

C'est pourquoi, partant de ce prédicat et du fait de la dégénérescence de la Famille et de l'Eglise, Althusser déduit que l'école est dans la phase avancée du capitalisme, l'appareil idéologique dominant, comme il le souligne avec l'argument suivant : "...aucun appareil idéologique d'État ne dispose pendant autant d'années de l'audience obligatoire...5 à 6 jours sur 7 à raison de 8 heures par jour, de la totalité des enfants de la formation sociale capitaliste."²⁶

Comment l'école utilise-t-elle ce temps? Poulantzas précise à cet égard : "ce qu'on enseigne principalement à la classe ouvrière, c'est la discipline, le respect de l'autorité, la vénération d'un travail intellectuel toujours «ailleurs» dans l'appareil scolaire"²⁷. Un autre auteur, Gorz, développe la même ligne d'argumentation : "Si on les scolarise (les travailleurs), c'est que sous prétexte d'instruction et à l'occasion de celle-ci (déviée de son but apparent), on tient à les socialiser d'une certaine manière : à leur enseigner la vénération du Savoir des

²⁶Louis Althusser, op.cit., p.96

²⁷N.Poulantzas, op.cit., p.271

Autres et de la culture monumentale, au détriment de la culture vivante non codifiée; à leur enseigner la soumission, la discipline, le respect et la hiérarchie."²⁸

Cette importance du contrôle idéologique par les classes dominantes est d'ailleurs mise en relief, comme J.Hallack, par la tendance des États à sous-investir dans l'éducation dans les pays capitalistes peu développés où il est encore possible de contrôler les masses populaires par des moyens autres, comme l'Église.

La diffusion de l'idéologie dominante par le biais de l'éducation se fait donc en fonctions de deux axes principaux. Le premier consiste à obtenir une acceptation passive du statu quo.

"Malgré des variantes au niveau du contenu et de l'intensité, le message dans son ensemble va dans le sens de la conformité à l'ordre économique et social existant, à ses principales valeurs et institutions et de leur acceptation. Les écoles ne parviennent peut-être pas toujours à déterminer l'acceptation du système de pouvoir en place; par contre, elles enseignent par la mise-en-oeuvre d'une multitude de moyens à la fois spécifiques et diffus."²⁹

Comme le précise Miliband, il y a plusieurs variantes, chrétiennes, laïques, libérales qui vont toutes dans un sens conservateur, et qu'il serait fastidieux d'exposer en détail ici. Parmi ces diverses versions mentionnons quand même de façon particulière l'idéologie technocratique qui est relativement nouvelle et semble justement coller très bien à la nouvelle petite-bourgeoisie. Claude Escande la relie explicitement aux valeurs distillées par l'appareil scolaire et la définit comme une "Idéologie de la négation des idéologies, elle est l'idéologie des serviteurs dévoués et inconditionnels du pouvoir établi."³⁰ Cette idéologie est d'autant plus utile au

²⁸ André Gorz, Critique de la division du travail, Paris Ed. du Seuil, 1973, p.98

²⁹ Miliband R., L'Etat dans la société capitaliste, Paris, Maspero, 1973, p.279

³⁰ Claude Escande, op.cit., p.29

maintien du statu quo qu'elle s'adapte aussi bien à la prétention à la neutralité de l'appareil scolaire qu'à son rôle de reproduction du système capitaliste.

Le second objectif, qui est dans une large mesure plus caractéristique de l'éducation universitaire, vise plutôt à susciter une adhésion active au capitalisme. On cherche par divers moyens à inciter les étudiants à adopter les motivations, les valeurs et les comportements pratiques qui conviennent à des travailleurs employés dans des entreprises capitalistes.

"Employers pay highly educated people more even when their education has taught them no specific skill, because they are more achievement-motivated, are more self-reliant, act with greater initiative in problem-solving situations, adapt themselves more easily to changing circumstances..."³¹

Enfin se pose la question à savoir comment tout ce processus de légitimation idéologique s'effectue. En fait il est clair que toute la planification pédagogique, le matériel didactique, les livres de références, les méthodes d'évaluation, les procédés d'enseignements, les programmes sont soigneusement scrutés, filtrés, examinés et censurés. En plus de ce contrôle "objectif" intervient aussi un contrôle "subjectif" qui porte surtout sur le personnel enseignant. Comme le précise Miliband, cet aspect ne doit pas être sous-estimé.

"L'une des raisons les plus importantes qui déterminent un tel état de choses (conformisme généralisé de l'éducation), c'est que dans tous les systèmes d'éducation, centralisés ou non, ceux qui sont responsables de la nomination des enseignants et des directeurs d'établissements évitent généralement de recruter des professeurs, et plus encore des directeurs, trop «enclins à la controverse»; et si ce terme dépasse le seul domaine politique, il englobe certainement les positions politiques «controversées», i.e., essentiellement celles d'extrême-gauche."³²

³¹Mark Blaug, Education and the employment problem in developing countries, Lausanne, International Labor Office, 1973, p.38

³²R.Miliband, op.cit., p.271

Enfin il faut souligner que dialectiquement, d'un point de vue conceptuel ou pratique, la notion du rôle idéologique de l'appareil scolaire en tant que promoteur actif des valeurs de l'ordre établi reste insuffisante. Comme le dit Althusser, l'appareil idéologique reste un champ de lutte de classes qui ne peut être réduit mécaniquement au rôle auquel voudrait le voir confiner les classes et fractions de classes au pouvoir.

A cet égard, il ne faut pas ignorer le rôle critique que professeurs et étudiants (particulièrement dans les universités) peuvent jouer à l'intérieur du système d'enseignement capitaliste, même si ce rôle peut sembler limité à certains moments et va certainement à contre-courant des structures institutionnelles.

b. Les inégalités d'accès à l'éducation

On a constaté au début du chapitre que, malgré le principe d'universalité avec lequel l'éducation est associée dans la plupart des sociétés où l'État-Providence a lancé des programmes sociaux, la réalité est tout autre. L'éducation universelle, surtout au niveau supérieur est un mythe. Par "mythe", il est entendu la rhétorique dont est l'objet l'école en tant que, comme le dit Gagnon³³, symbole des chances "données à tous" dans notre société. Selon ce mythe, l'appareil scolaire agirait comme un outil de promotion sociale où les plus capables seraient ceux qui se rendraient le plus loin dans le chemin de la connaissance et plus tard seraient aux principaux postes de commande de la société.

³³L.Gagnon, "Réflexions sur l'école", La Presse, 11 février 1986, p.A7

Il est vrai d'une part que l'éducation universitaire est un attribut indéniable des élites. Ainsi une étude effectuée au Québec démontre que le niveau d'instruction des hauts dirigeants industriels est sensiblement élevé. Le tableau suivant expose les faits saillants de cette étude.

Tableau 4
Niveau d'instruction
des hauts dirigeants industriels

Niveau d'instruction	Proportion (%)	
Primaire partiel	3.8) 9.8
Primaire complet.	6.0	
Secondaire et technique partiel	13.5) 34.4
Secondaire et technique complet	20.9	
Université sans diplôme	10.7) 53.0
Université avec diplôme	42.3	
Autres	1.9	
Sans réponse	0.9	
Total	100.0	

SOURCE : Arnaud Sales, La bourgeoisie industrielle au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979, p.224

Ainsi 42.3 pour cent de ce groupe de la classe dominante a obtenu un diplôme universitaire alors que comme l'indique le tableau 5 seulement 7.8 pour cent de la population canadienne est dans la même situation.

TABLEAU 5
Niveau de formation scolaire, Canada, 1976
Population de 15 ans et plus ne fréquentant
pas l'école à plein temps

<u>NIVEAU</u>	<u>A</u> <u>Diplôme</u> <u>conféré</u>	<u>B</u> <u>Aucun</u> <u>diplôme</u>	<u>A et B</u> <u>combinés</u> <u>conféré</u>
Primaire	N.C.*	N.C.	28.4
Secondaire	11.0	31.5	42.5
Collégial	10.2	4.7	12.5
Université	7.8	6.4	16.6

* Non compilé selon le diplôme conféré ou non-conféré.

Source : Recensement de Canada de 1976, Population :
Caractéristiques démographiques et niveau de scolarité,
Tableau 25, Ottawa, Statistiques Canada, 1978, p.25-1

Des chiffres tirés d'une étude effectuée sur la population franco-ontarienne en 1972 confirment pour l'Ontario la situation privilégiée des détenteurs de diplômes universitaires.

Tableau 6
Revenu des chefs de ménage
par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Moyenne	Pourcentage de la moyenne générale
Moins de la 5e	\$ 6435	72.6 %
5e - 10e	\$ 8177	92.2 %
11e - 13e	\$ 9262	104.5 %
Quelques années d'université	\$10232	115.4 %
Obtenu un diplôme universitaire	\$12442	140.3 %
Études graduées	\$13511	152.0 %
Total	\$ 8865	100.0 %

SOURCE : Y.Allaire et J.M. Toulouse, Situation socio-économique des chefs de ménages franco-ontariens, Ottawa, ACFO, 1973, p.31

Comme ce tableau l'indique, les individus qui détiennent un diplôme universitaire ont un revenu moyen de 40 pour cent supérieur à la moyenne générale. Cependant l'école sert plutôt de mécanisme d'allocation des positions dans la structure de classes. Elle agit comme un filtre, qui sépare le bon grain de l'ivraie et qui ultimement produit une situation où les rejetons de la classe dominante en sortent avec un diplôme qui facilite leur passage dans la classe de leurs parents, tandis que les ouvriers en émergent plus souvent qu'autrement, simplement convaincus de l'inévitabilité de leur médiocre situation; ce qui n'exclut pas que de temps à autre, l'un d'eux puisse se démarquer de la modestie de sa condition d'origine.

"Il est bien vrai que pour certains enfants issus de la classe ouvrière, l'école est un moyen de s'élever socialement : après tout, la société capitaliste avancée a besoin de puiser son personnel qualifié parmi un ensemble de jeunes toujours plus important. Mais, dans la très grande majorité des cas, les écoles servent essentiellement à confirmer la destinée de classe et de rang social."³⁴

En somme, à quelques exceptions près, qui deviennent évidemment des exemples servant à cautionner l'ensemble du processus, l'éducation s'assure de façon générale de transmettre les inégalités d'une génération à l'autre. Son rôle idéologique "externe" consiste donc à poser pour la galerie, i.e., à s'affirmer comme une institution démocratique de promotion de classe et d'égalisation, alors que cette assertion idéologique est en très grande partie frauduleuse puisqu'elle sert en fait d'outil de confirmation de classe. Les preuves de cette situation abondent.

³⁴R.Miliband, op.cit., p.267

La première est certainement la présence de la barrière de fait instaurée par le caractère biaisé des critères "méritocratiques" de sélection scolaire. En effet, il est bien connu que l'administration de tests dont les résultats proviendraient de la définition de critères "objectifs" est à la base des évaluations pédagogiques faites dans les institutions d'enseignement et est présentée comme la preuve de l'existence d'une sélection neutre qui ne récompenserait que l'excellence et les aptitudes inhérentes de chaque individu indépendamment de son origine de classe. Cependant cette neutralité est loin d'être réelle, comme l'explique Bowles :

"Given the capacity of the upper class to define excellence in terms on which upper-class children tend to excel (for example scholastic achievement) adherence to this principle yields inequalitarian outcomes (for example unequal access to higher education) while maintaining the appearance of fair treatment."³⁵

Ce pouvoir des classes dominantes de définir les critères qui les favorisent dans la sélection scolaire a bien été illustré dans un texte intéressant produit par la Centrale des Enseignants du Québec au début des années 70.³⁶ On y trouve une analyse du matériel pédagogique utilisé au Québec qui démontre par de multiples exemples son caractère biaisé favorisant dans toutes les principales matières l'apprentissage des enfants des classes dominantes en se référant constamment à leurs valeurs, leur expérience, leur vécu quotidien; ce qui tend à leur donner un net avantage sur leurs camarades des classes inférieures en terme d'évaluation de leur performance académique. Et de toute façon, même si on ne notait pas un tel infléchissement structurel en leur faveur, ces enfants seraient quand même en avance sur les autres en raison des attentes développées à leur égard, des traits de

³⁵S.Bowles. op.cit., p.327

³⁶Centrale des Enseignants du Québec, L'école au service de la classe dominante, 1972, 85 p.

leurs personnalités qui sont mis en valeur, de ressources familiales (bibliothèque privée, etc.) dont ils disposent.

Certains ont pourtant essayé d'étayer la mystification idéologique de la neutralité de l'école en invoquant une transmissibilité héréditaire des capacités intellectuelles qui expliqueraient la perpétuation des inégalités en milieu scolaire. Cependant, la démonstration de cette hypothèse s'est avérée des plus aléatoires. Cela s'explique tout d'abord par le fait que le critère utilisé est le "quotient intellectuel" qui, comme on le sait, est lourd de contenu idéologique et est donc loin de représenter la norme scientifique et objective mesurant les capacités intellectuelles innées qu'il prétend être.³⁷

En outre, les tentatives de corrélations statistiques qui ont été faites dans ce sens sont peu convaincantes comme le démontre le tableau suivant:

TABLEAU 7

Pourcentage des étudiants canadiens de niveaux secondaires planifiant de poursuivre des études post-secondaires selon le statut économique du père, les capacités intellectuelles et le sexe

Capacité intel- lectuelle	Garçons			Filles		
	Statut socio-économique			Statut socio-économique		
	Élevé	Moyen	Bas	Élevé	Moyen	Bas
Élevée	85.1	79.9	70.6	82.1	77.4	72.9
Moyenne	72.7	63.3	60.0	67.5	58.3	60.1
Basse	59.1	51.9	50.9	55.5	44.4	52.3

Source : Breton, Factors in the Career Decisions of Canadian Youth, p.140

³⁷F.Orivel, "Les nouvelles contraintes" in Planification de l'éducation pour la réduction des inégalités, Paris, Les Presses de l'UNESCO, 1981, p.125

Le croisement entre les capacités intellectuelles (établies selon le Q.I. et le statut économique) dénote un certain lien de causalité entre ces deux variables, mais sans aucunement exclure l'influence des origines de classes. En effet, il faut noter le fait que seulement 70.6 pour cent des jeunes hommes au Q.I. élevé mais de statut économiques modestes planifient poursuivre leurs études au niveau post-secondaire, ce même pourcentage est plus élevé (avec une différence de 14.5) parmi leurs contreparties de statut économique élevé. En somme, conclut un auteur qui cite ce tableau: "Social class has an effect over and above I.Q. The difference in post-secondary behavior cannot be completely reduced to differences in mental ability."³⁸

Une autre étude, de S. Bowles et Valerie I. Nelson, sur ce même type de corrélation, basée sur certaines équations de régression est parvenue à une conclusion encore plus négative:

"...if all direct socio-economic background influences on educational attainments, income and occupational status, were eliminated, leaving the genetic inheritance of I.Q. as the only mechanism by which a family could pass its level of social and economic privilege on to its offspring, the degree of intergenerational status transmission would fall to such an extent that at most one half of one percent of the variance of educational attainments, income or occupational states could be "explained" by socio-economic background"³⁹

Notons aussi qu'il existe aussi une très forte corrélation entre les revenus des parents et la poursuite d'études avancées (qui est sensée être un signe de succès

³⁸ Edward B. Harvey, Key Issues in Higher Education, Toronto, The Ontario Institute for Studies in Education, 1973, p.84

³⁹S.Bowles,V.I.Nelson,"The inheritance of I.Q. and the intergenerational reproduction on Economic Inequality" in The Review of Economics and Statistics, vol LVI, N.1 February, 1974, pp.47-48

académique), comme on peut le constater dans le tableau suivant dont les chiffres datent quelque peu mais dont la pertinence reste entière, le modèle qu'ils révèlent restant d'actualité.

TABLEAU 8
Fréquentation universitaire des
diplômés des écoles secondaires
selon le revenu familial (1967)

Revenu familial	Pourcentage de ceux qui ne vont pas à l'université
Moins de 3 000 \$	80.2
Entre 3 000 \$ et 3 999 \$	67.7
Entre 4 000 \$ et 5 999 \$	63.7
Entre 6 000 \$ et 7 499 \$	58.9
Entre 7 500 \$ et 9 999 \$	49.0
Entre 10 000 \$ et 14 999 \$	38.7
15 000 \$ et plus	13.3
 Ensemble de la population	 53.1

Source : U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, Current Population Report, Series P-20, No.185, July 11, 1969, p.6

D'autres chiffres plus récents, américains également, confirment la corrélation revenu familial/fréquentation universitaire.⁴⁰ Dans le tableau suivant, basé sur des données canadiennes, on peut appréhender par la composition socio-économique des étudiants du secondaire répartie selon le type de programme, le caractère de classe de l'appareil scolaire. Il faut signaler que le concept de statut économique

⁴⁰K.L.Stafford et al. "Social and economic factors affecting participation in Higher Education." The Journal of Higher Education, Sept/Oct, 1984 pp. 590-608

utilisé ici, qui est un amalgame du revenu familial, de la profession des parents et du niveau d'éducation atteint par ces derniers, est quelque peu eclectique et flou. Il s'agit toutefois d'une donnée indicative utile.

TABLEAU 9
Type de programme d'études secondaires
selon le statut socio-économique des parents

Type de programme	Statut socio-économique			
	Bas (%)	2 (%)	3 (%)	Haut (%)
Académique	49.7	62.6	74.1	90.6
Commercial	27.1	17.7	13.0	3.9
Technique /Professionnel	23.2	19.8	12.9	5.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Note : Le statut socio-économique est le résultat du revenu familial, de l'occupation professionnelle des parents et du niveau d'éducation de ces derniers.

Source : Preliminary Report on the Future Role of Universities in Ontario, Background Data, March 1981, Table 7.3

En effet, l'accès à l'université dépend en grande partie de la réussite du programme académique du niveau secondaire. Or, on constate qu'en Ontario près de 90.6 pour cent des étudiants de milieux favorisés suivent un tel programme contre seulement la moitié pour les enfants du niveau socio-économique le plus bas.

Cette même étude corrobore pour l'Ontario ce qui a été affirmé plus haut soit que les étudiants provenant des classes sociales plus élevées ont plus de chance de fréquenter l'université. Le tableau suivant découpe l'échantillon étudié selon le statut économique et le niveau d'éducation atteint.

TABLEAU 10
Niveau d'éducation atteint
selon le statut socio-économique des parents

Niveau d'éducation atteint	Bas (%)	Statut socio-économique		
		2 (%)	3 (%)	Haut (%)
Présentement inscrit à des études supérieures	14.7	9.0	17.4	58.9
Diplômé universitaire	14.3	19.8	19.3	46.6
A suivi des cours à l'université mais n'est pas diplômé	18.9	16.7	26.2	38.2
Diplômé d'un collège	27.5	30.2	21.6	20.7
A suivi des cours dans un collège mais n'est pas diplômé	30.0	22.3	27.6	20.1
Aucun post-secondaire	37.5	29.1	24.0	9.4

Note : Le statut socio-économique est le résultat du revenu familial, de l'occupation professionnelle des parents et du niveau d'éducation de ces derniers.

Source : Preliminary Report on the Future Role of Universities in Ontario, Background Data, March 1981, Table 7.5

Ce tableau montre bien que les étudiants ayant obtenu un diplôme universitaire proviennent de manière nettement prédominante du groupe à statut élevé (soit 46.6 pour cent). Cette prédominance est encore plus accentuée dans le cas des étudiants inscrits à des programmes d'éducation supérieure (maîtrise et doctorat), atteignant près de 60 pour cent.

Cette information doit être contrastée avec les données concernant le groupe de ceux qui n'ont eu aucune formation universitaire ou collégiale. Dans ce cas, les individus provenant des milieux plus favorisés sont beaucoup moins nombreux, ne constituant que 9 pour cent de ce groupe.

En somme l'affirmation selon laquelle l'éducation permet une distribution plus égalitaire des ressources de la société, qui fait partie de l'arsenal idéologique capitaliste est inexacte. Non seulement l'appareil scolaire, en particulier au niveau supérieur, sert de mécanisme de reproduction des classes dominantes, mais en plus, comme le démontre une étude empirique, les travailleurs ayant moins de 9 ans de scolarité financent indirectement par le biais de leurs impôts les étudiants de milieu aisé inscrits à temps complet à l'université.⁴¹

Enfin mentionnons que si, comme l'affirme l'idéologie dominante, l'éducation doit permettre une égalité plus grande, on pourrait croire que l'extension du secteur éducatif a réduit l'écart des revenus. Ce n'est pourtant pas le cas comme le constate l'économiste J. Hallak:

"La courbe de distribution de revenus est restée stable depuis plusieurs décennies dans un grand nombre de pays malgré l'expansion de la scolarisation. Si l'éducation influait de manière significative sur le niveau des revenus, l'égalisation des taux de

⁴¹Clément Lemelin, "La répartition des coûts de l'enseignement universitaire", Collection Dossiers, Conseil des Universités, septembre 1980, Tableau XIV

fréquentation scolaire aurait dû s'accompagner de diminution de la dispersion des revenus."⁴²

Nous avons donc abordé, dans cette section et la précédente, à la fois les bases objectives du rôle de l'Etat au niveau de l'éducation ainsi que les caractéristiques générales, sur les plans économiques et idéologiques de ce rôle. Il est maintenant nécessaire de voir comment se concrétise ces fonctions. En effet, l'actualisation effective du rôle éducationnel de l'Etat se manifeste dans son résultat, ou pour employer le langage systémique, dans son extrant, soit l'étudiant diplômé. Or le marché du travail constitue l'instance médiatrice où se cristallise l'utilité du diplômé, et donc ultimement du système universitaire qui l'a produit. La prochaine section va donc aborder cet aspect crucial.

C. Conséquences du rôle de l'éducation universitaire

1. Offre et demande de main-d'oeuvre qualifiée

Le marché du travail est en effet au coeur des objectifs fondamentaux de l'éducation qui sont de préparer le plus adéquatement possible des individus qui auront à remplir des tâches à divers niveaux de la hiérarchie, en leur fournissant la qualification appropriée ainsi que l'attitude idéologique compatible avec les rapports de classe. Son importance est d'ailleurs décuplée en raison du développement du besoin pour ce type de travailleur dont la genèse a été exposée dans la section précédente. Dans cette perspective, le marché du travail constitue donc l'actualisation concrète des fonctions de l'éducation, i.e., la manifestation par

⁴²J.Hallak, A qui profite l'école?, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p.98

l'embauche des diplômés, de l'utilité effective de l'appareil scolaire dans son effort de répondre aux besoins des capitalistes.

Pour traiter de cette question, il faut l'aborder sous l'angle par lequel la théorie économique conceptualise le marché, soit par le biais de l'offre et de la demande. La demande pour une main-d'oeuvre qualifiée a commencé à croître rapidement après la III^{ème} Guerre Mondiale, mais c'est surtout vers la fin des années 50 et durant les années 60 qu'elle s'est développée avec le plus de vigueur. Une explication un peu facile de ce phénomène, l'attribuait simplement au "baby boom" qui a marqué cette période, la pression démographique aurait créé une hausse de l'offre en terme de main-d'oeuvre et la demande pour cette dernière se serait tout simplement adaptée. Comme on peut le constater au Tableau 11, cette explication n'est valable qu'en partie.

TABLEAU 11
 Comparaison entre la croissance de la
 population canadienne et les effectifs
 étudiants dans les universités canadiennes
 (en % annuel moyen)

Période	POPULATION		EFFECTIFS ETUDIANTS	
	18 à 25 ans	18 et plus	Sous gradués à plein temps	TOTAL
1950-60	0.9	2.0	5.3	N.D.
1960-70	4.5	2.2	9.9	12.2
1970-80	2.3	2.3	2.1	2.8

Source : David K. Foot, "A Troubled Future? University Enrolments in Canada and the Provinces, in D. Nowlan, op. cit., p.38, (table 2)

En effet, on voit bien que pour la période 1960-70, la croissance des effectifs étudiants dans les universités canadiennes correspond à un taux de croissance plus rapide de la population de 18-25 ans, mais la taille beaucoup plus substantielle du premier par rapport au second indique que pour cette décennie le facteur démographique est insuffisant.

La vraie explication réside, comme le précise R.B. Freeman dans l'évolution de la structure économique, les activités industrielles et les changements technologiques. Il y a eu durant les années 60 une croissance économique accompagnée d'une modification de la structure industrielle qui a eu un impact certain sur la demande d'emplois exigeant un haut niveau de qualification.

"Industrial activities and technology are important because the relative employment of graduates within industries depends on what those industries do and how they do it. If resources are allocated to research and development or related activities that make intensive use of educated workers, demand for graduates will be high."⁴³

Cependant, l'envers de la médaille de cette réalité est que la situation économique risque de se détériorer, ce qui s'est produit effectivement. Comme l'indique une étude, la demande pour les diplômés universitaires a chuté et conséquemment avec elle leur salaire et même leur statut professionnel. Des chiffres récents, pour le Québec révélaient, par exemple, que seulement 70 pour cent des finissants du premier cycle trouvaient un emploi après avoir terminé leurs études.⁴⁴

Dans cette étude, des programmes comme Sciences de la santé où le taux de chômage des finissants est pratiquement nul ou Administration dont le taux de

⁴³Richard B. Freeman, The Overeducated American, New-York, Academic Press, 1976

⁴⁴André Noël, "Emplois : un avenir peu enviable guette les finissants universitaires", La Presse, 15 juillet 1985, pp.1-2

chômage des finissants est plus bas que la moyenne bien qu'en remontée, étaient identifiés comme étant "gagnants". La plupart des autres programmes étant considérés comme "perdants", comme Sciences pures, alors que les finissants de ce programme étaient confrontés à un taux de chômage de 50 pour cent. Les programmes d'Arts et Lettres connaissaient une situation similaire. Enfin dans le cas des programmes d'Éducation, l'étude notait que'il y avait plus de 300 finissants au Québec alors que 2,830 enseignants étaient "mis en disponibilité" en 1985.

Comme il est à prévoir, l'offre est plus ou moins à la remorque de la demande. Ainsi, le tableau 12 indique que durant les années 60, alors que la situation économique était florissante, les effectifs étudiants ont connu une croissance exceptionnelle. On notera en particulier le fait qu'entre 1964-65 et 1969-70 ces derniers ont doublé et pour l'ensemble de la décennie 60-70 on peut constater un bond en avant de 238 pour cent. Ce mouvement s'est cependant passablement ralenti entre 1974 et 1979 comme le montre le même tableau.

TABLEAU 12
Effectifs des étudiants de niveau
universitaires en Ontario
(1955-1979)
(étudiants à plein temps non-diplômés)

Années	Étudiants	Changement en %
1979-80	127 230	4.4
1974-75	121 853	33.3
1969-70	91 404	101.5
1964-65	45 369	67.9
1959-60	27 028	29.4
1955-56	20 889	-

Source : Preliminary Report of the Committee on the Future Role of Universities in Ontario, Background Data, March 1981, (Table 1.4.1)

Le tableau 13, démontre plus étroitement l'évolution des dernières années. Comme on peut le constater la fréquentation a tendu à s'adapter aux fluctuations à la baisse du marché par une diminution (assez minime cependant) entre 1977 et 1979 et pour les autres années par des hausses modérées (bien que soutenues).

TABLEAU 13
Effectifs des étudiants du niveau universitaires
(de 1972-73 à 1984-85)

Années	Étudiants	Changement en %
1984-85	288 530	2.49
1983-84	281 530	3.43
1982-83	271 870	4.71
1981-82	259 057	4.30
1980-81	247 903	3.55
1979-80	239 104	1.84
1978-79	234 699	1.20
1977-78	237 541	2.02
1976-77	242 445	1.93
1975-76	237 853	6.61
1973-74	210 106	5.80
1972-73	198 596	-

Sources Statistiques Canada, Statistiques de l'enseignement, Estimations 1983-84, 1982-83, 1981-82, p.20
Preliminary Report of the Committee on the Future Role of Universities in Ontario, Background Data, March 1981, (Table 1.2.5)

Cette tendance à l'adéquation entre enseignement post-secondaire et marché du travail est encore mieux illustrée au Tableau 14 où on peut voir l'évolution des

inscriptions par programme au cours des années 70. On y constate que des programmes notoirement "perdants" sur le marché du travail comme Arts et Sciences pures, ont déclinés en termes relatifs, alors que les programmes "gagnants" comme Administration ont plus que triplés (en termes absolus et relatifs). Cependant de façon générale, en dehors des programmes dont on signale ici les fluctuations, il y a eu une certaine stabilité qui a caractérisé la part relative de l'ensemble des effectifs.

TABLEAU 14
Proportion des étudiants dans certaines disciplines par rapport à l'ensemble des effectifs des étudiants à plein temps non-diplômés du système post-secondaire ontarien

Discipline	1969-70	1979-80
Arts	49.5	40.2
Sciences Pures	13.7	11.9
Administration	3.6	9.2
Education	3.2	2.8
Génie	9.9	10.0
Médecine	2.0	1.9
Nursing	1.7	1.6

Source : Même que pour le tableau 13.

Dans le contexte actuel de faible demande, cette adaptation seulement partielle de l'offre ne peut donc signifier qu'une chose, soit un surplus de diplômés. On assiste conséquemment au développement d'un phénomène de l'"overeducation" comme le qualifie certains économistes américains. Hallack préfère quant à lui un

terme plus descriptif pour nommer ce même processus : soit "stagflation scolaire", qu'il définit ainsi: "Inflation des effectifs et des coûts, stagflation des débouchés et stabilisation d'emplois."⁴⁵

Une des explications possibles de ce phénomène provient de l'économie néo-classique, qui attribue ce déséquilibre entre l'offre et la demande aux mauvais choix individuels des étudiants qui se préparent à entrer dans le marché du travail. Ce mécanisme, baptisé "Cobweb Effect" se résume essentiellement de la manière suivante. Plusieurs individus sont attirés dans une branche ou un secteur particulier de l'activité économique parce qu'il se caractérise par une certaine pénurie de main-d'oeuvre et donc recèle des possibilités d'emplois à statut et salaires élevés. Ainsi, pendant quatre ans, la période de temps nécessaire pour acquérir un diplôme de premier cycle qui devrait permettre à son détenteur de décrocher un emploi, un très large contingent d'étudiants auront fait le même calcul. Dans ces conditions, au moment de graduer il fera face à une très vive compétition, l'offre excédant la demande. Cela incitera un nombre plus restreint d'étudiants à choisir ce secteur d'études ce qui entraînera éventuellement une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans ce secteur et une répétition du cycle.

Comme beaucoup d'explications émanant de l'économie néo-classique, le "Cobweb Effect" n'est pas sans fondements. Basée sur des données empiriques et une observation du déroulement de l'évolution du marché du travail en correspondance avec l'offre des diplômés de fraîche date, elle reflète une certaine réalité, elle n'est pas cependant sans comporter certaines lacunes.

⁴⁵J.Hallack, op.cit., p.149

Le "Cobweb Effect" n'est finalement qu'une tentative de camoufler un cycle par un autre. On semble en effet supposer que le cycle de la formation universitaire existe par lui-même, étant animé par les "choix individuels" des agents impliqués. Or le moteur de ce mécanisme se trouve dans l'économie capitaliste qui est soumise dans son ensemble à des fluctuations cycliques.

C'est plutôt cette incapacité du capitalisme de parvenir à un niveau et une qualité de planification économique tels que le rythme de son développement cesserait d'être inégal et déséquilibré, qu'il faut invoquer pour expliquer les cycles décrits ci-haut. Pourtant on pourrait croire, étant donné que l'éducation universitaire relève de l'État, que les politiques gouvernementales seraient en mesure de s'ajuster au marché. Or, comme cela a déjà été expliqué au Chapitre I, le capitalisme ne peut maîtriser définitivement toutes ses contradictions et ses efforts allant dans d'une planification, sont par définition limités à une "orchestration" des crises et non à une élimination de ces dernières.

Or, il semble que, dans le cas de l'éducation universitaire, ce soit bien cette dernière explication qui soit applicable. En effet, en ce qui concerne la planification de l'offre de main-d'oeuvre qualifiée où l'État a des responsabilités fonctionnelles, il apparaît que ce dernier tente effectivement d'ajuster l'offre mais sans remettre en question les mécanismes mêmes de l'économie capitaliste, ce qui limite singulièrement la portée de ses efforts. En effet, cette tentative de planification repose non pas sur une intervention directe de l'État en vue de définir l'offre et la demande, mais sur l'élaboration de modèles prévisionnels dont les limites méthodologiques et la précision approximative ne sont plus à démontrer. Ainsi, une de ces analyses des futurs besoins de main-d'oeuvre pour l'Ontario, soulignait:

"Unfortunately, enrolment forecasts in which one might express considerable confidence, at least over the first 5 to 10 years, are disappointing guides to the answering of major policy questions. It must be conceded that the analysis of the relationship between manpower forecasting raise a number of questions and answer few."⁴⁶

Cette même étude menée à la fin des années 60, se trompait d'ailleurs largement, s'avérant trop optimiste et n'anticipant que partiellement les bouleversements économiques qui ont marqué les années 70. Mais si la prévisibilité de l'économie est finalement assez limitée, l'État a toujours la ressource de chercher à s'adapter aux réalités qui émergent, comme cela sera envisagé dans le Chapitre III de ce travail.

Enfin il faut aussi noter que la marge de manoeuvre de l'État est augmentée par le fait qu'il constitue lui-même une composante importante de la demande en main-d'oeuvre qualifiée. L'État, en effet, embauche énormément de main-d'oeuvre qualifiée pour faire fonctionner sa bureaucratie et ses appareils. Le secteur éducatif lui-même apparaît comme un grand consommateur de celle-ci. Cependant, malgré l'autonomie relative de l'État, ce dernier n'est pas isolé des contraintes économiques de l'accumulation capitaliste et a dû emboîter le pas avec le secteur privé et diminuer ses propres besoins en diplômés récents.

⁴⁶J.Holland et al, Manpower Forecasting and Educational Policy. Commission on Post-Secondary Education in Ontario, August 1971, P.XIII

2. Conséquences de la surproduction de main-d'oeuvre qualifiée

Du point de vue de la crise fiscale de l'État, ce dernier a tout intérêt à essayer de contrôler ses dépenses, par exemple en essayant de ne former que les contingents de travailleurs qualifiés qui répondent exactement aux besoins du marché du travail, d'où les tentatives de planification plus ou moins heureuses mentionnées ci-haut.

Cependant du point de vue de l'économie capitaliste, l'existence de surplus de main-d'oeuvre qualifiée, n'est pas sans comporter certains avantages. En effet ce surplus constitue une sorte "d'armée de réserve" de travailleurs au sens que Marx donnait à ce terme.

"Pendant les périodes de stagnation et d'activité moyenne, l'armée de réserve industrielle pèse sur l'armée active, pour en refréner les prétentions pendant la période de surproduction et de haute prospérité. C'est ainsi que la surpopulation relative, une fois devenue le pivot sur lequel tourne la loi de l'offre et de la demande de travail, ne lui permet de fonctionner qu'entre des limites qui laissent assez de champ à l'activité d'exploitation et à l'esprit dominateur du capital.⁴⁷

Marx ne limite donc pas le rôle d'une armée de réserve à son aspect strictement économique (c'est-à-dire en exerçant une pression à la baisse sur les salaires) mais conçoit également sa dimension politique. En effet, sur les lieux de travail, la position hégémonique de l'employeur se trouve renforcée par le fait qu'il peut plus facilement remplacer un employé qu'il renvoie.

"...the employer has the formal right to hire and fire. This right is effective, however, only when the cost to workers is high; that is when there is a large pool of labor with the appropriate skills available in the larger society, into which workers are threatened to be pushed. Indeed we shall suggest that the maintenance of such a

⁴⁷K.Marx, *Le Capital*, Livre premier, *op. cit.*, p.460

"reserve army" of skilled labor has been a major and not unintended, effect of education through the years."⁴⁸

En outre le marché du travail saturé de travailleurs qualifiés voit s'élever le niveau de scolarisation des chômeurs ce qui permet aux éventuels employeurs de hausser leurs exigences pour certains postes sans qu'il leur en coûte plus cher. "Ainsi en cas d'expansion d'un échelon donné du système d'enseignement, il s'ensuit tout simplement qu'un plus grand nombre de personnes instruites occupent des postes précédemment pourvus par des personnes qui le sont moins."⁴⁹

En somme, pour un poste qui auparavant ne requérait qu'un certificat d'études secondaires, on pourra maintenant exiger un diplôme collégial ou même universitaire, sans pour autant que la valeur de la tâche à effectuer et le statut professionnel peu élevé qui y est associé ne soient fondamentalement modifiés. Ainsi on assiste de plus en plus à la multiplication de ce que Bowles et Gintis qualifient de "skilled sub-professional white-collar workers"⁵⁰. Cette catégorie comprend les assistants médicaux, dessinateurs, adjoints au chef du personnel, etc. Cette tendance bien que coïncidant avec la conjoncture du marché du travail, correspond à une tendance fondamentale, déjà soulignée précédemment, soit la déqualification du travail.

La mise en oeuvre de nouvelles techniques, si elle découpe les tâches en fonctions de plus en plus partielles et insignifiantes, dans chaque phase de son

⁴⁸S. Bowles and H.Gintis, op. cit., p.55

⁴⁹Marc Blaug, "Réflexions sur le rapport entre la distribution de l'instruction et la distribution des revenus dans les pays en développement", in Planification de l'éducation pour la réduction des inégalités, Paris, Presses de l'UNESCO, 1981, p.91

⁵⁰S.Bowles et H.Gintis, op.cit., p.205

implantation, crée aussi dans une proportion plus réduite un certain nombre de fonctions exigeants des capacités et des qualifications relativement considérables. Mais comme le soutient André Gorz, ces tâches elles aussi seront éventuellement re-décomposées et déqualifiées :

"L'automatisation...accompagnant une mécanisation qui déqualifie et parcellise les tâches de production, elle déqualifie et parcellise les tâches de contrôle elles-mêmes. Après que la mécanisation a dépossédé les ouvriers de tout pouvoir de contrôle, transférant celui-ci à des agents séparés, l'automatisation transfère à son tour la fonction de contrôle à des machines qui contrôlent les ci-devants contrôleurs."⁵¹

Le surplus de main-d'oeuvre qualifiée permet donc de renforcer cette tendance.

Il est à noter finalement que cette façon de voir qui assimile les travailleurs à une simple marchandise, a des conséquences qui se prolongent assez loin et qui constituent sinon un résultat sciemment recherché, du moins un effet secondaire bénéfique pour la classe dominante de l'incapacité de l'État à planifier rationnellement et efficacement par rapport aux besoins spécifiques du marché la production de diplômés par les institutions universitaires. Il se trouve même des auteurs pour souhaiter que la production de surplus de travailleurs qualifiés devienne une politique ouverte et consciente de l'État.

"Just as natural resources may be stockpiled to deal with possible future shortage, consideration should be given to maintaining specialists in fields with limited current demand in order to preserve the capability of exploiting unexpected new breakthrough."⁵²

⁵¹ André Gorz, *op. cit.*, p.96

⁵² Richard B. Freeman, "Investment in Human Capital and Knowledge" in Capital for Productivity and Jobs, E. Shapiro Ed., New-York, The American Assembly, Columbia University, 1977, p.120

En somme, la mise en pratique de la fonction éducative par l'appareil d'État est loin d'être simple et comporte un grand nombre de contradictions qui ne sont pas toujours facile à manier. Ainsi ces surplus de main-d'oeuvre bien qu'utiles à bien des points de vue pour les propriétaires des moyens de production peuvent quand même apparaître irrationnelles aux concepteurs et aux gestionnaires des politiques gouvernementales en la matière.

Après ce long exposé sur l'éducation, on arrive à notre étude de cas particulier, à savoir la reproduction du capital et l'éducation en Ontario. On espère avoir assez d'éléments pour mieux saisir le contexte ontarien. Il est nécessaire de définir le stade de développement de l'Ontario, pour éclaircir la situation économique de cette province, afin que le rôle de l'éducation universitaire soit bien perçu à la lumière de son contexte objectif.

D. L'Ontario : une économie capitaliste avancée

De façon surprenante, il existe peu d'études spécifiques sur l'économie de l'Ontario. Comme le souligne un auteur qui a justement essayé de combler ce vide: "Ontario has not been seen as a region. Almost unconsciously historians have equated the history of the province with that of the nation..."⁵³ Il existe cependant des données assez intéressantes qui permettent d'esquisser un rapide tableau d'ensemble de l'économie de l'Ontario.

⁵³K.J. Rea, The Prosperous Years: The Economic History of Ontario 1939-1975, Toronto, University of Toronto Press, 1985, p.vii

Cette province a joui dès les débuts de la colonisation d'avantages exceptionnels sur le plan économique. Ses richesses en termes de ressources naturelles et sa localisation centrale sur le continent ont en effet constitué des facteurs décisifs contribuant au démarrage spectaculaire de l'économie capitaliste dans cette région. Ainsi on note au tableau 15 que la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier est passée de \$48 millions en 1870 à \$266 millions en 1910.

Tableau 15
Valeur ajoutée dans la production
manufacturière en Ontario
1870-1921
(\$000)

Année	Total	% de croissance
1870	48 000	
1880	65 000	1870-80 37.2
1890	107 000	1880-90 67.6
1900	99 000	1890-1900 -7.5
1910	266 000	1900-10 167.7

SOURCE : David F. Walker, "Energy and Industrial Location in Southern Ontario, 1871-1921" in D.F. Walker and J.H. Bate Eds., Industrial Development in Southern Ontario, Waterloo, University of Waterloo, 1974, p.42

Cette croissance rapide témoigne de la capacité des industriels ontariens de tirer pleinement avantage de la proximité de l'Ontario avec le bassin industriel

américain des Grands Lacs et de l'imbrication de l'Ontario au coeur des principaux axes de communication et de transport (et donc d'échange) de l'Amérique du N.à.

Le développement industriel de l'Ontario s'est donc poursuivi après la période indiquée au tableau 15, avec cependant un ralentissement, comme partout ailleurs dans le monde lors de la Grande Dépression. En 1933, en effet, la production de biens manufacturés en Ontario a chuté à \$465 millions. Cependant dès 1939 cette dernière rebondissait à \$791 millions. Le tableau 2 décrit l'évolution de la valeur de la production manufacturière en dollars courants.

Tableau 16
Valeur de la production manufacturière
1939-1975

Année	\$ courants (millions)
1939	791 117
1942	1 669 191
1945	1 719 951
1950	3 068 142
1955	4 426 655
1960	5 215 229
1965	7 881 825
1970	10 524 756
1974	18 128 835
1975	18 357 809

SOURCE : K.J. Rea, The Prosperous Years: The Economic History of Ontario, 1939-1975, Toronto, University of Toronto Press, 1985, p.194

Comme l'indique ce tableau, la croissance du secteur manufacturier ontarien a été stimulée assez radicalement par l'augmentation de la demande découlant de la IIIème Guerre Mondiale et s'est maintenue à un niveau relativement régulier au cours des années 50 et 60 pour ne connaître un ralentissement marqué qu'à partir de la moitié de la décade 70.

Il faut également souligner la productivité élevée de l'économie ontarienne qui de tout temps a constitué un trait majeur de cette dernière. Ainsi, en 1960, par exemple, l'extrait net par travailleur en Ontario était supérieur à la moyenne canadienne dans 175 industries manufacturières.⁵⁴

Enfin, il faut noter que ce développement économique a permis une diversification assez approfondie de l'économie ontarienne qui dispose d'un solide secteur primaire (métallurgie, pâtes et papiers) et secondaires (textiles, appareils électro-ménager, automobiles) ainsi que d'un secteur de pointe vigoureux (industrie chimique et pétro-chimique, équipement électronique, équipement de transport).

Suite à la remarquable croissance soutenue de son économie l'Ontario se qualifie maintenant en tant qu'économie capitaliste avancée. Dans cette perspective, une des tendances principales du capitalisme avancé, telles qu'indiquées par Poulantzas⁵⁵, soit la concentration du capital et son revers, la dissolution et l'élimination progressive des formes non-monopolistes du capital s'exprime de manière très claire en Ontario.

⁵⁴C.R.A. Kahn "The Structure and Concentration of Ontario Manufacturing in its Relative Position in Canada", Ontario Economic Review, I (May 1963 - April 1964).

⁵⁵N.Poulantzas, op.cit., p.169

On note, en effet, en termes absolus, dans les données canadiennes, où le poids de l'Ontario est prédominant, l'existence d'un degré de concentration très élevé de l'activité économique.

Le Tableau 17 fournit une bonne indication de l'ampleur de ce phénomène.

Tableau 17
CONCENTRATION MESURÉE PAR LA PART DE L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES AU CANADA
 1977
 (en %)

Activité économique	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			
	25 plus importantes entreprises	100 plus importantes	500 plus importantes	Toutes les entreprises non-financières
Ventes	21.3	36.9	53.3	100
Actifs	29.4	47.5	65.2	100
Avoirs	26.4	47.5	67.6	100
Profits	25.4	45.5	66.3	100

Source : Statistique Canada, Rapport annuel du ministre des Approvisionnements et services dans le cadre de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Rapport annuel - 1978, Partie I: Corporations, 1980.

La concentration de la production et du capital est donc à un stade très élevé, un nombre très restreint d'entreprises géantes, privées ou étatiques, canadiennes ou étrangères (surtout américaines), contrôlent une part considérable des activités du pays.

Comme le montre le Tableau 17, les 25 plus importantes entreprises du pays (soit environ 0,01 pour cent du nombre total de 250 000) comptaient pour plus d'un cinquième des ventes globales, pour plus d'un quart des profits et avoirs et pour près du tiers de l'actif total de toutes les entreprises du pays.

Même si le degré de concentration au Canada est déjà extrêmement élevé, la tendance à une concentration encore plus poussée du capital se poursuit. Comme l'illustre le Tableau 18, le pourcentage des ventes, de l'actif et des profits attribuables aux 500 plus grandes entreprises a augmenté de 12 pour cent au cours de la période indiquée.

TABLEAU 18
TENDANCE VERS UNE PLUS GRANDE CONCENTRATION
DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE
1974-1978

Année	500 plus importantes entreprises Pourcentages de l'activité économique (%)		
	Ventes	Actif	Profits
1974	51.2	59.2	63.4
1977	53.3	65.2	66.3
1978	54.0	66.0	66.0

Source : Statistiques Canada, Rapport annuel du ministre des Approvisionnement et services..., op.cit.

Il est évident que ce redéploiement du capital n'est pas sans comporter des effets concrets sur la structure industrielle canadienne. Jorge Niosi remarque, par exemple, que depuis 1975 l'économie canadienne a connu une vague sans précédent de fusions et de réorganisations. Il note que les grands groupes financiers traditionnels, notamment Brascan, Argus et Eaton, ont été au centre de plusieurs transactions pour le contrôle de compagnies canadiennes. Mais de nouveaux groupes comme Olympia and York, ou des groupes auparavant peu

diversifiés comme La Laurentienne (assurances) et Thompson (joumaux) ont entrepris une expansion très rapide en pénétrant dans de nouveaux secteurs.⁵⁶

Fred Caloren a analysé les facteurs objectifs qui ont sous-tendu le phénomène de la re-structuration industrielle en Ontario en tant que corollaire du processus de concentration du capital. Cette re-structuration a, en effet, été substantielle en Ontario.

Caloren note qu'au sein d'un échantillonnage assez limité d'entreprises en 1971 et 1972, 97.000 travailleurs des secteurs manufacturier, minier et commercial avaient été mis à pied; de ce nombre 27.000 voyaient leur emploi supprimé sur une base permanente et 35.400 pour une période de six mois ou plus. Durant cette même période, 297 usines fermèrent leurs portes.⁵⁷

Pour expliquer ce processus, Caloren invoque la dévaluation du capital dans certains secteurs devenus improductifs. Caloren note en effet que dans les économies avancées, certains secteurs industriels sont poussés dans les marges de l'économie, par les secteurs monopolistiques en conséquences de quoi elles deviennent fort peu rentables, elles tendent à avoir une composition organique assez faible et se prêtent peu ou mal à un processus de mécanisation.

"Enterprises in these industries meet up, in a recession, with added costs, further decline in returns, or losses, which cause capitals among them to withdraw completely and permanently from the field. Numerous, permanent plant closings in certain designated industries in the Ontario setting like leather (foot-wear), textiles, knitting and clothing, segments of electrical products, retail trade, wood products and food processing manifested this

⁵⁶Jorge Niosi, Le contrôle financier du capitalisme canadien. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1982, p.219

⁵⁷F. Caloren "The logic of Layoffs and Factory Closures" in F. Caloren, P. Gingrich, M. Chossudovsky, Is the Canadian Economy Closing Down, Montréal, Black Rose Books, 1978, p.29

ngoing degradation of capitals and the tendency toward demobilization of capital by enterprises."⁵⁸

Cette dévaluation du capital débouche donc sur une élimination progressive des secteurs non-rentables ou à leur intégration à l'intérieur de vastes conglomérats industriels. Il est à noter que cette intégration peut être formelle, ces entreprises devenant des filiales ou des départements de ces conglomérats ou informelle comme c'est le cas pour les producteurs de pièces de rechanges pour l'industrie automobile en Ontario qui tout en étant formellement indépendants sont étroitement inféodés par le biais de liens sous-contractuels, aux principales compagnies fabricantes d'automobiles.

En somme l'économie ontarienne, tant par son niveau de développement objectif que par le type même de contradictions aiguës et complexes auxquelles elle est confrontée, s'avère bien être une économie capitaliste, et c'est à la lumière de cette réalité que devra être envisagée l'analyse du rôle de l'éducation universitaire au sein de cette société spécifique.

Le présent chapitre a donc permis d'examiner le rôle général de l'éducation en Ontario. Dans un premier temps nous avons dégagé les bases de ce rôle en démontrant comment les développements économiques des dernières décennies ont généré un besoin de main-d'oeuvre qualifiée. Ensuite nous avons mis en lumière le fonctionnement de l'éducation dans le cadre de ses fonctions de reproduction économique et idéologique. Nous avons subséquemment envisagé les conséquences du rôle de l'éducation universitaire en démontrant les liens spécifiques qui se nouent entre l'éducation universitaire et le marché du travail. Enfin, nous avons complété cette analyse du rôle général de l'éducation en décrivant le contexte

⁵⁸ Ibid., p.32.

économique global dans lequel s'inscrit l'étude de cas particulier que nous avons retenu, à savoir l'Ontario. Cette analyse confirme notre hypothèse selon laquelle l'éducation et en particulier l'éducation universitaire reflète de manière adéquate le rôle de l'État dans le contexte capitaliste en ce sens qu'elle répond à la nécessité de produire en fonction du marché du travail des spécialistes et des experts dont les connaissances serviront sur le plan économique à rationaliser le procès de production, haussant ainsi le la plus-value relative, et sur le plan idéologique à justifier les rapports de production.

Dans le prochain chapitre, nous devons poursuivre notre approfondissement du cas particulier qui nous préoccupe. Pour ce faire, nous aborderons les politiques éducationnelles au niveau universitaire en Ontario par le biais de l'allocation matérielle dans ce secteur. Cela nous permettra d'envisager concrètement l'ampleur et la nature de l'implication de l'État provincial ontarien au niveau de l'éducation.

Troisième chapitre
L'État et l'allocation matérielle
dans le secteur de l'éducation universitaire en Ontario

Dans le premier chapitre, était constatée l'importance du rôle de l'Etat tant sur le plan de l'intégration idéologique que de la reproduction économique. Dans le second chapitre, l'analyse s'est concentrée sur le rôle d'un appareil précis de l'Etat capitaliste, soit l'appareil scolaire et en particulier sa composante universitaire. Cette dernière regroupe en effet de manière synthétique la dichotomie idéologie/économie, qui est bien caractéristique de l'Etat capitaliste.

Le troisième chapitre, pour sa part, se penchera plus spécifiquement sur la profondeur de l'implication de l'Etat dans l'éducation universitaire par le biais du critère quantitatif le plus commode et le plus révélateur qui soit disponible, soit le financement. Ce choix s'imposait naturellement car d'une part il nous permet de fonder empiriquement notre analyse et d'autre part il est clair que ces chiffres n'ont pas une dimension strictement quantitative et sont eux-mêmes le résultat d'orientations et de priorités politiques précises en rapport avec les impératifs de la reproduction du capital.

C'est donc dans le but de dévoiler ce dernier aspect que l'analyse sera découpée en trois parties principales. Les sources de financement de l'éducation universitaire seront tout d'abord examinées de façon à donner une idée du positionnement stratégique des différents acteurs politiques impliqués. Ensuite sera abordée la question de l'ampleur du financement, c'est-à-dire de l'importance de ce dernier par rapport à l'économie ontarienne ainsi qu'en relation avec les besoins spécifiques auxquels les universités ontariennes sont confrontées. Enfin, la concrétisation effective des politiques gouvernementales en matière d'éducation

universitaire sera considérée. Cette dernière concerne en fait la direction effective que l'Etat entend donner à ce secteur d'activité en exerçant son pouvoir d'allouer ou de refuser les ressources qui lui sont nécessaires.

A. Évolution générale du financement

Afin de bien situer le financement de l'éducation universitaire en Ontario, il faut examiner la position de ce dernier par rapport à d'autres données macro-économiques majeures. Le Tableau 1 est le résultat d'un tel exercice. On y compare l'évolution des dépenses du gouvernement provincial ontarien par rapport à deux séries de données majeures indicatives de la performance d'ensemble de l'économie ontarienne, soit le produit provincial brut (PPB) et le budget global du gouvernement provincial ontarien. Les données officielles étant fournies en dollars réels, plutôt qu'en dollars constants, c'est-à-dire qui seraient indexés en fonction d'une année-étalon, ces dernières sont surtout utiles et dans la mesure de ce qui est révélé par leurs rapports relatifs.

Ainsi la colonne 1 du Tableau 1 indique que le niveau de priorité de l'éducation universitaire atteignait un sommet en 1970 alors que près du quart du budget du gouvernement était alors consacré à ce secteur. Ce sommet coïncide d'ailleurs avec un autre, alors qu'en 1971 ce type de dépense représentait 2 pour cent du PPB comme l'indique la colonne 3.

Au cours des années 70, on note cependant un déclin progressif des ressources consacrées à ce secteur et en 1976, la proportion du budget ontarien à ce chapitre était descendue en-dessous du niveau de 1961. Cette donnée doit

cependant être relativisée par rapport à l'ensemble du poids de l'intervention gouvernementale qui au cours des années plus récentes n'a cessé de croître, se maintenant autour de 15 pour cent du PPB depuis 1976 en raison de la crise économique qui a perduré au cours de ces années.

C'est pourquoi le taux des dépenses d'éducation par rapport au PPB (colonne 3), fournit une idée plus juste de l'affaiblissement de la perception de l'importance de l'éducation universitaire pour le gouvernement. On constate en effet que ce taux en 1984 (1.3 pour cent), bien qu'inférieur au niveau atteint en 1971, représente quand même le double de ce qu'il était en 1961, soit 0.6 pour cent.

Cependant, cette mise au point étant faite, il n'en reste pas moins que les données du Tableau 1 nous permettent de conclure de façon générale que les dépenses d'éducation universitaires sont extrêmement sensibles aux variations des cycles économiques. Ainsi au cours des années 60, alors que le taux de reproduction du capital est extrêmement rapide les investissements dans le secteur de l'éducation universitaire croissaient à une vitesse accélérée. Par contre quand ce dernier commence à ralentir au cours des années subséquentes, comme le révèle de façon indirecte l'évolution du PPB, on constate également une diminution relative des sommes consacrées à l'éducation universitaire avec un creux atteint en 1982, pire année de la récession.

TABEAU 1
Évolution comparative des dépenses au
niveau universitaire par rapport à
l'ensemble des dépenses gouvernementales et du PPB
en Ontario
(1961-1984)
(en millions de \$)

Année	P.P.B.	BUDGET	DÉPENSES ÉDUCATION UNIVERSITÉ	1	2	3
				TAUX DÉP/BUD %	TAUX BUD/PPB %	TAUX DÉP/PPB %
1961	16490.3	897	99.909	11.1	5.4	0.6
1962	17855.9	1015	103.169	10.2	5.7	0.6
1963	19073.8	1113	119.989	10.8	5.8	0.6
1964	20937.1	1031	157.275	15.3	4.9	0.8
1965	22971.5	1304	212.381	16.3	5.7	0.9
1966	25724.0	1460	276.584	18.9	5.7	1.1
1967	27873.0	1813	381.752	21.1	6.5	1.4
1968	30682.7	2193	487.211	22.2	7.1	1.6
1969	33944.1	2780	609.195	21.9	8.2	1.8
1970	36258.2	2996	700.806	23.4	8.3	1.9
1971	39829.4	3728	796.578	21.4	9.4	2.0
1972	44762.5	4836	807.904	16.7	10.8	1.8
1973	51547.5	6509	786.463	12.1	12.6	1.5
1974	60362.6	7304	861.647	11.8	12.1	1.4
1975	66229.7	8391	958.832	11.4	12.7	1.4
1976	76436.0	11391	1075.332	9.4	14.9	1.4
1977	83298.0	12565	1177.285	9.4	15.1	1.4
1978	91297.0	13603	1287.578	9.5	14.9	1.4
1979	103021.0	14482	1358.585	9.4	14.1	1.3
1980	114057.0	15855	1427.418	9.0	13.9	1.3
1981	131625.0	17284	1574.806	9.1	13.1	1.2
1982	137183.0	20415	1764.797	8.6	14.9	1.3
1983	151650.0	22943	2026.723	8.8	15.1	1.3
1984	167741.0	24710	2185.284	8.8	14.7	1.3

SOURCES : Statistiques Canada, Comptes économiques provinciaux, pp.14-15.
Statistiques Canada, Statistiques financières de l'éducation.
Budget de l'Ontario (différentes années).

Explication des différents taux:

Colonne 1 (Taux DÉP/BUDGET): Ce chiffre représente le pourcentage des dépenses consacrées à l'éducation par rapport à l'ensemble du budget du gouvernement provincial de l'Ontario.

Colonne 2 (Taux BUD/PPB): Ce chiffre représente le pourcentage du budget du gouvernement provincial ontarien par rapport au produit provincial brut de cette province.

Colonne 3 (Taux DÉP/PPB): Ce chiffre représente le pourcentage des dépenses consacrées à l'éducation en Ontario par rapport au produit provincial brut de cette province.

Outre le positionnement du financement de l'éducation universitaire par rapport à l'ensemble de l'économie, un autre aspect essentiel de cette problématique réside dans les sources et les mécanismes qui sous-tendent l'allocation des ressources dans ce domaine.

Or, depuis la fin de la III^{ème} Guerre Mondiale, le mode de financement des universités a évolué radicalement. Alors qu'auparavant les universités étaient considérées comme des institutions privées, c'est-à-dire non-étatiques, et tiraient la part la plus significative de leur revenu des frais de scolarité et des dons plus ou moins substantiels accordés par des particuliers ou des corporations, il est apparu de plus en plus clairement que l'Etat désirait, pouvait et devait assumer des responsabilités accrues à leur égard.

Ainsi en 1948-49 dans l'ensemble du Canada, 56 pour cent des coûts des universités étaient épongés par les frais de scolarité et les dons. Vingt ans plus tard, soit en 1968-69 cette portion du financement était réduite à moins de 25 pour cent¹. Au Québec, par exemple le changement a été foudroyant. En 1961-62, les subventions gouvernementales représentaient 47 pour cent des dépenses des universités comparativement à plus de 90 pour cent en 1978.²

Pour l'Ontario, les chiffres du Tableau 2 indiquent qu'au cours des dernières années, l'Etat s'est également taillé la part du lion. Pour constituer ce tableau, qui fournit un aperçu synthétique des sources de financement des universités dans cette

¹David J. Bercuson et al. The Great Brain Robbery, Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 1984, p.15

²Gérard Bélanger, L'économie du secteur public, Chicoutimi, Gaston Morin Ed., 1981, p.15

province, les données concernant les dépenses de fonctionnement ont été retenues. Celles-ci, d'une part représentent près de 70 pour cent de l'ensemble des dépenses et concernent surtout les activités stratégiques des universités (enseignement, support académique, recherche non subventionnée et l'entretien des édifices).³

Ce tableau démontre que la part de l'Etat, fédéral et provincial combinés, tourne au cours des plus récentes années, constamment autour de 80 pour cent, ce qui est assez considérable et consacre la prédominance de l'Etat en tant que principal fournisseur de fonds. On note cependant un léger déclin de l'effort conjoint des gouvernements fédéral et provincial (de 81.8 à 77.4 pour cent) qui s'explique par une diminution graduelle de l'effort provincial au dépend des sources non-étatiques, en particulier des frais de scolarité. La signification particulière de cette tendance sera examinée plus loin. Pour le moment il est nécessaire de dégager la signification générale de la répartition actuelle des sources de financement.

B. Mécanismes de financement

Un des aspects les plus surprenants peut-être du Tableau 2 est l'importance considérable de l'implication du gouvernement fédéral, ce qui semble aller à l'encontre du partage constitutionnel des juridictions selon lequel l'éducation est sensée relever exclusivement du gouvernement provincial.⁴

³Ontario Council on University Affairs, A Financial Analysis of the Ontario University System - 1984, September 1984, p.11.

⁴Article 93 de l'A.A.N.B. de 1867.

Pourtant à partir de 1939, dans les recommandations de la Commission Rowell-Sirois, par exemple, commencent à apparaître des arguments en faveur d'une intervention fédérale dans le domaine de l'éducation universitaire. On insistait entre autres sur l'importance de l'éducation universitaire en rapport avec son coût élevé et les ressources limitées des provinces. La Commission Massey en 1951 allait dans le même sens en soulignant que les universités rendent "à la cause nationale directement ou indirectement des services tellement étendus qu'on peut dire qu'elles contribuent de la manière la plus efficace à la puissance et à l'unité de notre pays."⁵ Suite à ces constatations, le gouvernement fédéral, abondamment encouragé en outre par les universités elles-mêmes qui voyaient poindre à l'horizon une manne providentielle, se sentit donc encouragé à intervenir directement.

Depuis cette époque l'argumentation en faveur d'une intervention du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation post-secondaire s'est sophistiquée. On distingue trois arguments majeurs. D'une part, il est généralement admis qu'il y a un "écart fiscal" dans le système fédéral actuel, c'est-à-dire que les provinces ont des responsabilités considérables sans pour autant disposer des ressources fiscales qui leur permettraient d'assumer celles-ci pleinement. Le gouvernement supplée donc à ce manque.

D'autre part, il est également soutenu que les paiements fédéraux permettent une certaine harmonisation fiscale. En effet, le fédéral, au lieu de transférer des points d'impôts aux provinces, se charge lui-même de collecter ces derniers, quitte à en distribuer les fruits aux provinces. Ceci permet donc de consolider la collection des impôts à un niveau de gouvernement ce qui simplifie et rationalise

⁵Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences, Rapport, 1951, p.157

considérablement la fiscalité en général. Cet argument a cependant été quelque peu dilué par les programmes de financement établis comme cela sera expliqué plus loin.

Enfin, la contribution fédérale permet une certaine équité fiscale, en ce sens qu'elle sert à atténuer les disparités régionales au niveau de la qualité des services offerts. Celle-ci s'opère par le biais d'un réajustement de la contribution fédérale afin de compenser les régions qui, dans le cadre d'une re-distribution strictement égalitaire, ne disposeraient pas des ressources suffisantes pour offrir des services d'une qualité comparables à ceux offerts dans les régions plus riches.

En 1951, première année de l'intervention directe du fédéral, furent versés aux universités, des fonds calculés à la fois en fonction du nombre d'étudiants inscrits et à raison de 50¢ par habitant de chaque province totalisant une somme de \$ 7 millions. Ces subventions furent augmentées graduellement au cours des années ultérieures, pour atteindre en 1966-67, dernière année où elles furent en vigueur \$ 5 par tête d'habitant ce qui représentait un montant global de \$ 70 millions.⁶

Notons cependant que la province de Québec refusa pour sa part ces subsides fédéraux, sur la base que ces derniers constituaient une ingérence inacceptable dans un domaine de juridiction exclusivement provincial. Lors de la conférence fédérale-provinciale d'octobre 1966, le gouvernement fédéral reconnut les objections du Québec. Le premier ministre de l'époque, L.B. Pearson souligna d'une part l'importance stratégique de l'éducation supérieure, la nécessité de son financement adéquat et la responsabilité évidente du fédéral à ce chapitre. D'autre

⁶Commission d'études sur les relations entre les universités et les gouvernements, Rapport, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p.143.

part, précisa-t-il: "Il ne s'ensuit pas que le gouvernement peut ou devrait imposer aux provinces des vues sur les sommes qu'elles devraient consacrer à l'éducation ou sur leur affectation".⁷

Comme solution à ce dilemme, Pearson proposa de mettre fin au régime des subventions directes aux universités et de le remplacer par un transfert fiscal effectué au titre de l'aide à l'enseignement post-secondaire, qui permettrait donc au fédéral de soutenir ce secteur sans porter atteinte à l'intégrité des pouvoirs provinciaux en la matière. Les modalités de ce transfert ont été définies dans le cadre des arrangements fiscaux conclus pour les années 1967-1972 et peuvent se résumer de la façon suivante:

"...le gouvernement fédéral accorda à toutes les provinces un abattement fiscal de quatre points sur l'impôt des particuliers et d'un point sur celui des compagnies. Le montant de cet abattement, plus un paiement de péréquation conforme aux arrangements fiscaux est ensuite rectifié de façon que chaque province obtienne le plus élevé des montants suivants: 1) \$ 15 par habitant de la province ou 2) 50 pour cent du coût de fonctionnement des institutions d'enseignement postsecondaire".⁸

Ce mode de subventions inconditionnelles permettait donc au gouvernement fédéral de financer à peu près 50 pour cent du coût de l'enseignement supérieur, ce qui est substantiel, alors que les provinces se voyaient confier sans aucune ambiguïté l'entière responsabilité de la gestion du système postsecondaire.

Ces arrangements fiscaux de 1967 étaient sensés expirer le 31 mars 1972. Néanmoins, ils ont été prolongés à deux reprises. Une première fois ils ont été reconduits pour deux ans avec comme condition que : "...la contribution fédérale

⁷Bureau du Conseil privé, Conférence fédérale-provinciale d'Ottawa, 24-28 octobre 1966, Ottawa, 1968, pp.7-22

⁸Commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements, op.cit., p.145

ne pouvait s'accroître de plus de 15 pour cent par année avec la possibilité de dépasser ce seuil pour une province si d'autres provinces connaissaient des augmentations inférieures".⁹ Lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres en mai 1973, les arrangements ont été prolongés une seconde fois et expirèrent le 31 mars 1977.

Ces arrangements ont été remplacés par les "programmes de financement établis"(PFE) qui restent aujourd'hui le cadre normatif par lequel se concrétise la contribution du gouvernement fédéral au financement de l'éducation universitaire. Les premiers PFE furent conclus en 1977 pour une période de cinq ans. Ils se répartissent en deux parties distinctes. Tout d'abord, le gouvernement s'est partiellement retiré de certains champs fiscaux (impôt sur les revenus des particuliers et des corporations) en réduisant ces taux de taxation, afin de créer une marge de manoeuvre fiscale pour les provinces.

D'autre part, les PFE sont constitués de transferts directs de fonds. Ces derniers sont déterminés en vertu d'une formule basée sur une année-étalon, en l'occurrence pour la période concernée, 1975-76, et leur augmentation est calculée en fonction de facteurs comme la croissance de la population et du produit national brut. Par rapport aux accords précédents, les PFE représentent d'un point de vue politique et financier une évolution substantielle puisque les paiements de transferts ne sont plus liés directement au niveau de dépenses, de sorte que si les provinces désirent augmenter leur dépenses dans le secteur de l'éducation universitaire, elle doivent maintenant en assumer le poids intégral.

"From Ottawa's perspective, the main advantage of EPF was that a large federal spending program was no longer tied to provincial decisions and therefore beyond the control of the federal government.

⁹G. Bélanger, *op.cit.*, p.105

Federal spending on this program, because it was now linked to GNP growth, would henceforth not increase faster than federal revenues which were also closely related to the growth of the economy".¹⁰

En fait les PFE, en plus de diminuer la dépendance directe du gouvernement fédéral envers des décisions prises au niveau provincial, ont permis à ce dernier d'influencer indirectement les gouvernements provinciaux. En effet, la suppression du lien direct entre les transferts et les niveaux de dépenses constituait un moyen de pression "de facto" visant à inciter les provinces à réduire leurs engagements à l'égard de l'éducation universitaire.

Ainsi, dès 1976, alors qu'il dévoilait à la presse la nature des nouveaux accords fiscaux qu'il s'appêtait à conclure, le premier ministre Trudeau, n'hésita pas à déclarer : "It also suits the current and future imperative in that provinces will have a greater incentive to implement what are admittedly difficult measures, designed to restrain spending in these fields to reasonable levels".¹¹ La réalisation de cette intention a été confirmée en 1981 par le Comité parlementaire sur les accords fiscaux qui observait que : "some provinces took the opportunity to practice spending restraint with an enthusiasm that threatens the maintenance of adequate standards (in health and post-secondary education)".¹²

Avec un tel esprit sous-tendant les accords, il était donc normal après leurs mise en oeuvre en 1977, que des frictions apparaissent entre le fédéral et les provinces concernant les méthodes de calcul des paiements ainsi que leurs

¹⁰A. Maslove and B. Rubashewsky, "Cooperation and Confrontation: The Challenges of Fiscal Federalism", M. Prince Éd., How Ottawa Spends 1986-87, Toronto, 1986, School of Public Administration of Carleton University, p.104.

¹¹Cité par Canadian Federation of Students, The Mechanics of Financing Ontario's Universities, May 1984, p.33

¹²Ibid.

répartitions. Il en a résulté que le gouvernement fédéral a dû renouveler les PFE unilatéralement en 1982, pour une période de cinq ans.

Enfin il faut noter, qu'outre les PFE, le gouvernement fédéral fournit une aide à la recherche, met en oeuvre un programme d'aide aux étudiants et enfin accorde aux étudiants des exemptions fiscales dans le cadre du calcul de l'impôt sur le revenu.

Cependant, malgré la présence substantielle du gouvernement fédéral au niveau du financement et l'influence indirecte que ce dernier en retire, il n'en reste pas moins que c'est le gouvernement provincial, tant au niveau formel que sur les aspects essentiels, qui reste le maître du jeu. En effet, il revient à ce dernier, par le biais du Ministère des Collèges et Universités (MCU) créé en 1964, de décider de la taille absolue des dépenses globales de fonctionnement et de l'allocation des fonds aux diverses institutions d'éducation post-secondaires.

Le gouvernement provincial consolide en effet les diverses sources de financement gouvernementales (fédérales et les siennes propres) afin de les redistribuer en vertu de sa propre autorité. Il faut noter cependant qu'une source majeure de revenus, soit les frais de scolarité, qui représentent environ 20 pour cent de l'ensemble des revenus, ne sont pas distribués par le gouvernement puisque les universités collectent ces derniers elles-mêmes. Ce contrôle, comme cela sera expliqué plus en détail plus loin, n'est néanmoins que formel, le gouvernement ontarien se réservant la prérogative d'en fixer le taux.

Sous l'égide du gouvernement provincial, les budgets des universités, qui continuent sur le plan formel d'être constituées en institutions indépendantes, bien qu'une centralisation croissante des décisions stratégiques tend à les transformer

progressivement en extension administrative virtuelle du Ministère des Universités et Collèges, se décomposent en quatre éléments principaux.¹³

- 1) **Le budget de fonctionnement** Ce dernier englobe la majorité des dépenses associées au fonctionnement d'une université, i.e., salaires des professeurs et employés (80 pour cent), services de soutien académique (bibliothèque, etc.), la recherche non-subsventionnée et l'administration générale.
- 2) **Le budget auxiliaire:** Celui-ci comprend les différentes activités commerciales gérées par les universités telles que les librairies, les résidences, les cafétérias, les services médicaux et sportifs, les stationnements, etc.
- 3) **Le budget de capital:** Ce dernier reflète les fonds consacrés à l'achat d'infrastructures et aux coûts d'immobilisation (terrains, immeubles et rénovations).
- 4) **La recherche subsventionnée:** Dans ce cadre sont compris les fonds de sources aussi bien gouvernementales que privées dépensés en vue d'activités et de projets de recherches spécifiques.

Pour les fins de la présente analyse, le budget de fonctionnement apparaît comme le plus important en raison de son importance stratégique découlant de la part décisive des revenus du système universitaire qu'il représente -74 pour cent¹⁴- et du fait qu'il englobe les dépenses les plus importantes du point de vue de la qualité de l'enseignement supérieur.

La détermination des subsventions de fonctionnement, en raison même de leurs importance, s'est donc développée en un cycle administratif complexe,

¹³Canadian Federation of Students, op.cit., p.3

¹⁴Ontario Council on University Affairs, A Financial Analysis of the Ontario University System, September, 1984, p.53.

découpé en phases de consultation, d'allocation et de contrôle. Cependant, malgré l'apparente coopération entre les universités et le gouvernement que semble impliquer ce type de formule de gestion cyclique, il faut tenir compte du fait que le coeur du système réside en fait dans la détermination plus ou moins arbitraire par le MCU d'une formule de financement. Celle-ci est basée sur les effectifs étudiant et une pondération de ces derniers variant d'un programme à l'autre. Ainsi dans la documentation du Ministère des Collèges et Universités il est spécifié que:

"One full-time student enrolled for two terms of general degree work offered in a liberal arts program generates one basic income unit [BIU]. Work in honours, professional and graduate programs is related on a rough cost basis to this basic core".¹⁵

Ainsi un étudiant non-diplômé en Arts représente une unité alors que certains programmes plus coûteux se voient assigner un "poids" plus élevé. Un étudiant au niveau du doctorat, par exemple représente six unités.

Au cours des années initiales de l'utilisation de cette formule de financement, c'est-à-dire à partir de 1967-68, les subventions de fonctionnement étaient basées sur les inscriptions de l'année courante. Ainsi pour une année donnée, la valeur monétaire d'une Unité de revenu de base (URB) était calculée et ensuite le montant de la subvention de fonctionnement était obtenu en multipliant ce dernier par le nombre d'URB réclamées par l'institution et en soustrayant de cette somme les frais de scolarité encaissés.

Au cours des années cette formule a été progressivement modifiée de façon à atténuer le lien direct entre les inscriptions et le financement. Ainsi à partir de 1974, les URB ont commencé à être calculées en fonction des inscriptions de

¹⁵Ministry of Colleges and Universities, Operating Formula Manual, November, 1983, p.16

l'année précédente (au lieu de l'année courante). En 1976-77 cette approche a été abandonnée pour être remplacée par une formule selon laquelle les URB étaient distribuées en fonction d'une moyenne des inscriptions des deux années précédentes, un tiers étant basé sur les chiffres de 1974-75 et deux-tiers sur les chiffres de 1975-76. En fait, comme on peut le constater, la formule se complique de plus en plus avec les années. Pour les années subséquentes, les critères qui la fondent deviennent en effet très techniques.

"Thus for 1978-79 undergraduate formula grants were distributed in accordance with the number of BIUs in a fixed based (established as the average number of BIUs in 1974-75, 1975-76 and 1976-77) plus 50% of the difference between the average number of BIUs in the fixed base and the average number of BIUs in a three-year moving average (for 1978-79: 1975-76, 1976-77, 1977-78). For subsequent years the fixed base remained unchanged but the three-year moving average moved forward year by year".¹⁶

Ainsi, comme on peut le voir, la définition de la formule en tant que telle, relève plus du domaine technique que politique. Or cet aspect occulté constitue précisément, du point de vue de la présente recherche, la dimension qui revêt le plus d'intérêt. Il faut donc aller au-delà des aspects strictement administratifs qui structurent les mécanismes d'allocations de ressources régissant le financement des universités ontariennes afin de dévoiler les orientations politiques d'ensemble qu'elles sous-tendent.

¹⁶Ontario Council on University Affairs, Ninth Annual Report, March, 1983, p.156

C. Gestion de la décroissance

Le type et la nature des contrôles à la disposition du gouvernement ontarien à l'égard de l'éducation universitaire sont évidemment variés. Il dispose en effet d'une batterie de moyens indirects lui permettant d'agir sur l'éducation universitaire. Cette dernière étant effectivement, de par sa taille absolue, un rouage important de l'économie ontarienne, les politiques visant à agir de manière globale sur l'économie de la province la touche donc inévitablement. Ainsi les politiques visant à hausser le niveau des investissements ou cherchant à créer directement des emplois, augmentent la demande de nouveaux diplômés et de ce fait touchent indirectement les universités. Il faut aussi souligner que le gouvernement est un employeur important de travailleurs diplômés, surtout au niveau des réseaux d'enseignement et de santé, et qu'à ce titre il peut influencer sur la demande pour ce type de main-d'oeuvre.

C'est toutefois le contrôle direct exercé par le gouvernement ontarien qui constitue le levier politique le plus important et le plus pertinent devant être invoqué afin de chercher à expliquer la nature des politiques mises en oeuvre à cet égard.

C'est en effet dans l'analyse des tendances politiques et administratives émergeant à la fin des années 70 et au début des années 80, que la flexibilité et l'adaptabilité des politiques en matière d'éducation universitaire à l'égard des nécessités de la reproduction du capital sont le mieux soulignées. Ceci corrobore notre hypothèse principale, à savoir que la politique de l'État provincial ontarien en matière d'éducation universitaire constitue un indice révélateur du rôle de l'État en tant que garant des conditions de la reproduction du capital.

De façon générale, les chiffres indiquent en effet que la récession qui a marqué cette période, allant de la fin des années 70 au début des années 80, s'est caractérisée par une baisse de l'implication financière du gouvernement au niveau de l'enseignement universitaire. Ainsi en 1982, le Conseil ontarien des affaires universitaires (COAU)¹⁷ notait que par rapport à 1977-78 les revenus d'opérations chiffrés en dollars constants, c'est-à-dire en éliminant le facteur inflationniste, avaient diminués de 6.9 pour cent.¹⁸

L'ampleur de cette attrition budgétaire pratiquée par le gouvernement ontarien est bien mise en relief quand on compare l'effort budgétaire par étudiant sur une base interprovinciale comme le fait le Tableau 3. Ce dernier indique en effet que l'Ontario bien qu'étant la province canadienne la plus riche, n'occupait pourtant que le septième rang au Canada en 1975-76 pour dégringoler au dixième rang en 1980-81.

Afin de maintenir le niveau de financement de l'éducation universitaire en 1980-81 au niveau de la moyenne pondérée des neufs autres provinces, l'Ontario aurait, selon le Conseil ontarien des affaires universitaires, dû injecter \$ 264 millions supplémentaires en subventions de fonctionnement.¹⁹ Il semble donc que le gouvernement ontarien se soit engagé dans la voie du sous-financement de

¹⁷Un organisme consultatif (donc dénué de pouvoirs réels) chargé de conseiller le Ministère des Collèges et Universités quant aux politiques touchant l'éducation universitaire.

¹⁸Ontario Council on University Affairs, Eleventh Annual Report 1984-1985, March 1985, p.22

¹⁹Ontario Council on University Affairs, Ninth Annual Report 1982-1983, March 1983, p.15

TABLEAU 3
 Comparaison interprovinciale
 subventions de fonctionnement provinciales par étudiant
 (1975-76 à 1980-81)

Provinces	1975-76 Rang	1976-77 Rang	1977-78 Rang	1978-79 Rang	1979-80 Rang	1980-81 Rang
C.B.	3 577	4 049	4 521	5 025	5 337	5 664
Alberta	4 053	4 358	4 797	5 339	5 830	6 758
Sask.	3 410	3 757	4 107	4 615	5 096	5 302
Manitoba	3 016	3 453	3 874	4 123	4 770	4 499
Québec	3 752	4 079	4 449	4 657	5 299	5 935
N.B.	3 003	3 445	3 905	4 364	4 762	4 929
N.E.	2 836	3 233	3 497	3 819	4 074	4 379
I.P.E.	2 589	2 974	3 030	3 544	4 246	4 441
Terre-Neuve	3 809	4 157	4 625	5 485	5 994	5 684
Ontario	2 913	3 265	3 669	4 002	4 140	4 273
Canada	3 322	3 387	4 097	4 456	4 851	5 191

* Les effectifs étudiants sont calculés en étudiants ETC (Equivalent temps-complet).

Sources : Fourth Report of the Tripartite Committee on Interprovincial Comparisons, September, 1982, p.7

l'enseignement. La prochaine section examine cette question en essayant de dégager les principales formes que revêt l'actualisation de cette orientation particulière.

1. Baisse générale de la qualité de l'enseignement

Par baisse de la qualité de l'enseignement, il n'est pas entendu une altération formellement organisée de la qualité académique des cours dispensés. En fait, à chaque fois que le gouvernement publicise les nouveaux crédits alloués aux universités, il souligne soigneusement que ceux-ci permettront d'augmenter la qualité de l'enseignement dispensé. Cependant la réalité dément cette rhétorique.

En effet les restrictions budgétaires qui ont été progressivement imposées sont le résultat d'une lente érosion de la base financière du système universitaire. Cette dernière est doublement dissimulée. D'une part la majorité des données financières officielles ne tiennent pas compte des effets de l'inflation et conséquemment donnent l'impression qu'elles ont crû à un rythme rapide, alors que ces mêmes chiffres quand ils sont "dégonflés", c'est-à-dire expurgés de l'effet de l'inflation, fournissent une toute autre perspective sur l'évolution du financement du système universitaire.

D'autre part la réduction des engagements financiers du gouvernement était fréquemment invisible puisque les divers secteurs de dépenses affectés voyaient les ressources qui leur étaient consacrées diminuer progressivement sans que les services ainsi amputés apparaissent à prime abord compromis fondamentalement. C'est plutôt, comme le démontrent les exemples qui vont suivre, l'effet cumulatif

des coupures de budget qui en fait produit un résultat dévastateur en termes de qualité de l'enseignement.

Parmi les secteurs de dépenses les plus touchés on note donc:

a. Les investissements en capital

Pour la période 1977-78/1982-83 les revenus de capital du système universitaire ontarien ont décliné de 38.8 pour cent en dollars constants.²⁰ Comme cela a déjà été spécifié plus haut, ces fonds sont distincts des dépenses de fonctionnement. Ainsi, au lieu d'être assignés selon une formule standardisée comme c'est le cas pour le budget de fonctionnement, les universités doivent soumettre des demandes particulières pour chacun de leurs projets d'immobilisation. Les subventions de capital sont allouées sur une base discrétionnaire par le MCU après un examen de chaque projets.

Il est évident comme le démontre les chiffres cités plus haut que la tentation pour le MCU était trop grande pour y résister et cela d'autant plus que ce type de coupures n'est généralement pas très visible. Les réparations et les rénovations sont simplement reportées à plus tard et la construction de nouveaux édifices est renvoyée aux calendes grecques sans qu'en apparence la qualité des services offerts en souffre.

Cependant, à long terme des dommages irréparables ainsi qu'une diminution progressive de la qualité des infrastructures surviennent inévitablement, les plus vieilles universités ayant des équipements plus vétustes au départ, souffrant de manière plus marquée de ce type d'attrition budgétaire.

²⁰Ontario Council on University Affairs, A Financial Analysis of the Ontario University System-1984, September 1984, p.46.

b. Les équipements

Ce type de dépenses inclus l'équipement de laboratoire, le matériel servant à des fins administratives, l'ameublement, l'équipement de reproduction et d'impression, les ordinateurs, et l'équipement d'entretien. Dans une étude du COAU il était observé qu'entre 1979 et 1983 les dépenses réelles reliées à ce genre d'équipement étaient en moyenne de 9.5 pour cent inférieures par rapport à 1978.²¹ Ces dépenses, en particulier en ce qui concerne les laboratoires et les ordinateurs affectent indirectement la qualité de l'enseignement.

c. L'achat de livres

L'importance de cette catégorie de dépenses est pour ainsi dire implicite du point de vue d'un enseignement de qualité. Or les chiffres dressent un portrait plutôt négatif de la performance du gouvernement ontarien en ce domaine. En effet pour la période s'étendant de 1977-78 à 1982-83 la valeur totale des dépenses effectuées par le système universitaire ontarien pour l'achat de livres, de périodiques et de micro-films a baissé dans une proportion de 18.8 pour cent en dollars constants.²²

d. Les cours

Parmi les conséquences les plus importantes des restrictions budgétaires du point de vue du déclin de la qualité de l'enseignement, il faut certainement compter celles qui touchent les cours en tant que tels.

²¹Ontario Council on University Affairs, Eleventh Annual Report, March 1985, p.39

²²Ibid.

Bien que peu de données officielles existent à ce sujet, du moins sur une base provinciale, plusieurs observateurs ont noté à cet effet divers indices et tendances qui indiquent une réduction des services offerts. Ainsi les professeurs ont été encouragés à ne pas mettre sur pied de nouveaux cours et plusieurs cours ne sont maintenant offerts qu'une année sur deux.²³ On note aussi que la proportion étudiants/professeur a augmenté considérablement, passant de 14.4 étudiants ETC par professeur qu'elle était en 1977-78 à 15.9 en 1982-83, soit une augmentation de 10.4 pour cent de ce taux.²⁴

2. Contrôle des effectifs étudiants

La formule servant au calcul des subventions de fonctionnement étant directement basée sur les effectifs étudiants, il était inévitable qu'un gouvernement engagé dans un processus de réduction des dépenses reliées à l'éducation universitaire, cherche éventuellement à agir sur cette variable majeure influençant directement le niveau de financement.

Or comme le révélaient les tableaux 12 et 13, les coupures de budget qui ont commencé à être imposées vers le milieu des années 70 n'ont pas été nécessairement accompagnées d'une réduction des inscriptions. Comme cela avait

²³D.Bercuson et al., op.cit., p.21

²⁴Ontario Council on University Affairs, A Financial Analysis of the Ontario University System-1984, September 1984, p.37

été expliqué dans cette section du travail, ce phénomène, conjugué aux effets dévastateurs sur le plan de l'emploi de la crise économique qui sévissait alors, menait à la production d'un surplus de travailleurs qualifiés, ce qui du point de vue de l'économie capitaliste n'est pas dénué d'une certaine utilité, entre autres par la pression à la baisse sur les salaires que cela entraîne. Cependant la croissance illimitée de ce surplus n'est pas non plus souhaitable, sa rentabilité marginale diminuant considérablement au-delà d'un certain seuil.

Le gouvernement ontarien a donc pris progressivement diverses initiatives, plus ou moins couronnées de succès visant à restreindre la croissance des effectifs étudiants ou du moins à diminuer l'impact de ceux-ci sur les finances des universités.

a. Augmentation des exigences académiques

Il s'agit là d'un moyen assez simple et évident de limiter le nombre d'étudiant et qui est d'ailleurs utilisé beaucoup plus extensivement dans plusieurs autres pays.²⁵ Pour le moment en Ontario, seules de timides initiatives dans cette direction ont vu le jour. Ainsi en 1982, MCU a décidé de faire pression directement sur les universités afin que ces dernières resserrent leurs critères d'admissions. Cette initiative consistait à amender la formule de financement de façon à ce que les étudiants de première année universitaire n'ayant pas complété leur 13ième année de secondaire avec une d'au moins 60 pour cent dans six de

²⁵Catherine Valabrègue, La condition étudiante, Paris, Payot, 1970.

leurs cours ne puissent être inclus dans le calcul des subventions de fonctionnement.²⁶

Notons également qu'en 1984, le rapport Bovey déclarait que les critères d'admissions basés exclusivement sur les bulletins scolaires étaient insuffisants et manquaient de cohésion, variant d'une école secondaire à une autre. Pour pallier à ce problème la Commission suggérait d'instituer des examens d'entrées à l'échelle de la province qui viseraient à évaluer le niveau dans au moins une langue (français ou anglais) et en mathématiques.²⁷ A ce jour cependant cette suggestion n'a pas eu de suivi.

b. Augmentation des frais de scolarité

Les frais de scolarité, bien qu'ils n'aient plus le poids qu'ils ont déjà eu dans l'assiette de financement des universités comme cela a déjà été noté plus haut, restent un levier important de contrôle. D'une part, ils représentent toujours une source supplémentaire de revenus et représentent donc à ce titre un facteur de flexibilité dans la structure de financement des universités. D'autre part pour des raisons économiques évidentes, une augmentation substantielle de ces frais pourraient théoriquement mener à une réduction de la demande.

Il faut cependant noter que cette source de financement, bien que formellement perçue par les universités et donc contrôlée par ces dernières est en fait manipulée par le gouvernement provincial.

"In those cases where the universities do retain the nominal authority to set their own fees, de facto control in this matter may have been

²⁶Ontario Council on University Affairs, Ninth Annual Report, March 1983, p.57

²⁷Commission chargée d'étudier l'avenir des universités, Les universités de l'Ontario: options pour l'avenir, décembre 1984, p.10

removed by a government decision to reduce the provincial grant by an amount equivalent to the augmentation in fees income".²⁸

Les administrations universitaires ne disposent donc pas d'une véritable autonomie en la matière et dépendent en fait de la volonté politique du gouvernement provincial. C'est du moins ce qu'on observe en Ontario, alors qu'à chaque fois que des augmentations des frais de scolarité ont été "recommandées" ou "suggérées" par le MCU, ce dernier a modifié la formule de calcul des subventions de fonctionnement de façon à ce que les universités ne puissent faire autrement que de hausser les frais de scolarité pour maintenir leur budget de fonctionnement au niveau prévu.²⁹

Il semble bien que depuis le milieu des années 70, le gouvernement ontarien se soit définitivement engagé sur la voie d'une politique visant à augmenter la part du financement des universités assumée directement par les étudiants. A cet effet il a déjà été observé plus haut dans le tableau 2 que la portion des revenus d'opérations tirées des frais de scolarité est passée de 16 pour cent en 1977-78 à 19.1 pour cent en 1982-83. En 1984 la Commission Bovey jugeait même cet effort insuffisant et proposait au gouvernement de hausser cette part à 25 pour cent.³⁰

Cette politique bien qu'elle n'est pas vraiment eu comme résultat de réduire sensiblement les effectifs étudiants a certainement servi à limiter l'accessibilité aux

²⁸Peter M. Leslie, Canadian Universities: 1980 and Beyond, Ottawa, Association of Universities and Colleges of Canada, September 1980, p.144

²⁹Ontario Economic Council, Emerging Problems in Post-Secondary Education, J.S. Dupré "The Determination of Tuition Fees", 1977, p.36

³⁰Commission chargée d'étudier l'avenir des universités, Les universités de l'Ontario: options pour l'avenir, décembre 1984, p.28

institutions universitaires. L'argument classique du gouvernement en la matière consiste à soutenir que tout effet négatif des hausses de frais de scolarité en termes d'accessibilité peut être compensé par une augmentation des sommes consacrées au Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO). Ainsi de façon tout à fait typique le rapport Bovey déclarait : "Nous sommes aussi d'avis qu'une augmentation des droits universitaires ne doit pas se faire aux dépens de l'accessibilité et ne la recommandons que si elle est accompagnée d'un régime de prêts remboursables selon le revenu".³¹

Or comme nombre d'observateurs l'on déjà noté le problème principal du RAFEO consiste précisément dans sa faible proportion de bourses (non-remboursables) par rapport aux prêts (remboursables).³² Il en ressort donc que les hausses de frais de scolarité s'accompagnent d'une hausse du niveau d'endettement des étudiants, ce qui dans un contexte où l'éducation universitaire ne constitue plus une garantie d'obtention d'un emploi rémunérateur ne présente pas une perspective trop attirante pour les étudiants dont les parents ne peuvent assumer les coûts de l'éducation de leurs enfants.

En somme, comme on peut le constater, les politiques du gouvernement ontarien en matière d'éducation universitaire sont étroitement reliées aux besoins du marché du travail et donc aux impératifs de la reproduction du capital. La diminution de la qualité de l'éducation universitaire et l'imposition de diverses barrières à l'accessibilité générale dans les universités telles qu'exposées ci-dessus, dans le cadre de la crise économique, constituent autant d'indices de cette réalité.

³¹Ibid.

³²Ontario Economic Council, op.cit., p.40

Bien sûr comme le précisait la Commission Bovey, il serait de loin plus souhaitable du point de vue de l'Etat de parvenir à une utilisation optimale des ressources disponibles par le biais des techniques de prévisions de la demande de main-d'oeuvre.³³ Cependant les expériences antérieures en cette matière sont peu encourageantes. Les mesures actuelles constituent donc dans les circonstances et à l'intérieur de ces limites la meilleure réponse que puisse fournir le gouvernement ontarien par rapport aux exigences du marché du travail.

En ce sens on peut donc voir que le système d'éducation universitaire n'est pas isolé et les décisions politiques qui le concernent ne sont pas arbitraires mais s'inscrivent dans un contexte économique complexe où elles doivent faire preuve de flexibilité et d'une certaine capacité d'adaptation.

En suivant la politique et l'activité de l'État ontarien dans l'éducation depuis les années 60 à nos jours, on a remarqué que l'allocation matérielle pour l'éducation a suivi le cycle économique de l'expansion du capital. Durant les années 60 et début 70 lorsque le capital a connu une expansion, l'allocation matérielle a augmenté relativement et lorsque le capital est entré dans une période de ralentissement, l'allocation matérielle pour l'éducation a diminué considérablement. Ces résultats confirment l'hypothèse qui a guidé ce travail à savoir que l'évolution des politiques de l'État provincial ontarien en matière d'éducation universitaire, depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui constitue un indice significatif et révélateur du rôle fondamental de l'État en tant que garant des conditions de la reproduction du capital.

³³Commission chargée d'étudier l'avenir des universités. *op.cit.*, pp.12-13

CONCLUSION

L'État capitaliste apparaît constamment en filigrane dans ce travail. En effet, c'est le rôle fonctionnel de ce dernier qui est au centre de l'analyse et les données et les faits qui ont été colligés, ont tenté de mettre en lumière certains aspects particulièrement révélateurs de ce dernier.

Dans cette perspective une hypothèse centrale a été développée. Celle-ci repose sur le fait que la fonction première de l'État capitaliste consiste à établir et à maintenir les conditions sociales propices à la reproduction du capital. Pour ce faire l'État doit donc remplir diverses fonctions. Parmi ces dernières, on en a noté certaines, qui dans leur dimension générale, émergent de façon marquante.

Il y a d'une part, et de façon primordiale, la fonction économique de l'État. Ce dernier fonctionne effectivement comme une force stabilisatrice, au sein des cycles et des contradictions qui caractérisent l'économie capitaliste avancée. Il assure divers paiements de transferts qui atténuent l'impact des reculs cycliques (chômage, appauvrissement généralisé des travailleurs), subventionne ou prend directement en main les secteurs de l'économie confrontés à des conditions difficiles de façon à redistribuer les ressources afin d'atténuer les effets destructeurs de ces cycles.

D'autre part, l'État joue également un rôle important sur le plan idéologique. En effet, il est important, du point de vue de la reproduction générale du système capitaliste, que soit créé un climat idéologique, générateur d'attitudes, de représentations et de symboles qui soient compatibles avec les rapports de production capitalistes.

Or il apparaît que ces deux fonctions générales de l'État capitaliste s'expriment de façon synthétique dans le cadre d'un rôle particulier de cet État, soit sa responsabilité à l'égard de la politique éducationnelle. Elle effectue en effet une importante fonction économique puisqu'elle assure la formation de la main-d'oeuvre tout en exerçant un rôle fondamental sur le plan idéologique, en inculquant à cette dernière les normes idéologiques et les valeurs qui sont appropriées à l'articulation et à la perpétuation des rapports sociaux entre le capital et le travail.

Pour confirmer la réalité de ce processus, le présent travail s'est tout d'abord penché sur les théories de l'État telles que défendues par diverses écoles de pensée. L'analyse s'est premièrement arrêtée sur l'école systémiste-pluraliste. Ce choix s'imposait tout naturellement en raison de l'importance et de l'influence qu'a prise cette dernière en Amérique du Nord. La principale critique que l'on peut formuler à l'égard de ce courant théorique est qu'il ne semble pas être en mesure de se démarquer de son empirisme fondamental, se contentant de décrire les rapports politiques comme le résultat d'une compétition entre divers groupes d'intérêts, sans mettre en lumière les causes et les ressorts des inégalités structurelles qui se manifestent à l'intérieur des structures politiques capitalistes.

Les écoles critiques font dans cette direction des efforts notables. Il faut cependant souligner qu'elles sont loin d'être homogènes. Par exemple l'approche dite du marxisme "orthodoxe", qui regroupe des théoriciens associés aux partis communistes européens, utilise les concepts de base du marxisme (i.e., contradiction capital-travail, etc) d'une façon essentiellement mécanique, qui débouche sur une conception de l'État où ce dernier est représenté comme un instrument unilatéralement et automatiquement contrôlé par la classe dominante.

Une autre école dite de la "dérivation", consiste, comme son nom l'indique en un effort théorique de dérivation des structures politiques du capitalisme à partir des mécanismes économiques qui régissent ce dernier. Les auteurs de cette école, soulignent que l'exercice incontrôlée de la volonté de capitalistes individuels, ces derniers n'ayant de par la nature même de la compétition qui les oppose, aucune notions claires de leur intérêt de classe collectif, mènerait le système capitaliste à sa perte. Il faut donc un État qui agit en tant que "capitaliste collectif" afin de mettre en oeuvre des politiques qui correspondent aux intérêts généraux de la classe dominante. Cette approche bien que plus intéressante que la précédente, est cependant limitée par le lien un peu trop mécanique présumé entre les sphères économiques et politiques.

L'approche critique la plus féconde est celle développée par Althusser et Poulantzas. Elle repose sur le principe de l'autonomie relative de l'État. Selon ce dernier, l'État est effectivement l'instance suprême de régulation et de stabilisation du système capitaliste et à ce titre s'inscrit complètement dans la logique de la reproduction du capital. Cependant ce rôle central et fondamental de l'État n'implique pas que ce dernier soit unilatéralement inféodé aux classes et fractions de classes dominantes. Ce dernier en effet dispose d'une autonomie relative qui lui permet de s'élever au-delà des intérêts capitalistes contingents et de formuler des politiques qui soient conformes à la rationalité découlant des nécessités de la reproduction du capital.

Cette approche est apparue pertinente dans le cadre d'une étude des politiques éducationnelles parce que ces dernières, peuvent d'un point de vue superficiel sembler être inutiles et superflues dans la perspective des intérêts capitalistes contingents et immédiats, alors que pour ces mêmes intérêts conçus

dans une perspective à long terme, l'éducation est fondamentale tant sur le plan économique qu'idéologique.

Dans le deuxième chapitre a, donc, été entrepris un examen plus systématique et spécifique du rôle de l'éducation. L'analyse s'est concentrée sur deux dimensions spécifiques. D'une part l'éducation, qui représente en soi un très vaste secteur d'activité étatique a été restreinte au domaine de l'éducation universitaire, en raison de l'importance stratégique plus évidente que revêt cette dernière par le biais de son rôle économique direct (i.e., recherche scientifique) et de son importance dans la formation des élites.

D'autre part, l'analyse s'est portée sur une unité économique particulière, soit l'Ontario. Ce choix était justifié par la nécessité de fonder et d'insérer l'analyse dans une formation spécifique. A cet égard l'Ontario est très utile car elle constitue d'une part une unité éducationnelle dans le cadre du fédéralisme canadien et d'autre part, représente l'unité économique la plus développée de l'ensemble plus large que forme le Canada. A ce titre elle est pleinement intégrée dans la structure économique Nord-américaine.

Avec ces paramètres, l'analyse s'est tout d'abord concentrée sur les bases du rôle de l'éducation universitaire. Celle-ci est en effet reliée à une complexification du processus de production. Le progrès des diverses technologies, dont l'application permet une augmentation considérable de la productivité et donc de la rentabilité et de la compétitivité (d'où leur caractère indispensable), en effet exige une main-d'oeuvre hautement qualifiée qui est essentiellement un produit de l'éducation universitaire.

L'émergence de la prédominance de ce type de main-d'oeuvre contribue à la montée d'un groupe social de plus en plus important dans le capitalisme avancé,

soit la nouvelle petite-bourgeoisie. Ce phénomène est confirmé par les statistiques officielles sur la structure de la main-d'oeuvre qui démontrent qu'en 1951 la portion de la main-d'oeuvre qui était absorbée par le secteur tertiaire (ou secteur des services) était de 43,4 pour cent contre 69,3 pour cent en 1984.¹

Le deuxième chapitre a ensuite abordé le fonctionnement de l'éducation universitaire. Dans un premier temps l'éducation universitaire a été reliée à la reproduction économique. Pour corroborer ce lien objectif, l'analyse a fait appel à la théorie économique. Cette dernière s'est en effet penchée sur ce problème et a développé diverses techniques qui permettent de calculer l'apport de l'éducation à l'économie. Des notions, telles que le taux de rendement de l'éducation ou l'apport de l'éducation à la croissance économique ont ainsi été présentées et ont permis de relier directement l'éducation à la reproduction du capital.

Dans un deuxième temps l'éducation universitaire a été examinée sous l'angle de son rôle idéologique. Le mythe de l'accessibilité universelle des étudiants à l'éducation universitaire a été scruté en particulier à la lumière de données sur l'origine sociale des étudiants. Ainsi parmi plusieurs études citées, on se rappelle d'une basée sur un échantillon de jeunes qui révélait que 46,6 pour cent de ceux qui provenaient d'un milieu socio-économique élevé avaient obtenu un diplôme universitaire contre seulement 14,3 pour cent pour ceux issus du milieu socio-économique le moins favorisé.²

Finalement le deuxième chapitre a traité des conséquences du rôle de l'éducation universitaire. Cette question a été abordé sous l'angle de l'offre et la

¹Statistique Canada, La population active, janvier 1984, p.35

²Preliminary Report of the Committee on the Future Role of Universities in Ontario, Background Data, March 1981, Table 7.5

demande de main-d'oeuvre qualifiée. Les données présentées ont permis de confirmer le fait que l'éducation universitaire est directement reliée au marché du travail et que les effectifs étudiants découpés selon les divers secteurs d'études varient selon la demande pour telle ou telle profession. On a noté, par exemple, que les étudiants en Arts qui constituaient 49.5 pour cent des effectifs universitaires en Ontario en 1969-70 ne représentaient plus que 40.2 pour cent en 1979-80. Pendant la même période les étudiants en administration sont passés de 3.6 pour cent à 11.9 pour cent.³ Finalement, il était noté que malgré une baisse notable de la demande pour la main-d'oeuvre qualifiée, lors de la crise économique qui a marqué la fin des années 70 et le début des années 80, les universités ont continué de produire des diplômés en quantité respectable. Ce phénomène n'est cependant pas contraire à la logique capitaliste puisqu'en fait ce surplus de main-d'oeuvre qualifiée tombait à point nommé dans un contexte de crise économique, en créant une pression à la baisse sur les salaires de cette catégorie de travailleurs.

Enfin le troisième chapitre a explicité les politiques concrètes du gouvernement ontarien à l'égard de l'éducation universitaire sous l'angle de la question du financement. Cette approche a, en effet, permis de relier directement la politique ontarienne aux impératifs concrets de la reproduction du capital nous permettant de corroborer notre hypothèse de départ à savoir que l'éducation universitaire, depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui constitue un indice significatif et révélateur du rôle fondamental de l'État en tant que garant des conditions de la reproduction du capital. Spécifiquement l'éducation et en particulier l'éducation universitaire reflète de manière adéquate le rôle de l'État

³Ibid., Table 1.2.5

dans le contexte capitaliste en ce sens qu'elle répond à la nécessité de produire en fonction du marché du travail des spécialistes et des experts dont les connaissances serviront sur le plan économique à rationaliser le procès de production, haussant ainsi le surproduit, et sur le plan idéologique à justifier les rapports de production.

Sur le plan macro-économique, le tableau 1 du troisième chapitre a montré que l'État ontarien s'adapte en effet aux cycles économiques et ajuste sa contribution financière à ces derniers. Ce tableau démontre qu'en Ontario, à un cycle d'expansion commençant en 1964 et se terminant en 1973 a été accompagné par une expansion par une croissance très rapide des dépenses dans le secteur de l'éducation universitaire, alors que pour le cycle allant de 1973 à 1984 la tendance inverse s'observe. Ainsi en cas de crise économique, l'État se réserve toujours la possibilité de ré-organiser ses priorités budgétaires de façon à répondre aux exigences les plus immédiates du capital, ce qui résulte généralement, entre autres conséquences en une réduction des fonds consacrés à la reproduction de la main-d'oeuvre qualifiée.

Sur le plan micro-économique, de nombreuses données confirment cette flexibilité de l'État ontarien en fonction des intérêts capitalistes. Ainsi entre 1977-78 et 1982-83 les revenus d'opérations des universités ontariennes dans leur ensemble avaient baissé de 6.9 pour cent (en dollars constants).⁴ D'autres données, ont démontré comment, secteur par secteur, s'est concrétisée cette politique.

En somme, malgré les limitations, explicitées dès le départ, qu'imposaient la plupart des données disponibles, il apparaît possible de conclure que l'éducation universitaire en tant que fonction particulière de l'État est indubitablement un

⁴Ontario Council on University Affairs, Eleventh Annual Report 1984-1985, March 1985, p.22

rouage essentiel du processus de reproduction idéologique et économique dans le capitalisme avancé. Cela est illustré dans ce travail modeste par l'expérience récente de l'Ontario en tant qu'unité politique éducationnelle et unité socio-économique.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES CONSULTÉS

Althusser Louis, Positions, Ed. Sociales, 1976, 172 p.

Altwater Elmer, "Some Problems of State Interventionism: The Particularization of the State in Bourgeois Society" in State and Capital, London E.Arnold, 1978, 220 p.

Bachrach P. et Baratz M.S., Power and Poverty, Oxford University Press, New-York, 1970

Bachrach P. and Baratz M., "Two Faces of Power", American Political Science Review, 56, 1962, p.948

Baudelot C. et al., La petite-bourgeoisie en France, Paris, Maspero, 1974, p.59

Becker Gary S., Human Capital, New-York, National Bureau of Economic Research, 1964, 187 p.

Bélanger, Gérard, L'économique du secteur public, Chicoutimi, Gaston Morin Ed., 1981, 321 p.

Bercuson, David J. et a. The Great Brain Robbery, Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 1984, 160 p.

Bernard André, La politique au Canada et au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 450 p.

Berryahia Hasj, La contribution de la productivité à la croissance économique du Québec de 1969 à 1981, Institut national de productivité, mars, 1983.

Bertram Gordon W., "L'éducation et la croissance économique", in Bélanger Pierre Ed., Ecole et société au Québec, Tome I, Montréal, Ed. Hurtubise HMH, 1975, 218 p.

Blaug Mark, Education and the employment problem in developing countries, Lausanne, International Labor Office, 1973, 89 p.

Blaug Mark, "Réflexions sur le rapport entre la distribution de l'instruction et la distribution des revenus dans les pays en développement", in Planification de l'éducation pour la réduction des inégalités, Paris, Presses de l'UNESCO, 1981, p.91

Boccard Paul, Etudes sur le capitalisme monopolisme d'Etat, sur la crise, son issue, Paris, Editions Sociales, 1973

Bowles, S., Planning Educational Systems for Economic Growth, Cambridge, Harvard University Press, 1969, 245 p.

Bowles S., Nelson V.I., "The inheritance of I.Q. and the intergenerational Reproduction on Economic Inequality" in The Review of Economics and Statistics, vol LVI, N.1 February, 1974, pp.47-48

Bowles Samuels and Gintis Herbert, Schooling in Capitalist America, New-York, Basic Books Inc., Pub., 1976, 340 p.

Brunhoff Suzanne de, "Crise capitaliste et politique de l'Etat, in La crise de l'Etat op.cit., p.48

Caloren F. "The Logic of Layoffs and Factory Closures" in Caloren F., Gingrich P., Chossudovsky M., Is the Canadian Economy Closing Down, Montréal, Black Rose Books, 1978, 174 p.

Cohn Elchanan, The Economics of Education, Cambridge, Ballinger Pub.,Co., 1979, p.148

"Conférence des 81 de 1960", La Nouvelle Revue Internationale, décembre 1960

Dahl Robert, Who Govern?, Montréal, McGill University Press, 1969, 355 p.

Dahl Robert, "The Concept of Power", Behaviourial Science,2, 1957,p.203

Engels F., "Socialisme utopique et socialisme scientifique", dans Oeuvres choisies III, Moscou, Ed. Progrès, 1976, p.149

Engels F., "Contribution à la critique de l'économie de K.Marx" dans Oeuvres choisies, Moscou, Ed. du Progrès, p.536

Escande Claude, Les classes sociales au Cégep, Ottawa, Ed. Parti-Pris, 1973, pp.24-25

Francis Diane, Le Monopole, Montréal. Éditions de l'homme, 1987, 414p.

Freeman, Richard B., The Overeducated American, New-York, Academic Press, 1976, 212 p.

Freeman Richard B., "Investment in Human Capital and Knowledge" in Capital for Productivity and Jobs, E.Shapiro Ed., New-York, The American Assembly, Columbia University, 1977, p.120

Gorz André, "Technique, techniciens et lutte de classes", dans Gorz André Éd., Critique de la division du travail, Paris Ed. du Seuil, 1973, p.264

Hallak J., A qui profite l'école?, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 261 p.

- Harvey Edward B., Key Issues in Higher Education, Toronto, The Ontario Institute for Studies in Education, 1973, p.84
- Holland J. et al, Manpower Forecasting and Educational Policy, Commission on Post-Secondary Education in Ontario, August 1971
- Holloway J. and Picciotto S., "Towards a Materialist Theory of the State" in State and Capital, London, Edward Arnold, 1978, 220 p.
- Jessop Bob, The Capitalist State, New-York, New-York University Press, 1982, 296 p.
- Légaré Anne, Les classes sociales au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, p.46
- Lemelin Clément, "La répartition des coûts de l'enseignement universitaire", Collection Dossiers, Conseil des Universités, septembre 1980
- Lepage Henri, Demain le libéralisme, Paris, Librairie Générale Française, 1980, 576 p.
- Leslie, Peter M., Canadian Universities: 1980 and Beyond, Ottawa, Association of Universities and Colleges of Canada, September 1980, 446 p.
- Levy Hermann, cité par Lénine V.I., "L'impérialisme stade suprême du capitalisme", in Oeuvres choisies, vol.I, Moscou, Ed. du Progrès, 1977,
- Mandel Ernest, Traité d'économie marxiste, tome 3, Paris Union Générale d'éditions, 1962, 314 p.
- Marx K., Le Capital, Tome III, Ed. Sociales, 1977. pp.209-228
- Marx K., Manuscrits de 1857-1858 ("Grundrisse") Tome I, Paris, Ed. Sociales, 1980, p.33
- Marx K. et Engels F., "L'idéologie allemande" dans Oeuvres choisies I, Moscou, Ed. du Progrès, 1976, p.31
- Maslove, A. and Rubashewsky, B., "Cooperation and Confrontation: The Challenges of Fiscal Federalism", M. Prince Ed., How Ottawa Spends 1986-87, Toronto, 1986, School of Public Administration of Carleton University, 303 p.
- Mehmet Ozey, "Economic Return on Undergraduate Field of Study in Canadian Universities: 1961 to 1972", Industrial Relations Industrielles, 1977, pp.321-339
- Miliband R., L'Etat dans la société capitaliste, Paris, Maspero, 1973, 311 p.
- Mills C.W., The Power elite, Oxford University Press, Oxford, 1956

- Montmarquette Claude, "Le rôle du capital humain dans la croissance économique" : Les ressources humaines et la croissance économique, Cahier de l'ACFAS, No.23, 2ième semestre de 1984, pp.159-174.
- Muller W. and Neuss C. "The Welfare-State Illusion and the Contradiction between Wage, Labour and Capital", in State and Capital, London, Edward Arnold, 1978
- Niosi Jorge, Le contrôle financier du capitalisme canadien, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1982, 228 p.
- O'Connor James The Fiscal Crisis of the State, New-York, St Martin's Press, 1973, 276 p.
- Orivel F., "Les nouvelles contraintes" in Planification de l'éducation pour la réduction des inégalités, Paris, Les Presses de l'UNESCO, 1981, p.125
- Parsons Talcott, Structure and Process in Modern Societies, New-York, The Free Press, 1960
- Poulantzas, Nicos, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Ed. du Seuil, 1974, 347 p.
- Poulantzas Nicos, Ed., La crise de l'Etat, Paris, P.U.F., 1976, 348 p.
- Poulantzas Nicos, Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste, Paris, Maspero, 1968, 398 p.
- Presthuss Robert, Elite Accomodation in Canadian Politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1973
- Rea, K.J., The Prosperous Years: The Economic History of Ontario, 1939-1975, Toronto, University of Toronto Press, 1985
- Rocher Guy, T.Parsons et la sociologie américaine, Paris, P.U.F., 1972, 238 p.
- Rumberger R.W., Overeducation in the U.S. Labor Market, New-York, Praeger Publishers, 1981, 148 p.
- Sales Arnaud, La bourgeoisie industrielle au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979
- Sheffield E et al., Systems of Higher Education: Canada, New-York, International Council for Educational Development, 1982, 219 p.
- Stafford K.L. et al. "Social and economic factors affecting participation in Higher Education," The Journal of Higher Education, Sept/Oct, 1984 pp. 590-608
- Shultz T.W., "Investment in Human Capital", American Economic Review(51), March 1961, pp. 1-17

Stager David, "Manpower Issues in Financing Canadian Universities" in Nowlan David M. and Bellaire Richard Ed., Financing Canadian Universities: For Whom and by Whom?, Toronto, Institute for Policy Analysis, University of Toronto, 1981, pp. 72-84.

D.F. Walker and J.H. Bater Eds., Industrial Development in Southern Ontario, Waterloo, University of Waterloo, 1974

Welch F., "Education in Production", Journal of Political Economy(78), 1970

Valabrière Catherine, La condition étudiante, Paris, Payot, 1970, 189 p.

II. DOCUMENTS GOUVERNEMENTAUX

1. Gouvernement fédéral

Breton, Raymond, Factors in the Career Decisions of Canadian Youth, Manpower and Immigration, Ottawa, 1972, p.612

Bureau du Conseil privé, Conférence fédérale-provinciale d'Ottawa, 24-28 octobre 1966, Ottawa, 1968, pp.7-22

Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences, Rapport, 1951, p.157

Commission d'études sur les relations entre les universités et les gouvernements, Rapport, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p.143.

Stager, David, "Allocation of Resources in Canadian Higher Education", in Sylvia Ostry Ed., Canadian Higher Education in the Seventies, Economic Council of Canada, Ottawa, 1972

Statistiques Canada, Recensement de Canada de 1976. Population : Caractéristiques démographiques et niveau de scolarité, Ottawa, 1978

Statistiques Canada, Statistiques de l'enseignement, Estimations 1983-84, 1982-83, 1981-82

Statistique Canada, Rapport annuel du ministre des Approvisionnements et services dans le cadre de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Rapport annuel - 1978, Partie I: Corporations, 1980.

Statistiques Canada, Comptes économiques provinciaux, 1985.

Statistiques Canada, Statistiques financières de l'éducation, 1984.

Zsigismont Z. et al., Out of School- Into the Labour Force, Ottawa, Statistics Canada, 1978

2. Gouvernement ontarien

Commission on Post-Secondary Education of Ontario, Cost and Benefit Study of Post-Secondary Education in Ontario, April 1971

Commission chargée d'étudier l'avenir des universités, Les universités de l'Ontario: options pour l'avenir, décembre 1984, 69 p.

Committee of Finance Officers, Universities of Ontario: Financial Report of Ontario University, Vol I.

Council of Ontario Universities, Committee on Operating Grants, Brief to the Ontario Council on University Affairs on Operating Requirements for 1984-1985, April 8 1983

Ministry of Colleges and Universities, Operating Formula Manual, November, 1983, 35 p.

Ontario Council on University Affairs, A Financial Analysis of the Ontario University System - 1984, September 1984, p.11.

Ontario Council on University Affairs, Ninth Annual Report, March, 1983, 175 p.

Ontario Council on University Affairs, Eleventh Annual Report 1984-1985, March 1985, 219 p.

Ontario Economic Council, Emerging Problems in Post-Secondary Education, J.S. Dupré "The Determination of Tuition Fees", 1977, p.31-58

Tripartite Committee on Interprovincial Comparisons, Fourth Report September, 1982

3. Gouvernement du Québec

Rapport Parent (1), Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, avril 1963

4. Gouvernement des États-Unis

U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, Current Population Report, Series P-20, No.185, July 11, 1969

III. DOCUMENTS PROVENANT DE DIVERS ORGANISMES

Allaire Y. et Toulouse J.M., Situation socio-économique des chefs de ménages franco-ontariens, Ottawa, Association des canadiens-français de l'Ontario, 1973.

Canadian Federation of Students, The Mechanics of Financing Ontario's Universities, May 1984

Hicks Norman, Economic Growth and Human Resources, Banque Mondiale, Staff Working Paper, No.408

IV. JOURNAUX

Gagnon L., "Réflexions sur l'école", La Presse, 11 février 1986, p.A7

Noël André, "Emplois : un avenir peu enviable guette les finissants universitaires", La Presse, 15 juillet 1985, pp.1-2